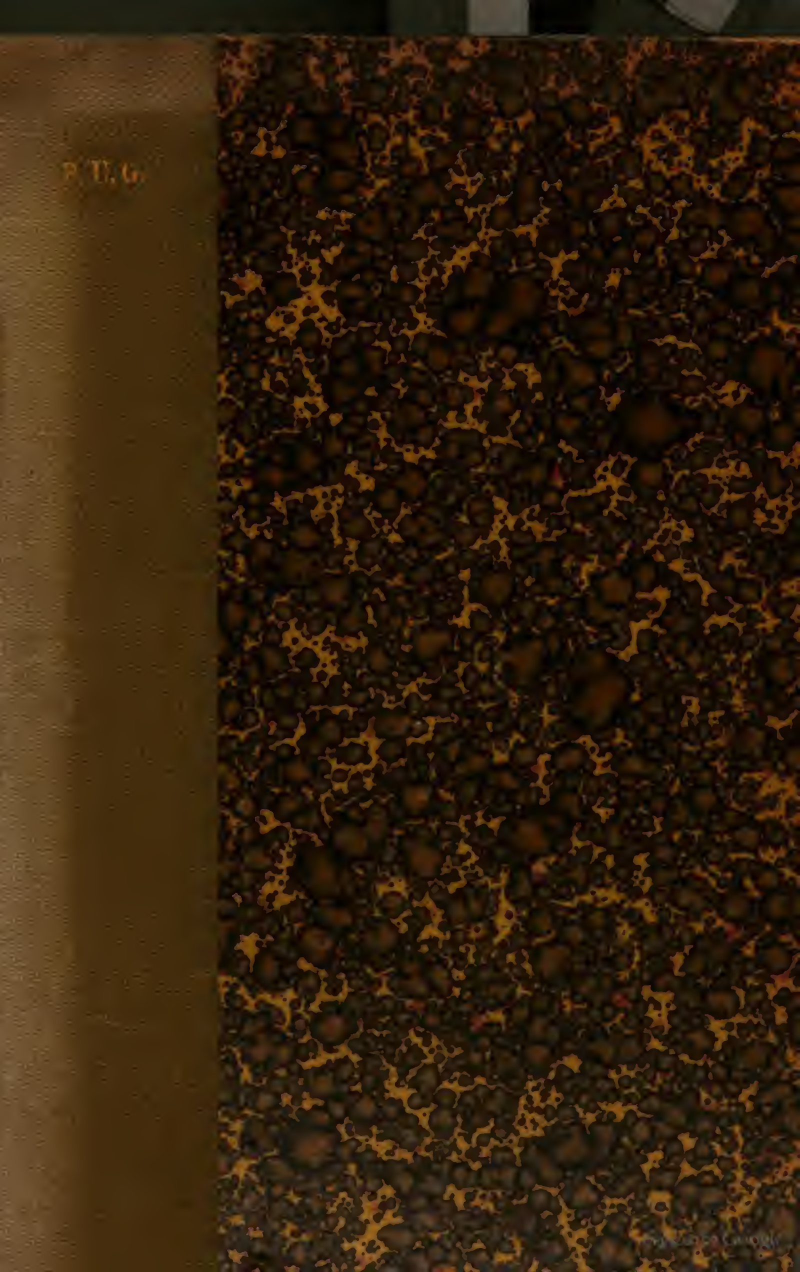
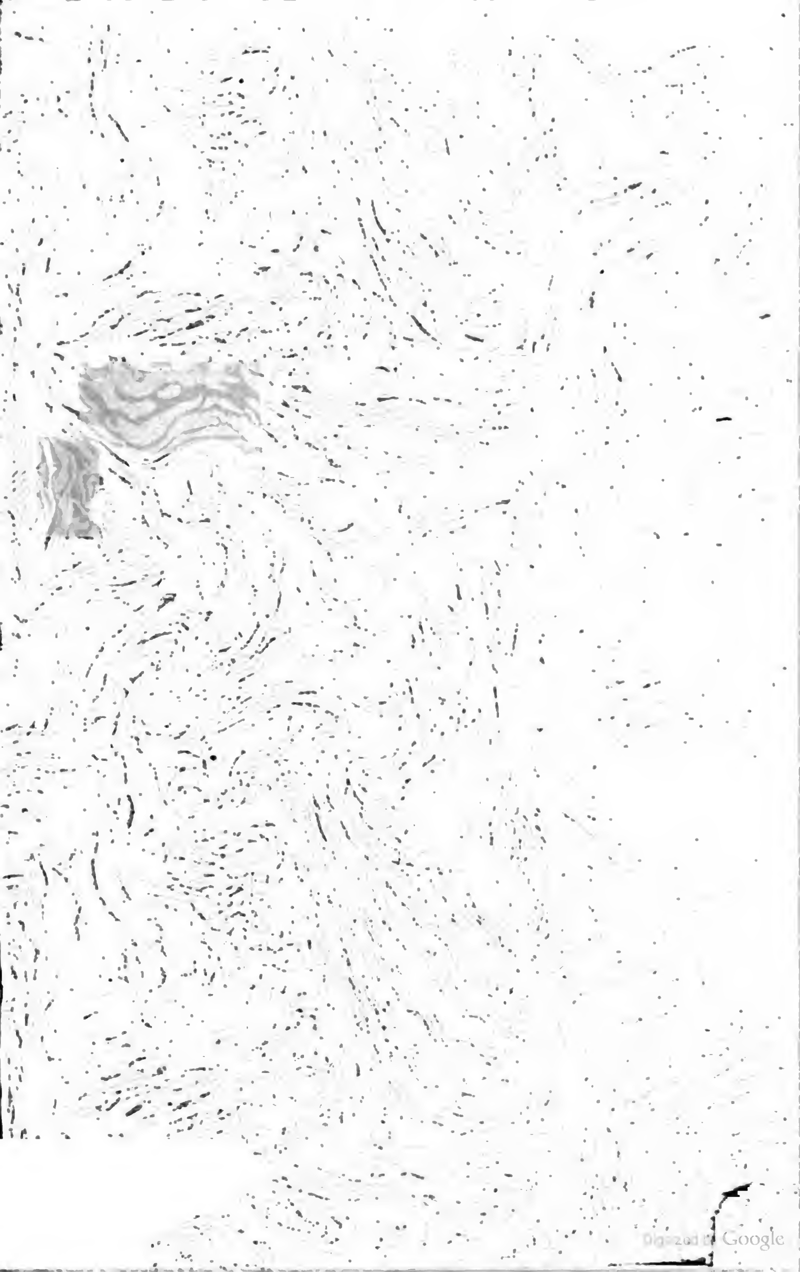

P. T. G.


HER


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT





RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ROMAINES ET GAULOISES,

TROUVÉES

DANS LA FLANDRE PROPREMENT DITE.

Par M. J. DE BAST.

RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ROMAINES ET GAULOISES,

TROUVÉES DANS

LA FLANDRE

PROPREMENT DITE,

Avec désignation des lieux où on les a découvertes.

PAR M. J. DE BAST,

Chanoine de la Cathédrale de St. Bavon et Recteur de l'Église de St. Nicolas, à Gand.

A GAND,

Chez A. B. STÉVEN, Imprimeur, Marché aux Grains.

AN XII. — 1804.

En vertu de la loi du 19 juillet 1793, l'Imprimeur poursuivra devant les tribunaux tout contrefacteur du présent ouvrage, ou débitant d'édition contrefaite.

Deux exemplaires ont été déposés à la Bibliothéque.

INTRODUCTION.

Le but que je me suis proposé dans cet Ouvrage, n'est pas de dissiper les nuages épais qui enveloppent notre histoire, soit avant l'arrivée de Jules César dans la Belgique, soit même pendant la période Romaine. Je ne possède point les talens qu'exigerait une tâche si difficile. Mon intention est seulement de fournir quelques matériaux à ceux qui voudraient entreprendre d'écrire l'histoire de la Flandre, proprement dite, pendant le séjour que les Romains y ont fait, et leur montrer les traces que ces fiers conquérans de l'univers ont laissées dans ce pays.

Les Belges en général ont été vaincus par Jules César environ 58 *ans avant l'Ère chrétienne. On peut dire que les Romains ont dominé dans la Belgique jusqu'au cinquième siècle bien avancé.*

Il est très-vraisemblable, cependant, que Jules César, quoiqu'il ait subjugué quelques habitans de ce qu'on a nommé par la suite le Comté de Flandre, n'a jamais pénétré dans l'intérieur de ce pays. Ammien Marcellin (1) *dit, que* César après une guerre meurtrière de dix ans, selon le témoignage de Saluste, a joint à la république Romaine, par un pacte éternel, toutes les Gaules, à l'exception de celles qui étaient inaccessibles par les marais.

L'on peut compter parmi ces lieux inaccessibles quelques cantons des Morins, et sur-tout des Ménapiens. Il n'est pas de mon sujet de tracer ici les bornes de ces deux peuples limitrophes. Je dirai seulement que l'on convient assez généralement que les Morins occupaient une partie de la Flandre. Mais nos Historiens ne s'accordent guère sur la demeure des Ménapiens. Je tâcherai de prouver dans la suite (2)

(1) *Ammianus Marcellinus*, *L.* 15. Omnes Gallias, nisi quæ paludibus inviæ fuère, ut Salustio docetur auctore, post decennales belli mutuas clades, Cæsar societati nostræ fœderibus junxit æternis.

(2) *Voyez* Tronchiennes.

qu'une partie de ce peuple a habité la rive gauche de l'Escaut, et qu'il confinait avec les Morins sur la côte de l'Océan. Voici ce qu'en rapporte Dion: (1) Alors il *(César)* tourna ses armes contre les Morins et les Ménapiens qui en étaient voisins. Il

---

(1) *Dio Cassius, edit. Reimari. Hamb.* 1750. *tom.* 1. *L.* 39. *cap.* 44. *pag.* 213. Ipse (*Cæsar*) postea in Morinos eorumque finitimos Menapios arma convertit : *quos et rerum gestarum fama territurum* se et non magno cum negotio debellaturum arbitrabatur. Nullam tamen eorum partem subegit. Nam illi, quia non in urbibus, sed in tuguriis habitabant, rebus suis pretiossissimis in densissimas montium sylvas collatis, plus damni invadentibus Romanis intulerunt, quam ab iis acceperunt. Cogitabat quidem Cæsar ad ipsos montes, sylvâ succisâ, subire : sed ob eorum magnitudinem, ac quod hiems jam suberat, desperata re, destitit. *Vredius, au lieu de* densissimas montium sylvas, *met* in paludes densissimis sylvis obsitas ; *et au lieu de* ad ipsos montes, *il met* ad ipsas paludes ; *ce qui paraît plus conforme aux Commentaires de César, et au sol même des Morins et des Ménapiens : car à l'exception de Cassel et de Berg-Saint-Winoc, où chercherait-on ces montagnes ? au reste, l'un et l'autre peut s'appliquer au but que je me suis proposé.*

s'imagina que le bruit de ses conquêtes aurait tellement jetté la terreur parmi eux, qu'il les eût soumis sans difficulté. Néanmoins il n'a pu s'emparer d'aucun de leurs cantons. Car ces peuples ne demeurant point dans les villes, mais dans des chaumières, cachèrent leurs effets les plus précieux dans les forêts épaisses de leurs montagnes, et nuisirent plus aux armées Romaines qu'ils n'en souffrirent. César a essayé de percer jusqu'à ces retraites en faisant abattre les forêts : mais considérant leur immense étendue, et voyant approcher l'hiver, il désespera d'en venir à bout, et renonça à son entreprise.

En effet, ce qui rendait ces lieux encore plus impénétrables, c'est que, selon le témoignage de César, les Morins et les Ménapiens n'avaient pas seulement de grandes forêts, mais d'ailleurs leur pays était plein de marais, continentesque sylvas ac paludes habebant; (1) *et dans un*

---

(1) *Cæsar, Comment. de Bel. Gal. L. 3. N. 28. pag. 123. edit. Lug. Bat. an.* 1713. Morini Menapiique supererant, qui in armis essent, neque ad eum umquam legatos de pace misissent; arbitratus id bellum celeriter confici posse, eo exercitum adduxit;

autre endroit, parlant des Ménapiens en particulier, perpetuis paludibus sylvisque muniti. (1)

Entrons ici dans quelques détails, mais rapidement, sur la résistance opiniâtre des Morins et des Ménapiens aux armées victorieuses d'un Héros qui semblait avoir le destin à ses ordres.

Les Romains commencèrent par ravager la campagne des Morins et des Ménapiens. Ils coupèrent les blés dont les champs étaient encore couverts, ils mirent le feu à tout ce qu'ils rencontrèrent; mais ils ne purent encore soumettre ces peuples, idolâtres de leur liberté, qui témoignaient toujours la même aversion pour un joug

---

qui longe alia ratione, ac reliqui Galli, bellum agere instituerunt. Nam quod intelligebant, maximas nationes, quæ prælio contendissent, pulsas, superatasque esse, CONTINENTESQUE SYLVAS AC PALUDES habebant, eo se, suaque omnia contulerunt.

(1) *Idem L. 6. N. 5. pag.* 210. Erant Menapii propinqui Eburonum finibus, PERPETUIS PALUDIBUS SYLVISQUE MUNITI.... illi, nulla coacta manu, loci præsidio freti, IN SYLVAS PALUDESQUE confugiunt suaque eodem conferunt.

étranger, et s'étaient rétirés dans les forêts épaisses de la Flandre, où les Romains n'osèrent pénétrer. César prit donc la résolution d'abattre ces immenses forêts ; mais, lorsqu'après plusieurs journées fatigantes, il eut percé jusqu'aux habitations qu'il réduisit en cendres après les avoir pillées, il fut surpris de voir d'autres forêts, qui plus impénétrables encore, offraient un nouvel azile aux habitans fugitifs.

Il est vrai que dans une autre expédition les Morins de quelques cantons ont été vaincus. Une longue sécheresse avait fait disparaître les eaux, qui entourant des collines inaccessibles, leur offraient en tout autre tems un refuge assuré. Mais outre que César (1) *lui-même insinue qu'ils n'ont pas été domptés tous, mais la plus grande partie seulement*, omnes fere, *il*

(1) *Cæsar Comment. de bel. Gal. L. 4. N. 38. edit. Lugd. Bat. 1713. dicit:* Cæsar postero die T. Labienum legatum cum iis legionibus, quas ex Britannia reduxerat, in Morinos, QUI REBELLIONEM FECERANT, misit. Qui quùm propter siccitates paludum, quò se reciperent non haberent .... OMNES FERE in potestatem Labieni venerunt.

est très-probable que l'attaque de Labiénus ne fut dirigée que contre les cantons des Morins situés à l'ouest de l'Artois, qui avaient fait un accommodement avec lui avant son départ pour la Bretagne, et nullement contre les autres Morins habitans des cantons de Cassel, d'Ipres, etc. qui s'étaient refusés jusques-là à toute espèce de soumission: car les Commentaires de César ne parlent ici que des Morins révoltés, qui rebellionem fecerant, *et on y voit clairement, que Labiénus ne fut envoyé que contre ceux qui, après le traité conclu, avaient recommencé les hostilités, et non pas contre ceux qui n'avaient fait aucun traité, et avec qui les Romains étaient en guerre ouverte. Or, ni ce passage, ni aucun autre dans les huit livres des Commentaires, ne dit que tous les cantons Morins eussent subi le joug de César.*

Quant aux Ménapiens, on ne peut nier qu'après avoir essuyé, à la cinquième campagne de César dans la Belgique, une perte considérable, ils aient envoyé des députés vers le vainqueur pour obtenir la paix; que même Comius, chef ou roi des Atrébates,

avec un corps de cavalerie ait été chargé de les surveiller dans leur pays ; mais César ne dit nulle part que tous les Ménapiens aient été vaincus.

Ce qui est d'autant plus probable, que ce même Comius, (1) Belge, s'est révolté par la suite, et est entré dans une nouvelle ligue contre les Romains. César, d'ailleurs, si exact à nommer les rivières remarquables qu'il eût à passer ou à repasser dans ses opérations militaires, ne fait mention, dans aucun endroit de ses Commentaires, de la rivière de Lis (Leye), *qui parcourt, pour la plus grande partie, le pays des Ménapiens. Cette nation outre ses forêts et ses marais, avait ses îles, où elle trouvait un asile assuré.*

César lui-même, lorsqu'il parle des Éburons proscrits, dit que ceux qui étaient voisins de l'Océan, se cachèrent dans des îles que la mer formait dans son flux. (2) *Ce qui*

---

(1) *Cæsar Comment. de bel. Gal. L. 7. N. 76 et alibi.*

(2) *Cæsar Comment. de bel. Gal. L. 6. N. 31. pag.* 241. Qui proximi Oceano fuerunt, ii in insulis sese occultaverunt, quas æstus efficere consûerunt.

leur donnait un grand avantage pour repousser les attaques qu'on aurait pu leur faire. Il ne faut pas seulement entendre par ces îles la Zélande, qui autrefois (1) *touchait pour ainsi-dire cette partie de la terre ferme qu'habitaient les Ménapiens, mais aussi la Flandre elle-même, pays maritime, entrecoupé de rivières, sans digues, sans obstacles, qui devait avoir naturellement des îles, formées par les marais, où les Ménapiens pouvaient se mettre à l'abri des incursions des ennemis. Ce qui est plus facile à concevoir, quand on considère que le sol de la Flandre, en quelques endroits voisins de la mer et des fleuves, paraît avoir été autrefois beaucoup plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui; comme le prouvent des arbres renversés qu'on a trouvés bien avant dans le sein de la terre, des instrumens aratoires, militaires ou servant à la marine, en fer et en cuivre, des médailles, des pierres précieuses et autres antiquités Romaines, déterrées en ce pays, à une grande profondeur, selon*

---

(1) Voyez l'article de *Breskens* en cet ouvrage.

le témoignage de Vredius. (1) *D'où l'on voit assez clairement que ces marais des Ménapiens* (Paludes), *dont parlent si souvent les anciens et César lui-même, n'étaient pas toujours des marécages, dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot; mais que c'étaient souvent de véritables îles, ayant une surface ferme, entourée de canaux naturels, ou si l'on veut, de marais; le mot latin souffre cette*

---

(1) *Vredius Fland. Ethn. pag.* 32. Cæsaris ætate, Morinorum et Menapiorum paludes .... multo fuêre, quam nunc profundiores ac depressiores. Illudque pro certo habeo, ubi nunc aptam illam alendo igni materiam ..... altâ humo abditam, rusticana scrutatur industria, fuisse tum temporis Morinorum et Menapiorum solum. Docent id et evincunt arbores, aliæ cæsæ, aliæ radicitus extirpatæ : tum vasa, aliaque rustica, militaria, etiam nautica è ferro et ære instrumenta; adde, et nummi, lapides et quædam etiam Romanæ antiquitatis monumenta, quæ cum ipsa inde bituminosa spongiosaque terra eruuntur. Mihi quidem, tribus abhinc annis, D. Franciscus Boone.... pagi Meetkercani parochus, tradidit Achatem lapidem, è flavo et albo bicolorem, Neptuni et Tethidos effigiebus ex arte insculptum, in gleba istius materiæ, ex ima terra eruta repertum, etc. etc.

explication. Il faut donc s'en tenir à ce que dit Ammien Marcellin, (1) que César après une guerre meurtrière de dix ans, selon le témoignage de Saluste, a joint à la république Romaine par un pacte éternel, toutes les Gaules, à l'exception de celles qui étaient inaccessibles par les marais.

Quoiqu'il soit très-vraisemblable que César n'a jamais percé jusques dans l'intérieur de la Flandre, il est néanmoins certain que les Romains par la suite, s'ils ne s'en sont pas rendus absolument les maîtres, au moins y ont fait un grand séjour à diverses époques. Leurs idoles, leurs Dieux pénates, des urnes sépulcrales, des lampes, des ustensiles à la Romaine, sur-tout des médailles de presque tous les Empereurs, déterrées en très-grande quantité, en sont des témoins irréfragables.

Mais nos ancêtres, je parle toujours de ceux qui ont habité l'intérieur de la Flandre, ont-ils été contraints par la suite

(1) *Ammianus Marcellinus. L.* 15. omnes Gallias, nisi quæ paludibus inviæ fuère, ut Salustio docetur auctore, post decennales belli mutuas clades, Cæsar societati nostræ fœderibus junxit æternis.

de se courber complétement sous la domination Romaine ? C'est ce dont nous n'avons point de certitude. D'un côté, l'histoire nous apprend (1) *qu'Auguste, après avoir pacifié la Belgique par Agrippa, le plus accrédité de ses ministres, s'y est rendu en personne, avec des légions victorieuses de l'Orient et de l'Occident, pour aller soumettre l'île de Bretagne, qui s'était révoltée contre Rome ; mais en même-tems et peut-être principalement pour réduire entièrement la Belgique aussi bien que les autres Gaules en province Romaine, et y établir la forme du gouvernement sur une base solide. En effet, tout changea de face dans les Gaules sous Auguste ; il y introduisit un asservissement complet. Or, pourrait-on concevoir que ce Prince,*

(1) *Dio. Cassius. L.* 53. Augustus his peractis, cum exercitu ab urbe profectus est, ut in Britanniam bellum transferret : verum postquam in Galliam venit, cum Britanni oratores petitum pacem ad eum misissent, componendis Gallicis rebus, quæ quia subactis illis statim bella civilia subsecuta fuerant, etiamnum fluctuabant, Gallorumque agendo censu, vitâque et republicâ formandâ, aliquid temporis extraxit.

d'ailleurs si jaloux de son pouvoir, eût laissé subsister quelques cantons Morins et Ménapiens, séparés de l'union de la république, qui par leur situation même eussent été en tout tems des voisins dangereux aux légions Romaines, mais sur-tout dans une révolte de peuples nouvellement conquis, leurs compatriotes, qui conservaient toujours le penchant de reconquérir la liberté.

D'un autre côté, si exactement tous les cantons Morins et Ménapiens eussent été subjugués, pourquoi ne trouve-t-on dans aucun monument de la période Romaine, soit dans quelque Notice de l'Empire, soit ailleurs, quelque nom d'un endroit quelconque, situé dans l'intérieur de la Flandre? Pourquoi n'y voit-on pas cités quelques établissemens Romains, comme à Tournai, où un officier de la république présidait à une assemblée de femmes, employées à faire des habits pour les troupes? (1) *Pourquoi n'y lit-on pas que*

---

(1) On trouve dans la Notice de l'Empire, *procurator Gynæcii Tornacensis Belgicæ secundæ*. Voyez

des gens de quelque endroit de l'intérieur de la Flandre aient appartenu, *comme ceux de Courtrai* (1) (Cortoriacenses), *à quelque corps de cavalerie qu'on eût levé sur leur territoire? Pourquoi*, *dis-je*, *n'y paraît-il aucune trace de l'influence que les Romains eussent eu dans le gouvernement de ces peuples maritimes? Il est vrai que l'on trouve dans la Notice des Dignités de l'Empire*, Menapii seniores (2) *parmi les cavaliers; et sur une pierre déterrée à Rimini*, salinatores civitatis Menapiorum; (3) *mais*

Dom Bouquet, dans le recueil des Historiens des Gaules, tom. 1. pag. 126.

(1) Dans la même Notice de l'Empire, Dom Bouquet, tom. 1. pag. 125.

(2) Dans la même Notice de l'Empire, Dom Bouquet, tom. 1 à la même page.

(3) Cette pierre a été découverte à Rimini près de la porte de St. André. L'inscription est en l'honneur de Lepidius, brave officier, qui mérita sous Vespasien plusieurs récompenses militaires. Elle porte entr'autres: L. LEPIDIO. L. F. AN PROCULO.... GEMIN. DONIS DONATO AB IMP. VESPASIANO AUG. BELLO JUDAICO TORQUIB. ARMILLIS PHALERIS CORONA VALLARI SALINATORES

comme les Ménapiens ont habité divers cantons de la Belgique, sont-ce les Ménapiens de l'intérieur de la Flandre dont il est fait mention en ces endroits? Si d'Anville place le portus Æpatiaci, *cité dans la Notice de l'Empire*, (1) *à Scarphout, submergé en* 1334 (2), *près de*

CIVITATIS MENAPIORUM OB MER. EJUS SEPTIMINA. P., REPONENDUM CURAVIT. Cette inscription est donc dédiée à *Lepidius par les Sauniers*, établis dans le pays des Ménapiens. La même lui a été dédiée par les Sauniers des Morins. Voyez *Gruteri Corpus inscriptionum*, de l'édit. de Grævius, tom. 2. p. 1096.

(1) La Notice de l'Empire met au *portus Æpatiaci* un commandant de troupes Nerviennes, *sub dispositione viri spectabilis ducis Belgicæ secundæ, tribunus militum Nerviorum* PORTU ÆPATIACI. Voyez le recueil des Historiens des Gaules, par Dom Bouquet, tom. 1: pag. 128. *Les savans ne s'accordent guère sur la situation de ce port.* D'Anville dans sa Notice de l'ancienne Gaule le place à Scarphout.

(2) *Meyerus annal. Fland. L.* 12, *pag.* 135: eodem anno (1334) in feriis divi Clementis mense Novembri, ventus, fulgur, ac tonitrua facta sunt, quanta post hominum memoriam nemo vidit vel audivit: qua cœli intemperie mare trans omnes se aggeres ejecit: ruptisque omnibus obstaculis, multos pagos cum

Blankenberg, et par conséquent dans l'intérieur de la Flandre; d'autres savans (1) *le confondent avec le* portus Gessoriacus *de Boulogne.*

Ces réflexions, que l'on pourrait faire de part et d'autre, doivent nous convaincre, combien un point de cette importance dans notre histoire est enveloppé dans les ténèbres des siècles antérieurs. Peut-être qu'une seule inscription, que le hasard fera découvrir, jettera de grandes lumières sur un fait que les autres monumens historiques de la période Romaine ne nous apprennent point.

---

hominibus simul et pecuariis, in Flandris, Zelandia, Hollandia, et Frisia miserando spectaculo absorpsit. Inter alia submersum tunc est cœmiterium cum templo suo in SCARPHOUT, quæ et BLANCOBERGA dici cæpta est, adeo ut nulla inibi vestigia veteris oppiduli aut templi conspiciantur, nisi quod nonnumquam quando æstus declivis ac tenuis contingit, lapidei adhuc appareant putei, etc.

(1) Les auteurs des *Acta sanctor. Belg.* tom. 1. pag. 378. Bucherius, *Belg. Rom.* L. 16. pag. 495. De Wastelain, *descrip. de la Gaule Belgique*, pag. 384. edit. 1761. Adrien de Valois, *notit. Gall.*

D'après ce que nous avons vu, il s'en suit, que les Morins et les Ménapiens n'occupaient point encore de villes dès le tems de César, au moins ceux qui étaient peu éloignés des côtes de la mer; comme le dit Dion Cassius, (1) ces peuples ne demeurent point dans des villes, mais dans des chaumières *éparses.*

Il faut supposer que cette observation regarde les Morins et les Ménapiens du tems de la guerre des Romains, dont il est parlé dans cet endroit, et non pas ceux du tems de l'auteur; sans quoi celui-ci serait en contradiction avec Ptolémée plus ancien que lui, qui, décrivant la Gaule Belgique de son siècle, c'est-à-dire du second siècle de notre Ère, attribue aux Morins Térouenne, qu'il appelle distinctement, urbs, ville. (2) *D'ailleurs, soit que les Morins et les Ménapiens aient été entièrement subjugués, soit qu'ils fussent restés dans une certaine indépendance, il est constant*

---

(1) *Dio. Cassius. L.* 39. Non in urbibus sed in tuguriis habitabant.

(2) *Ptolemæus. L.* 2. *cap.* 9.

par les Médailles et les autres monumens qu'on a déterrés dans le pays qu'ils occupaient, que les Romains ont beaucoup fréquenté ces peuples, ou en leur faisant la guerre, ou autrement. Il est donc possible que nos ancêtres communicant de l'une ou de l'autre façon avec les Romains, et imitant leurs mœurs, aient commencé à bâtir des villes, dont nous ignorons le nom, et qui probablement ont péri sans ressource dans les désolations du quatrième et cinquième siècle.

Quoique nos ancêtres, habitans des côtes maritimes, n'eussent point de villes à l'arrivée de Jules César, leurs cantons cependant étaient bien peuplés. Les Morins seuls dans la guerre commune contre les Romains, mirent sur pied vingt-cinq mille hommes, et les Ménapiens neuf mille, selon le témoignage de César. (1)

Maintenant il me reste à dire un mot des Voies militaires qui ont fait l'admiration de la postérité. On remarque avec raison que c'est principalement près de

---

(1) *Cæsar Comment. de bell. Gal. L. 2. N. 4.*

ces monumens augustes de la grandeur Romaine, que l'on déterre souvent des médailles, ou d'autres antiquités. Il n'est point de mon dessein d'entrer dans quelques détails sur ces Voies célèbres. Malbrancq, (1) *Bucherius,* (2) *et surtout Bergier* (3) *ont illustré cette matière de leurs savans Commentaires. Je citerai seulement quelques endroits de la Flandre, traversés par ces chemins mémorables.*

L'Itinéraire d'Antonin, (4) *et la Carte Théodosienne, dite de Peutinger* (5) *nomment* Castellum, Cassel, *(probablement* Castellum Morinorum*)* Viroviacum, Wervick; Tornacum, Tournai; Minariacum *(selon toute vraisemblance* Estaire, Éterre, *ou* Stegers).

---

(1) *Malbrancq de Morinis et Morinorum rebus. L.* 1. *cap.* 12. *pag.* 42. *etc.*

(2) *Bucherius Belg. Rom. L.* 1. *cap.* 12. *pag.* 31.

(3) *Bergier Hist. des grands Chemins de l'emp. Rom.*

(4) *Itinerarium Antonini augusti. Edit. Amstel. in-fol.* 1619.

(5) Voyez le *Recueil des Historiens des Gaules, par Dom Bouquet. tom.* 1. *pag.* 112.

Outre ces endroits, que nous trouvons dans des monumens écrits, selon quelques auteurs, d'ailleurs estimés, il y en eut encore d'autres. Des Cartes géographiques (1) *mettent Oudenaerde au rang des lieux où fut un chemin militaire. Bucherius* (2) *en place un à Gand, parmi les huit qu'il fait partir de Bavai. Des Roches, dans la Carte insérée dans son ouvrage,* (3) *paraît être du même sentiment. D'après Malbrancq,* (4) *il en passait un aussi par Bruges. Au reste, je n'expose, quant à Oudenaerde, Gand et Bruges, que l'opinion de ces historiens: chacun est libre d'adopter le système qu'il trouvera le mieux établi dans leurs écrits.*

Quoique Spanheim (5) *et plusieurs autres*

---

(1) Voyez les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 4. pag.* 437.

(2) Bucherius cité ci-dessus, au même endroit.

(3) *Des Roches Hist. ancienne des Pays-Bas Autrich. in-4.° pag.* 152.

(4) *Malbrancq de Morinis et Morinorum rebus. L. 1. cap. 12. pag.* 45.

(5) *Spanheim de præstantia et usu numismatum antiquorum.*

savans aient suffisamment démontré l'utilité de la science des médailles antiques, il y a néanmoins certaines personnes qui bien qu'éclairées d'ailleurs, la regardent comme fastidieuse. Mais pour ôter ce qu'elle paraîtrait avoir de rebutant, j'ai entremêlé ce Recueil de remarques tant sur l'ancienneté, que sur d'autres particularités des endroits où l'on a déterré de ces monumens.

M. Heylen (1) *a fait un savant mémoire en latin sur les Monumens romains, découverts dans les Pays-Bas ci-devant Autrichiens, en général; mais il ne rapporte presque rien en particulier du Comté de Flandre. Ce sont justement ceux trouvés en cette partie qui sont l'objet de ce Recueil.*

Je me croirais téméraire de prétendre les avoir tous donnés; j'ai fait mon possible pour y apporter la plus grande exactitude; j'ai fait beaucoup de recherches, et malgré tous mes soins, je ne doute pas qu'il n'en soit échappé quelques-uns.

---

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 4. pag. 405.

Les occupations importantes et indispensables de mon ministère m'ont empêché de travailler à ce Mémoire avec toute l'assiduité que je désirais y mettre. Je n'ai pu y employer que quelques momens de loisir : ce qui fait qu'il ne m'a pas été possible de repasser la lime sur un ouvrage de cette importance. Je prie mes lecteurs, de me pardonner les fautes et les inexactitudes qui s'y seront glissées. J'ai écrit dans une langue qui n'est pas la mienne ; j'espère que la délicatesse Française n'exercera point sur un Flamand cette sévérité excessive qui fait trembler les Écrivains français même. Ce n'est pas un ouvrage de goût, ni de génie, on n'y trouvera point de brillant ; on y verra au contraire des expressions qui ne sont pas tout-à-fait du bel usage ; mais il m'a paru qu'un style simple conviendrait mieux à la matière que je traite. J'aurai atteint mon but, si je me suis rendu utile au public.

RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ROMAINES ET GAULOISES,
TROUVÉES
DANS LA FLANDRE PROPREMENT DITE,
Avec désignation des lieux où on les a découvertes.

GAND.

GAND, *Gandavum*; ce nom est connu dès le septième siècle, et employé par le plus ancien biographe de St. Bavon, qui l'appelle *Gandavum castrum*. (1) St. Ouen, archevêque de Rouen, au septième siècle, fait mention de Gand (2) dans la vie de St. Éloi.

(1) In Codd. MSS. monast. Compendiens. et Conch. autore anonymo fere coævo *ad memoratum pontificem* (Amandum) *qui morabitur in* CASTRO, *cujus vocabulum est* GANDAVUM *repedavit*. Vide Acta sanct. ord. S. Bened. sæc. 2. pag. 397.

(2) *Hoc ergo modo aurificem..... constituerunt custodem urbium seu municipiorum, his vocabulis....*

Baudemont, au même siècle, écrivant la vie de St. Amand, donne à Gand le nom de PAGUS, *cui vocabulum est* GANDAVUM. (1)

Déjà au neuvième siècle, on voit des monnaies des rois de France avec la légende GANDAVUM. (2)

Des chartres postérieures nomment quelquefois Gand, *portus Gandavus* ; (3)

Tornacensis.... Noviomagensis quoque et Flandrensis, GANDENSIS *etiam et Corturiacensis*. Voyez le Recueil des Historiens des Gaules, par Dom Bouquet. tom. 3. pag. 557.

(1) Vide Acta sanctorum Belgii selecta. tom. 4. pag. 208 et 249. *Amandus audivit* PAGUM *esse quemdam præter fluenta Scaldi fluvii, cui vocabulum est* GANDAVUM.

(2) M. Le Blanc prouve pag. 131, que cette monnaie doit être attribuée à Charles le Chauve.

(3) Voyez dans Miræus, tom. 1. *Donat. piar.* cap. 36. pag. 47, le diplôme par lequel le roi Lothaire confirme en 967 plusieurs possessions de l'abbaye de St. Bavon : *appendentia autem hæc roboramus, omnes mansiones ultra Legiam de* PORTU GANDAVO. Voyez aussi dans le même auteur, même tome, pag. 39, le diplôme d'Arnulphe, comte de Flandre, de l'an 937, tiré des archives de l'abbaye de St. Pierre, où

portus Gandensis, (1) port de Gand. Que l'on ne soit donc point surpris de lire dans les *Annales Francorum*, (2) au neuvième siècle, que Charlemagne s'est rendu à Gand (*in loco qui Gand vocatur*) pour voir les vaisseaux que l'on y équipait, et qui devaient

---

il y a : *Censum, qui accipitur de mansionibus, quæ sitæ sunt in* PORTU GANDAVO, *a flumine Scalda, usque ad decursum fluminis Legiæ.*

(1) Dans le supplément de Miræus, par Foppens, tom. 4. pag. 346. Transmar, évêque de Tournai, en 941, après avoir consacré l'église de St. Jean à Gand, (maintenant la Cathédrale) la met entre les mains de l'abbé de St. Pierre. C'est en ce diplôme qu'il nomme *Gand*, PORTUS GANDENSIS.

(2) Annales Francorum ad annum 811 apud Dom Bouquet. tom. 5. pag. 60 et 61. *Ipse autem* (Carolus Magnus) *interea propter classem quam anno superiori fieri imperavit, videndam, ad Bononiam civitatem maritimam, ubi eædem naves congregatæ erant, accessit; farumque ibi ad navigantium cursus dirigendos antiquitus constitutam restauravit, et in summitate ejus nocturnum ignem accendit. Inde ad Scaldim fluvium veniens in loco qui* GAND *vocatur*, (alii legunt GANT) *naves ad eamdem classem ædificatas aspexit.*

faire partie de la flotte qu'il avait fait construire pour la sûreté de la côte de Flandre.

J'ai deux médailles en grand bronze, une d'Antonin le Pieux, l'autre de Faustine la mère, découvertes par un cultivateur à l'endroit qu'on nomme *la Coupure*. Sur le revers de celle d'Antonin est représenté le Tibre sous la figure d'un vieillard à demi-couché et accoudé sur des élévations, que l'on croit être les sept montagnes de Rome; il a un roseau dans la main gauche, et pose sa droite sur une nacelle ou un bâteau. La légende porte : TIBERIS. On voit à l'exergue, SC. Celle de Faustine n'a rien de remarquable.

Feu M. de Loose en démolissant les débris de la porte, appellée vulgairement *Ketel-poorte*, m'a remis une médaille en moyen bronze de Constance Chlore, que ses ouvriers avaient déterrée; elle ne représente rien d'intéressant.

J'ai aussi une médaille d'Antonin le Pieux, qu'on a trouvée au mont Blandin, lors de la démolition de la chapelle de St. Quentin.

Le château qu'on nomme communément *het Spaenjaerds-kasteel*, que nos chartres disent situé au confluent de l'Escaut et de la

Lys, (1) où fut, il y a deux siècles et demi, la célèbre abbaye de St. Bavon, nous a donné quelques marques du séjour que les Romains y ont fait. On y déterre de tems en tems quelques médailles romaines. J'en possède quatre en grand bronze, qu'on y a trouvées à diverses époques. Une de l'impératrice Sabine, petite fille de Trajan, et épouse de l'empereur Hadrien; deux d'Antonin, et une quatrième d'Hadrien, qui est la plus remarquable. *On y voit une galère impériale qui* vogue à pleine voile, et fait force de rames. L'inscription contient ces mots: FELICITATI AUG., comme pour marquer que la galère qui

---

(1) Miræus, tom. 1, donat. piarum. cap. 33. pag. 42 ubi Lotharius in suo diplomate anni 954 dicit: *Monasterium in vico Gandavo positum*, UBI LEGIA ET SCALDIS FLUMINA CONFLUUNT. . . . *in quo etiam sanctus Bavo corpore quiescit humatus.* Idem cap. 17. pag. 347. refert diploma anni 1003 Henrici imperatoris, in quo habetur: *Ex monasterio Gandensi, quod est situm*, UBI SCALDIS FLUVIUS LEGIÆ FLUVIO JUNGITUR. . . . *ubi insignis Bavo confessor Christi corpore quiescit, etc.*

Je choisis ces deux chartres parmi plusieurs autres, pour détruire l'opinion vulgaire qui place le confluent de l'Escaut et de la Lis derrière le ci-devant Couvent des Récollets.

portait César, ne pouvait manquer d'arriver promptement au port. Selon Havercamp, (1) ce type semble désigner le voyage de l'empereur en Mauritanie, en Lybie ou en Égypte. A l'exergue on lit: COS. III. P. P.

M. Somers, curé de Nazareth, m'a communiqué une médaille de Postume, du premier module, qu'on a trouvée à Gand, rue *Majorlynstraet*, en creusant une cave.

Vredius (2) remarque qu'on a déterré en Flandre et dans les provinces voisines un nombre infini de médailles, frappées pendant le règne de Postume. On lui en a remis 74 en bronze et 47 en argent. Postume, selon Eutrope, (3) d'une naissance très-basse, mais

(1) Voyez le *Cabinet de la reine Christine*, par Sigibert Havercamp. pag. 65.

(2) Vredius in *Fland. Ethn.* pag. 642 et 643 dicit : *Infinita Postumi numismata tota Flandria atque Zelandia reperta, quorum mihi 74 ærea, 47 argentea Brugas ex variis Flandriæ locis allata sunt...... Postumi nummus in insula Zelandica Scaldia, vulgo Schouwen, repertus.... tres Postumi nummi Domburgi reperti anno 1647.*

(3) Eutropius histor. Rom. L. 9. *Postumus in Gallia obscurissime natus, purpuram sumpsit : et per*

avec d'excellentes qualités, était né dans les Gaules. Quelques auteurs prétendent qu'il était Belge, et même Ménapien d'origine. Il parut aux Gaulois le plus grand des hommes, comparé aux Empereurs romains. En effet, il n'y a pas d'usurpateur dont le règne puisse entrer en comparaison avec le sien. Il est nommé sur les médailles le restaurateur des Gaules. Il fut assassiné par un certain Lollien, après un règne d'environ sept ans. *La grande quantité de médailles de Postume*, découvertes dans la Gaule belgique, et quelques autres motifs, font soupçonner qu'il a eu sa résidence dans ce pays.

Selon le témoignage de Sanderus, (1) on a déterré dans les environs de Gand, même de son tems, plusieurs médailles des Césars, depuis Néron jusqu'à Constantin, et beaucoup d'autres *monumens de la grandeur Romaine.*

---

annos decem ita imperavit, ut consumptas pene provincias ingenti virtute et moderatione reparaverit.

(1) Sanderus *Fland. illust.* tom. 1. L. 3. pag. 144. edit. Hag. Comit.: *In hunc usque diem ager Gandavo vicinus varia Cæsarum uti Neronis, Gordiani, Trajani, ac aliorum usque ad Constantinum numismata aliaque romanæ potentiæ monumenta effodit.*

En effet, je possède trois médailles qu'on a découvertes au mont *Saint Amand* près de la ville de Gand: deux de Trajan, l'autre d'Antonin. Elles sont toutes les trois en moyen bronze. La dernière est la plus intéressante. Elle représente un Éléphant, la légende porte: MUNIFICENTIA AUG. COS. IIII. Les paroles de Capitolin (1) dans la vie d'Antonin le pieux servent très-bien à l'explication de cette médaille. *Il donna souvent des spectacles, où il fit paraître des Éléphans.... et beaucoup d'autres espèces d'animaux rares. Il fit même une fois lâcher jusqu'à cent Lions à la fois.* On n'a marqué sur les médailles que les Éléphans et les Lions; à cause apparemment que dans les spectacles qu'il avait donnés, il avait paru une plus grande quantité de ces animaux que des autres. On lit sur la face, autour de la tête d'Antonin couronnée de lauriers: ANTONINUS AUG.

(1) Capitolinus in vita Antonini. cap. 10. *Ad indulgentias pronissimus fuit. Edita munera, in quibus Elephantos.... et omnia ex toto terrarum orbe cum Tigridibus exhibuit. Centum etiam Leones una missione edidit.* Voyez Beger, pag. 668, du *Thesaurus Brandenb.*

PIUS PP. TR. P. XII., ce qui retombe à la douzième année de son empire; époque que le célèbre Mezza-barba (1) place sous l'année 149 de l'Ère chrétienne.

TRONCHIENNES.

En latin *Truncinium*, en flamand *Dronghene*, est sur la Lis à une lieue de Gand, vers l'ouest. Cet endroit est ancien. Il y avait déjà une église établie par St. Basin, lorsque St. Amand au septième siècle y fonda une communauté de prêtres séculiers. Ce fait est attesté par Sanderus, (2) qui affirme l'avoir pris des manuscrits de l'abbaye. Les *Acta sanctorum Belgii* (3) y sont conformes. Cette abbaye a été brûlée par les Normans. (4)

---

(1) Mediobarbus in libro cui titulus: *Imperatorum Romanorum numismata.* pag. 200.

(2) Sanderus L. 3. rerum Gandavensium cap. 1.

(3) Acta sanctorum Belgii. tom. 4. pag. 211.

(4) Meyerus L. 2. annal. Fland. pag. 12, ad annum 851: *Normani Gandavum cum cœnobiis Gandensi*.

Baldericus (1) nomme un certain Azelinus (selon d'autres Asselinus) *de Truncinis villa*, au dixième siècle. D'anciens titres (2) placent cet endroit dans le *Mempiscus*. Le *pagus Mempiscus* ou *Menapiscus*, si connu dans le moyen âge, tire son nom des *Ménapiens*. Charles le Chauve dans un diplôme de l'an 847 en faveur de l'abbaye de Saint Amand, dit: *Dans le pays des Ménapiens*, *qu'on appelle aujourd'hui Mempiscus*, etc. (3)

Quoiqu'il n'entre point dans mon dessein de tracer les limites des Ménapiens, je ne puis me dispenser d'observer, qu'en général ils n'ont pas toujours habité les mêmes contrées, ni retenu par-tout la même dénomination. A l'arrivée de César dans les Gaules, ils

---

Blandiniensi, *ac* TRONCHINIENSI *ferro et igni evastaverunt.*

(1) Acta Sanct. Belgii, tom. 2, pag. 566. *Teste Balderico in chronico Cameracensi*, *L.* 1. *cap* 110: *Quidam Azelinus nomine* DE TRUNCINIS VILLA, *Balduini Flandrensium comitis de concubina filius*, *etc.*

(2) Bollandus. Tom. 1. Febr. pag. 822.

(3) *In territorio* MENAPIORUM, *quod nunc* MEMPISCUM *appellant.* Apud Mabill. tom. 2. annal. Bened. pag. 752.

occupaient l'une et l'autre rive du Rhin ; mais effrayés de la multitude innombrable des Usipètes et des Tenchtères qui inondèrent leur pays, ils abandonnèrent ce qu'ils possédaient au-delà du fleuve et se retirèrent en-deça ; (1) et même du tems de César, ils étaient limitrophes des Morins : mais leur territoire étant trop étendu pour l'administration, Auguste, dit Bucherius, (2) en fit comme deux départemens divisés par l'Escaut.

Les Ménapiens dont il est ici question, sont ceux qui occupaient en Flandre la rive gauche de l'Escaut jusqu'à la mer, où ils conservèrent leur nom, tandis qu'il fut oublié ailleurs.

---

(1) Cæsar Comment. L. 4. N. 4. pag. 129. edit. Lug. Bat. 1713. *Usipetes et Tenchtheri . . . ad Rhenum pervenerunt : quas regiones* MENAPII *incolebant, et ad utramque ripam fluminis agros, ædificia vicosque habebant ; sed tantæ multitudinis adventu perterriti, ex his ædificiis, quæ trans flumen habuerant, demigraverunt.*

(2) Bucherius Belg. Rom. L. 1. pag. 29. *Menapios statim Augustus, Belgicam ordinans, in duas partes secuit, Scaldi jam intermedio ; ita plane sciscente Plinio.*

Cluvier (1) veut renfermer les Ménapiens presque dans les seules limites de la Campine. (*de Kempen*) Mais tous les anciens ont représenté la côte de Flandre comme habitée par les Morins et les Ménapiens, nations maritimes, qui s'avoisinaient. Le pays qu'occupent ces deux peuples limitrophes, dit César, (2) sont vis-à-vis de la grande Brétagne ; et d'ailleurs il les joint tellement et si souvent, qu'il est impossible de ne pas les regarder comme contigus. Strabon (3) les considérait dans les mêmes cantons, lorsqu'il écrivait sa Géographie, sous le règne d'Auguste et de Tibère. Pline (4) fait une mention expresse de l'Escaut et des Morins, comme de deux bornes

---

(1) Cluverius in introductione in Geograph. edit. Amstel. 1697. in-4. L. 2. cap. 12. pag. 94.

(2) Cæsar. L. 3. cap. 9. scribit: *Morinos et* MENAPIOS sibi adscivisse, *auxiliaque ex Britanniâ* insula, *quæ contra eas regiones posita est*, *accersisse*. Idem L. 2, 4, etc.

(3) Strabo. tom. 1. pag. 296. edit. Amstel. MENAPIIS *contermini sunt ad mare Morini.*

(4) Plinius Hist. natur. L. 4. cap. 17. *A Scaldi incolunt .... deinde* MENAPII, *Morini.*

qui renfermaient les Ménapiens. Tacite (1) joint aussi les Ménapiens aux Morins dans l'extrémité de la Gaule. (2) Dion (3) leur assigne le même endroit. Les Capitulaires de Charlemagne (4) parlent du pays des Ménapiens comme voisin de la mer. D'autres monumens du moyen âge placent les Ménapiens entre les Morins et les Brabançons (5). Ce qui prouve clairement qu'ils habitaient la côte

---

(1) Tacitus hist. L. 4. cap. 28. *Mosam amnem transire jubet, ut* MENAPIOS *et Morinos et extrema Galliarum quateret.*

(2) Virgilius Æn. L. 8. ℣. 727 : *Extremique hominum Morini.*

(3) Dio. Cassius. L. 39 : *Post hæc in Morinos horumque finitimos* MENAPIOS *arma convertit, etc.*

(4) Capitularia reg. Franc. tom. 1. edit. Paris. 1780. pag. 775. L. 4. cap. 7 de Conjurationibus servorum etc. *de Conjurationibus servorum quæ fiunt in Flandris et in* MEMPISCO ET IN CÆTERIS MARITIMIS LOCIS, etc.

(5) Chronicon Sigeberti apud Dom Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules*, tom. 8, pag. 308 : *Anno* 882 *northmanni, adjunctis sibi Danis, Franciam et Lotharingiam pervagantes, Ambianis, Atrebatis, Corbeiam, Cameracum, Taruannam, fines Morinorum,* MENAPIORUM, *bracbatensium, omnemque circa Scaldim fluvium terram .... ferro et igni devastant.* Le manuscrit

de l'Océan. J'ajouterai Scaliger, (1) qui dit expressément que *la côte maritime de la Flandre est occupée par les Ménapiens*, *et que dans les Capitulaires de Charlemagne on a désigné la Flandre par le* PAGUS MENAPISCUS. Qu'on ne soit donc point surpris qu'Aurelius Victor, (2) après avoir appellé Carausius (3) *citoyen de la Ménapie*, en

cité dans les *Acta sanctorum Belgii*, tom. 4 pag. 200 est encore plus décisif sur cet article: *Normanni Taruannâ urbe Morinorum vastatâ, omnem terram* MENAPIORUM *perambulando ferro et igne vastant. Post hæc Scaldem fluvium intrant et omnem Brabantionum terram incendio et ferro delent.*

(1) Josephus Scaliger in notitia veteris Galliæ, ait: *Secundum Strabonem, ora Flandriæ maritima, sunt veri* MENAPII *et* MENAPISCUS *pagus dicitur in Capitulariis Caroli magni, pro Flandriæ comitatu.*

(2) Aurelius Victor in Hist. Rom. edit. Amstel. 1733, in-4. pag. 422. sic loquitur: *Quo bello Carausius* MENAPIÆ CIVIS, *factis promptioribus enituit, eoque eum, simul quia gubernandi (quo officio adolescentiam mercede exercuerat) gnarus habebatur, parandæ classi ac propulsandis Germanis maria infestantibus, præfecère.*

(3) Carausius né chez les Ménapiens de la Flandre, de parens obscurs, dès sa jeunesse s'adonna à la marine. Il devint également habile à faire la guerre sur terre et sur mer; il avait un génie profond. Maximien

parle comme d'un homme, qui dès sa jeunesse s'adonna à la marine et s'exerça dans tout ce qui appartient à cet art, puisque les Ménapiens, parmi lesquels il était né, habitaient les côtes maritimes de la Flandre.

En 1789, un cultivateur ayant déterré dans les prairies, dites de *Tronchiennes*, plus de deux cents médailles, les crut être d'argent, et les présenta à deux ou trois orfèvres; mais ne recevant pas d'eux un accueil favorable, il les mit entre les mains d'un chaudronnier, qui en fit l'essai en sa présence à la pierre de touche de son métier, je veux dire, les coupa toutes en deux, à l'exception d'une seule que le hasard a sauvée. J'ai vu et examiné les

---

Hercule le chargea d'équiper une flotte à Boulogne, et lui en donna le commandement avec le soin de défendre les côtes de la Gaule Belgique et de la Brétagne. Carausius étant tombé en disgrace, et averti du danger où il était, se revêtit de la pourpre avec le titre d'Auguste, et passa en Angleterre avec sa flotte. Ce prince gagna le cœur de ces insulaires; et deux ans après ayant battu une escadre formidable de Maximien, il fut associé à la puissance souveraine, et d'usurpateur il devint un empereur légitime. Mais en 294 son lieutenant, nommé Allectus, conspira contre lui et l'assassina.

restes de ces monumens; c'étaient toutes des médailles qu'on appelle saucées, frappées pendant le règne de Postume, tyran si célèbre dans les Gaules.

MERENDRÉ.

VILLAGE à deux lieues de Gand.

Meyerus dans ses Annales rapporte quelques faits arrivés à Merendré en 915. (1) Il est aussi parlé de cet endroit en 1030 sous le nom de *villa Merendre*. (2)

On y a découvert en 1787 une médaille de Trajan qu'un ami m'a cédée. On lit sur la face : IMP. CÆS. NERVÆ TRAJANO AUG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Au revers est représenté cet Empereur

---

(1) Meyerus Annal. Fland. L. 2. pag. 16, ait: *Anno* 915 *octavo Idus Octobris Balduinus comes et Aynardus episcopus Noviomagensis transtulerunt corpus divi Gerulphi ex* MERENDRA *Tronchinium*, *etc. etc.*

(2) Vide Miræum in oper. diplom. tom. 1. pag. 350. in epistola Othelboldi ad Otginam Flandriæ comitissam.

à cheval, courant à toutes brides, et lançant un javelot contre un soldat Dace terrassé. La légende porte : S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. L'exergue, S. C. Cette médaille paraît être frappée en mémoire de la victoire que Trajan remporta sur les Daces, en 105 de l'Ère chrétienne.

Au même village, en 1800, le 14 juillet, des ouvriers creusant un bassin à la maison de campagne de M. Colman, y ont déterré à la *profondeur de cinq pieds*, une urne cinéraire, (1) quelques morceaux d'une espèce de poignard, et la tête d'un cerf. Ce fait est constaté par plusieurs témoins oculaires, et sur-tout par M. van Wambeke, membre du Corps législatif, qui en a dressé le procès-verbal. Ce vase de terre cuite, est de la hauteur d'environ huit pouces, sans anses, sans figures, et assez bien conservé.

---

(1) Cette Urne est maintenant entre les mains de M. *Jean Moyson*, à Gand.

WONDELGHEM.

A trois quarts de lieue de Gand.

Il est fait mention de ce village, sous le nom de *villa Gondelghem*, dans le diplôme, par lequel le roi Lothaire confirme en 967 les possessions de l'abbaye de St. Bavon. (1)

En 1789, on m'a remis une médaille d'Auguste en moyen bronze qu'on y avait déterrée. On lit autour de la tête: DIVUS AUGUSTUS PATER. Le revers représente un autel. A l'exergue se trouve la légende: PROVIDEN. Au champ: S. C.

(1) Miræus Cod. donat. piar. tom. 1. cap. 36. pag. 46.

DESTELBERGHE.

Village sur l'Escaut à une lieue de Gand, contigu à Heusden.

Des chartres de l'an 962 (1) et de 964 (2) en parlent sous le nom de *Thesla.*

En 1789, à l'endroit nommé *Berken-zant*, un cultivateur rencontra au milieu d'un champ à trois pieds de profondeur, un tas considérable de gros charbons avec plusieurs morceaux de fer, ayant la forme, les uns de verroux, les autres de crochets, et beaucoup endommagés de la rouille. A quelques pas de là, à profondeur égale, il déterra 75 médailles Romaines, et un peu plus loin, 62. Elles étaient placées les unes contre les autres. Ce fait m'a été attesté par le cultivateur même, qui a découvert ce dépôt. Toutes ces médail-

(1) Miræus oper. diplom. tom. 1. cap. 35. pag. 46.

(2) Ibid. tom. 2. pag. 940.

les, à l'exception d'une seule, sont en grand bronze, mais la plupart mal conservées. Elles sont entre les mains de différentes personnes. M. van Hulthem, membre du Tribunat, en possède plusieurs.

Une de Vespasien; une de Domitien; douze de Trajan; dix-neuf d'Hadrien; une de Sabine; une d'Ælius; quatre d'Antonin le Pieux; deux de Faustine la mère; cinq de Faustine la jeune; neuf de Commode, parmi lesquelles se trouve une du second module; une de Septime Sévere.

Maintenant suivent les médailles que M. Hendricx, particulier à Gand, en a acquises.

Une de Domitien; deux de Trajan; cinq d'Hadrien; une d'Ælius; onze d'Antonin le Pieux; deux de Marc-Aurèle, cinq de Faustine la jeune; trois de Lucius Verus; trois de Lucille; quatorze de Commode; une de Septime Sévere.

M. Benau, établi à Gand, en a deux. L'une est d'Antonin le Pieux, l'autre de Marc-Aurèle, dont nous parlerons ci-après.

Quant à moi, j'en ai six dans mon cabinet. Cinq sont d'Antonin le Pieux, l'autre de

Septime Séverе. C'est la moins antique, que je sache, de tout ce dépôt. On voit au revers une figure militaire assise; elle porte de la droite une Victoire, de la gauche une haste. La légende est: P. M. TR. P. III. COS. II. P. P. Ce qui retombe en 196 de l'Ère chrétienne. (1)

Parmi ces médailles, il n'y en a que deux qui méritent quelque attention des antiquaires. L'une est d'Antonin le Pieux. Elle représente au revers un temple à huit colonnes; la légende est un peu fruste; il ne serait guère aisé de déviner comment on devrait y suppléer, si l'on ne lisait à l'exergue: COS. III. Beger dans son *thesaurus Brandenburgicus* rapporte la même médaille, avec la légende: TEMPLUM DIV. AUG. REST. (*templum divi augusti restitutum*) COS. III. Vaillant (2) et Beger (3) pensent qu'on a voulu représenter sur cette médaille un temple

---

(1) Voyez Mediobarbus in libro cui titulus: *Imperatorum Romanorum numismata*, pag. 270.

(2) Vaillant *Numism. imperat. Rom.* edit. Rom. 1743. tom. 2. de aur. et arg. pag. 163.

(3) Beger *Thes. Brand. numis. imp.* pag. 666.

qu'Antonin a bâti ou réparé en l'honneur de l'empereur Auguste; mais (1) Patin croit qu'il s'agit ici d'un temple dédié à Hadrien par Antonin son fils. En effet Capitolin (2) dans la vie de cet empereur dit: *Voici les ouvrages qui restent encore de lui à Rome: un temple consacré en l'honneur de son père Hadrien, etc.*

L'autre est de Marc-Aurèle. La légende de la face porte: DIVUS M. ANTONINUS. Le revers représente l'image de l'empereur élevée sur un superbe char, traîné par quatre Éléphans, qui sont montés de leurs conducteurs. L'inscription est: CONSECRATIO. Cette médaille est relative à l'apothéose de Marc-Aurèle. Car (3) *on a rendu à cet empereur après sa mort, les honneurs les plus distingués, on lui a érigé une statue d'or au*

(1) Patin *Imperat. Roman. numism.* pag. 172.

(2) Capitolinus in vita Antonini, cap. 7, *opera ejus* (Antonini) *hæc exstant Romæ: templum Hadriani, honori patris dedicatum.*

(3) Dio. Cassius. tom. 2. L. 71. cap. 34. pag. 1198. *Mortuus, cum aliis multis honoribus affectus est, tum vero aureus in ipsa curia statutus.*

Capitole. Voyez une médaille semblable de Lucius Verus à l'article de MEERLÉBEKE.

En 1802, on a découvert à *Beervelde* au même village, une médaille d'or de Faustine la mère. On lit autour de la tête : DIVA. AUGUSTA FAUSTINA. On voit au revers un temple à six colonnes. M. Roelants, orfèvre, en est le possesseur.

HEUSDEN.

CE village est sur l'Escaut à une lieue de Gand, voisin de Destelberghe, de Melle, de Meerlebéke, etc.

En 1786, on y a trouvé deux médailles Romaines; l'une est d'Antonin le Pieux en moyen, l'autre de Faustine la jeune, en grand bronze. Sur le revers de la première est la Louve allaitant Rémus et Romulus. L'inscription porte: IMPERATOR II. Le revers de la seconde représente Diane debout, tenant une torche, avec la légende: DIANA LUCIFERA. J'ai acquis ces deux médailles.

M E L L E.

Sur l'Escaut à une lieue de Gand.

On y a déterré un Tibère en or. La légende, autour de la tête de cet empereur, porte: TI. CÆSAR DIVI AUG. F. AUGUSTUS. Le revers représente une figure assise, tenant de la main droite une haste, de la gauche une branche de laurier, avec la légende : PONTIF. MAXIM. (1)

M E E R L E B É K E.

Meerlebéke est un village arrosé par l'Escaut, à une lieue de la ville de Gand.

On n'y voit aucune trace, aucun indice de camp ou de retranchement Romain, ni

(1) Cette Médaille appartient à M. Roelants, orfèvre, à Gand.

d'aucun séjour que les Romains y aient fait. Cependant on y découvre de tems en tems des médailles Romaines. Il y a environ vingt-trois ans qu'un paysan en a trouvé plus de deux cents en grand bronze, la plupart très-mal conservées; il les avait vendues à un chaudronnier de Gand, chez qui j'ai pu choisir les meilleures. Ayant examiné toutes ces médailles, celles même, dont le champ était usé au point de n'en pouvoir distinguer qu'avec peine la tête et le revers; j'ai trouvé qu'elles étaient de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin le Pieux, de Faustine la mère, de Marc-Aurèle, de Lucius Verus, de Commode, de Sabine, d'Ælius Cæsar, de Septime Sévere, etc. etc etc.

Au mois de Novembre 1797, on y fit une découverte plus heureuse; ce fut à la profondeur de trois pieds, un petit vase d'argile cuite, rempli de 98 médailles d'argent, sur lesquelles, sans cependant être usées, on ne pouvait presque rien distinguer. Je les fis bouillir avec de la crême de tartre; et après les avoir légèrement frottées, je parvins à en ôter la croute de verd-de-gris, dont elles étaient couvertes; elles sont toutes bien conservées,

quelques-unes même à fleur de coin. Plusieurs sont d'argent pur; le plus grand nombre est ce qu'on appelle des médailles saucées.

On n'exigera certainement pas de moi, que je donne ici une description complette de tous les monumens qui formaient cet intéressant dépôt. Mais je crois ne pouvoir me dispenser d'en faire l'énumération, de nommer les empereurs sous lesquels elles ont été frappées, et de noter le revers des plus rares.

Trois de Victorin, père; cinq de Claude le Gothique; deux de Quintillus; quatre d'Aurelien; deux de Sévérine; deux de Tetricus, père; deux de Tetricus, fils; trois de Tacite; huit de Probus; une de Carus; une de Numérien; trois de Carin; quatre de Dioclétien; sept de Maximien Hercule; deux de Constance Chlore; quatre de Licinius, père; une de Licinius le jeune; dix-huit de Constantin le grand; une de Fausta; quatre de Crispus; trois de Constantin le jeune; quatre de Constant; huit de Constance second; deux de Magnence; une de Décence; trois de Julien l'apostat. La médaille la moins ancienne est de ce dernier. La légende de la face est:

FL. CL. JVLIANVS P. F. AVG. On lit au revers dans une couronne : VOT. V. MVLT. X. Mediobarbus place cette médaille en l'an 361 de Jésus-Christ. (1) Depuis le règne de Victorin, père, sous lequel la première médaille de ce dépôt fut frappée, il s'est écoulé environ un siècle. Je doute que l'on ait jamais découvert un dépôt de médailles de tant d'empereurs Romains différens. Aussi les autres médailles Romaines qu'on a déterrées jusqu'à présent *en Flandre*, finissent la plupart à Constantin le grand.

Les trois médailles de Victorin, père; les deux de Quintillus; les quatre d'Aurélien; les deux de Sévérine; les quatre de Tétricus, père et fils, les trois de Tacite, sont rares. Parmi celles de Probus, une représente le buste de cet empereur radié, tenant un sceptre, surmonté d'un Aigle; avec la légende : IMP. C. M. AVR. PROBVS P. F. AVG. On voit au revers le Soleil dans un char traîné par quatre chevaux. La légende est : SOLI INVICTO. Le revers d'une de Carinus représente les

(1) Mediobarbus in libro cui titulus : *Imperatorum romanorum numismata, pag.* 497.

vases pontificaux, avec la légende: PIETAS AUGG. A l'exergue: RAZ. Une de Maximien Hercule représente l'empereur à cheval, et au-dessous une galère. La légende est: VIRTUS ILLYRICI. A l'exergue, TR. On voit sur une de Constance Chlore quatre soldats sacrifiant devant la porte d'un camp, avec la légende: VIRTUS MILITUM. Ces deux dernières sont d'argent pur, et rares.

Une de Licinius, père, représente au revers Jupiter sur un Aigle; la légende porte: JOVI CONSERVATORI. On voit sur une autre du même empereur, Jupiter debout, tenant une Victoire et une haste; d'un côté, un aigle à ses pieds, de l'autre un captif avec la même légende. Une troisième a le même revers, à l'exception du captif qui ne s'y trouve pas.

Parmi les médailles de Constantin le grand, deux sont d'argent pur. On voit au revers de l'une, l'empereur debout; il tient de la main droite le *Labarum*, (1) et de la gauche une Victoire sur un globe; il foule aux pieds un captif. La légende est: VICTORIA AUGGG.

(1) Voyez l'article de *St. Denis-Westrem*. pag. 59.

L'exergue porte ces caractères : TR. OBS. Le revers de l'autre représente une femme assise, qui porte de la main droite une Victoire, et de la gauche une haste. La légende est la même que la précédente. A l'exergue : TR. M. S. (*Treveris moneta signata*) Une représente au revers la tête de Mars casquée, avec la légende : MARTI CONSERVATORI; une autre : la tête du Soleil radiée, avec la légende : SOLI INVICTO COMITI; on voit sur une troisième la porte d'une ville; la légende est : PROVIDENTIAE AUGG. Enfin sur une quatrième de Constantin le grand, est représenté du côté de la face le buste de l'empereur, casqué, avec la légende : CONSTANTINUS AUG. Au revers, deux esclaves enchaînés au pied d'un trophée; la légende est : VIRTUS EXERCIT. Toutes ces médailles de Constantin ne sont pas communes en argent.

La médaille de Fausta, qui est très-rare en argent, porte sur la face, la légende : FLAV. MAX. FAUSTA AUG. On voit au revers, une femme debout, tenant deux enfans dans ses bras, avec la legende : SALUS REIPUBLICAE; dans l'exergue : P. LG. *Ce*

revers, dit Tristan, (1) *fait clairement voir que Fausta ayant engendré deux enfans jumeaux, qui furent peut-être Constantin le jeune, et une de ses sœurs; il qualifie ces enfans de l'*ESPÉRANCE DE LA RÉPUBLIQUE, *c'est-à-dire de l'Empire romain; étant tout apparent que par cette naissance et par la fécondité de Fausta, Constantin ne manquerait pas d'héritiers.* La légende du revers de celle de Tristan est: SPES REIPUBLICAE et de l'exergue: S. M. TR. P., c'est-à-dire *Sacra moneta Treveris percussa:* on lit à l'exergue de la nôtre: P. LG., peut-être: *Percussa Lugduni.*

Le revers d'une des médailles de Crispe représente un cippe, surmonté d'un globe; on lit sur le cippe: VOTIS XX. Autour: BEATA TRANQUILLITAS. On voit sur une autre dans une couronne: VOT. X.; autour: DOMINOR. NOSTRORUM. CAESS. Sur le revers d'une troisième médaille de Crispe est Jupiter debout, tenant une Victoire et une haste; d'un côté, il y a un Aigle à ses pieds,

---

(1) Tristan, dans son Histoire générale des Empereurs, tom. 3. pag. 573.

de l'autre un Captif, avec la légende : JOVI CONSERVATORI. Ces médailles sont rares.

On lit sur une médaille de Constantin le jeune, dans une couronne : VOT. X. ; autour : CAESARUM NOSTRORUM. La face d'une autre de ce même empereur le représente, tenant une Victoire ; la légende est : BEATA TRANQUILLITAS. Ces deux médailles sont peu communes en argent.

On voit sur le revers d'une médaille de *Constant*, *un Phénix* sur un bucher, avec la légende : FEL. TEMP. REPARATIO. Constant est représenté sur un autre revers, la tête casquée, un long sceptre, ou autre marque distinctive à la main, conduisant un jeune homme, qu'il fait sortir comme d'une grotte, ombragée d'un arbre ; la légende est la même que la précédente : FEL. TEMP. REPARATIO. *Ce revers*, dit Tristan, (1) *est des plus énigmatiques.* Il semble, selon Patin, (2) que l'empereur, tirant ce jeune homme de cette retraite sauvage, est le

---

(1) Tristan, dans son Histoire générale des Empereurs, tom. 3. pag. 621.

(2) Patinus in libro cui titulus : *imperatorum Romanorum numismata*, pag. 377. ait : *videtur imperator*

symbole de l'heureux rétablissement de la chose publique, ou peut-être de la liberté, accordée aux Chrétiens, qui pendant les persécutions de Dioclétien et de Maximien, avaient été obligés de chercher un azile dans les solitudes et les cavernes. On lit à l'exergue : P. LG., peut-être : *Percussa Lugduni.* Cette médaille est à fleur de coin, et rare.

Une médaille de Magnence représente au revers deux Victoires, tenant un bouclier, dans lequel il y a : VOT. V. MVL. X. Au-dessus du bouclier est le monogramme du Christ ; au-dessous : SP. On voit sur le revers de l'autre, dont la légende est un peu fruste, l'empereur debout, tenant une Victoire et le *Labarum*, avec le monogramme du Christ. Sur le revers de celle de Décence sont deux Victoires, tenant un bouclier, dans lequel sont ces caractères : VOT. V. MVL. X. La légende est : VICT. DD. NN. AUG. ET

---

armatus puerum ex antro ducere, sive tranquillitati temporum indicandæ, sive fortassis Christianos libertati designandæ, qui superioribus temporibus Diocletiani scilicet et Maximiani solitudines sibi securiores arbitrabantur. Ii fortassis reducti videntur ope Christiani et optimi imperatoris, sicque tempora feliciter reparata.

CAES. A l'exergue RB. Les trois dernières sont très-rares en argent. Une de Julien second, dont nous avons encore parlé ci-dessus, ne représente rien de remarquable; elle est d'argent pur.

A la mi-Mai 1800, on a déterré au même village, à-peu-près à la profondeur de trois pieds, un petit pot de terre cuite, contenant quatorze médailles Romaines en grand bronze; une de Faustine la mère; quatre de Marc-Aurèle; une de Lucius Verus; une de Commode; deux de Mamée; une de Septime Sévere; quatre de Maximien. De toutes celles qui font partie de ce dernier dépôt, une seule qui m'a paru de quelque importance pour les antiquaires, est celle de Lucius Verus; elle représente la tête de cet empereur, et au revers l'image de Verus sur un char traîné par quatre Éléphans avec quatre conducteurs. La légende, un peu fruste, porte: CONSECRATIO. SC. Les consécrations et les apothéoses sont représentées sur les médailles, tantôt par un bucher, tantôt par un Aigle sur un globe, tantôt par un autel, ou par quelqu'autre symbole, tantôt enfin par un *carpentum*, espèce de char attelé, ou de Chevaux

ou d'Éléphans, qui servent à signifier les consécrations, c'est-à-dire l'entrée triomphante des princes et des princesses dans le ciel et leur admission au nombre des Dieux. Donc cette médaille a été frappée pour célébrer la consécration de Verus. Capitolin (1) fait mention de la consécration de ce prince dans la vie de Marc-Aurèle: *La bonté de Marc-Aurèle était si grande*, dit cet historien, *qu'il cacha et excusa toujours autant qu'il put, les vices de Verus, quoiqu'ils lui déplussent extrêmement, et il le fit mettre au rang des Dieux après sa mort.*

La moins antique de ces pièces est de Maximin, avec le revers: VICTORIA GERMANICA, époque qu'on place sous l'année 236 de l'Ère chrétienne.

On m'a assuré qu'on a déterré au même village plusieurs Urnes qui ont été mises

---

(1) Capitolinus in vita Marci Aurelii, cap. 15. *Tantæ autem sanctitatis fuit Marcus, ut Veri vitia et celaverit et defenderit, quum ei vehementissime displicerent, mortuumque eum Divum adpellaverit.* Et aliquanto post: *omnes honores, qui Divis habentur, eidem dedicavit.*

en pièces par les ouvriers qui les avaient découvertes.

M. Charles Van de Woestyne, établi à Gand, a aussi acquis une médaille d'or qu'un cultivateur avait trouvée à Meerlebéke. Elle est de Valens. La légende autour de la tête porte: D. N. VALENS P. FEL. AVG. On voit au revers, l'empereur en habit militaire, tenant le *Labarum* de la main droite, et de la gauche un globe, surmonté d'une Victoire. La légende est : RESTITUTOR REIPUBLICAE.

ZWYNAERDE.

Ce village, arrosé par l'Escaut, est à une lieue de Gand.

On y a déterré une médaille d'Hostilien en grand bronze, et une de Trajan en argent. On voit sur la face de la première, la légende : IMP. CAE. C. VAL. HOS. MES. QUINTUS AUG. Au revers, est une femme debout,

appuyée sur une colonne, avec la légende: SECURITAS AUGG. A l'exergue, S. C. Toutes les médailles d'Hostilien, en grand bronze, sont rares.

Celle de Trajan représente au revers, une femme debout, tenant un caducée de la main droite, de la gauche une corne d'abondance. La légende porte: PARTHICO P. M. TR. P. COS. VI. S. P. Q. R. (1)

S.T DENIS-WESTREM.

VILLAGE à une lieue de Gand sur la route de Courtrai, arrosé par la rivière de Lis.

En 1787, un cultivateur, en abattant un arbre, y a découvert une vingtaine de médailles Romaines d'or. Craignant le fisc, il les vendit en plusieurs parties à différens orfèvres.

(1) M. Somers, curé de Nazareth, est possesseur de ces deux médailles, trouvées à Zwynaerde.

Cette découverte s'étant un peu éventée, j'ai eu le bonheur, après bien de démarches, d'en acquérir sept, en payant pour quelques-unes le double de leur valeur intrinsèque. Une est de Constantin le grand, deux de Valentinien, une de Valens, deux de Théodose, une d'Honorius.

On lit autour de la tête de celle de Constantin, D. N. CONSTANTINUS P. F. AUG. Le revers représente l'empereur debout tenant le *Labarum* dans la main droite, et une Victoire, qui lui présente une couronne, dans la gauche; il foule aux pieds un captif. La légende porte: VICTORIA A. AVGGG. Au champ: A. R. A l'exergue: CO. M. OB. (*Constantinopoli moneta obsignata.*)

Le *Labarum*, comme on le voit sur les médailles de quelques empereurs, et particulièrement sur celles de la famille des Constantins, était une espèce d'enseigne ou d'étendard composé d'une pique, au haut de laquelle était attaché un morceau d'étoffe précieuse d'environ un pied quarré, sur laquelle on voyait formé le monogramme de Jésus-Christ ☧ qui est accompagné de ces deux lettres A et Ω, pour signifier que Jésus-Christ est le com-

mencement et la fin de toutes choses. (1) Le nom de *Labarum* a été inconnu à toute la haute antiquité; et ce mot est de nouvelle création dans le bas Empire. Toutes les fois que Tertullien (2) parle des enseignes Romaines, il employe toujours le mot de *Vexillum* ou de *Cantabrum*, et jamais celui de *Labarum*, quoiqu'il y ait eu des enseignes militaires avant Constantin de la forme du *Labarum*, cependant avec cette différence que celles-là étaient un peu plissées et froncées par le haut; au lieu que le voile ou drapeau du *Labarum* était tendu et tout-à-fait déplié, comme on peut voir sur plusieurs anciens monumens et particulièrement sur le revers de quelques médailles. De plus il n'y avait qu'un *Labarum*, qui était le drapeau impérial dont l'étoffe était de pourpre, toute éclatante d'or et de pierreries. C'est sur ce drapeau que Constantin le grand fit broder en caractères hiéroglyphiques le nom adorable de Jésus-Christ, en reconnaissance de ce que ce

(1) Prudent. L. 1. contra Symmac.
Christus purpureum gemmanti textus in auro
Signabat LABARUM, etc.

(2) Tertul. in Apolog. cap. 16.

signe sacré lui était apparu dans le ciel pendant son expédition contre Maxence. (1)

On lit autour de la tête d'une de Valentinien, D. N. VALENTINIANUS P. F. AUG. On voit au revers l'empereur tenant le *Labarum* et une Victoire, qui lui présente une couronne, avec la légende : RESTITUTOR REIPUBLICAE ; à l'exergue : SNNN. L'autre médaille de Valentinien a la même face que la précédente. Le revers représente deux empereurs assis, soutenant le même globe; derrière eux une Victoire. La légende porte : VICTORIA AUGG. L'exergue : TR. OB. (*Treveris obsignata*)

On voit sur celle de Valens, la tête de cet empereur, avec la légende : D. N. VALENS. P. FEL. AUG. Au revers l'empereur en habit militaire, tenant le *Labarum* de la main droite, et de la gauche un globe, surmonté d'une Victoire; dans le champ une grande croix. La légende est : RESTITUTOR REIPUBLICAE. A l'exergue se trouvent

(1) Vide Euseb. *de vit. Constant.* II. 7. Niceph. VII. 36. Sozom. 1. 4. Baron. *Annal. eccles.* tom. 1. an. 312. cap. 5. Chausse *de Signis militaribus.* Græv. *Thes. Antiq. Roman.* tom. 10. pag. 1530.

ces caractères. ANT. A. (*Antiochiæ officina prima. Monnaie frappée à Antioche, dans le premier hôtel de la monnaie. L'A* vaut *I*, en fait de lettres numéraires.)

Une de Théodose porte autour de la tête de cet empereur la légende suivante: D. N. THEODOSIUS P. F. AUG. Au revers est l'empereur debout tenant de la main droite le *Labarum*, et de la gauche une Victoire sur un globe; il foule un captif de son pied gauche. La légende marque : VICTORIA AVGG. L'exergue, CO. M. OB. L'autre de Théodose a la même face. On voit au revers deux empereurs assis, tenant chacun de la main droite un globe, derrière eux une Victoire. La légende est: VICTORIA AUGG. On voit dans le champ ces deux caractères: M. D. à l'exergue: CO. M. (*Constantinopoli moneta.*)

La dernière est d'Honorius; elle représente la tête de cet empereur avec la légende: D. N. HONORIUS. P. F. AUG. Au revers, l'empereur en habit de guerre, tenant le *Labarum* de la main droite, dans la gauche un globe, surmonté d'une Victoire; il foule aux pieds un captif. Dans le champ: R. V.

La légende porte : VICTORIA AUGGG. L'exergue : CO. M. OB. Cette médaille est la moins ancienne de ce dépôt. Selon les antiquaires, (1) elle doit être placée en 394 de l'Ère chrétienne.

Sans vouloir rien hasarder sur l'époque à laquelle ce trésor a pu être enfoui, ne serait-ce point à l'arrivée des Vandales qui en 406 sont entrés dans la Belgique, où ils ont mis tout à feu et à sang? (2)

---

(1) Mediobarbus in libro cui titulus : *imperatorum romanorum numismata*, pag. 525.

(2) Vide Prosperi Aquitani chronicon ex editione Labbeana. tom. 1. novæ biblioth. Mss. pag. 46 : *Arcadio et VI. Probo* (anno Christi 406) *Vandali et Alani Gallias trajecto Rheno, pridie Kalendas Januarias ingressi.* Item Zosim. L. 6. Orosi. L. 7. etc.

Voyez en cet ouvrage *Hollain* et *Rongy*.

GOTHEM.

VILLAGE à quatre lieues de Gand, sur la Lys, route de Courtrai.

Sanderus (1) atteste que l'on y a déterré des médailles Romaines.

AUWEGHEM.

VILLAGE à une lieue et demie d'Oudenaerde et quatre de Gand.

On y a découvert deux médailles de Trajan en grand bronze. On voit sur le revers de l'une l'empereur, assis sur une estrade, haranguant ses soldats. La légende est fruste.

(1) Sanderus Fland. illust. tom. 3. L. 1. pag. 44.

HUYSSE.

A une lieue et demie d'Oudenaerde.

Meyerus en parle dans ses Annales sous l'an 877. (1)

On y a trouvé, près de la petite chapelle nommée *ten Ast*, située sur une hauteur, une médaille de Vespasien en argent, et une de Commode en grand bronze.

LEDE S.T DENIS.

On a découvert en cet endroit, qui est à une lieue et demie d'Oudenaerde, une médaille de l'empereur Commode, du premier module.

(1) Meyerus. L. 2. annal. Fland. pag. 14. sic loquitur : *Anno* 877 *Conradus comes assignavit monasterio Corbeinsi villam* Usciam *juxta Aldenardam.*

OYCKE.

Village à une demi-lieue d'Oudenaerde.

On y a déterré un Vespasien en or. M. Jean-Xavier Gyselinck, habitant d'Oudenaerde, a eu l'honnêteté de me le céder.

On voit sur la face, la tête de Vespasien, couronnée de Laurier, avec la légende : IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG. Sur le revers est un Bœuf paisible ; la légende porte : COS. VII. Le Bœuf ou le Taureau est représenté sur les médailles, quelquefois comme une Divinité, d'autres fois comme une victime qu'on immolait aux autres Dieux. On le prend aussi pour symbole de la guerre, de la paix, de l'abondance, des colonies, etc. Quand le Taureau paraît paisible et tranquille, c'est la paix qu'il annonce, disent les antiquaires. (1) Il faut donc, ce me semble,

---

(1) Voyez *la Science des Médailles*, par Dom Mangeart, pag. 353.

Pausanias in Phocicis : *Carystii ex Eubœa bovem*

considérer le Taureau sur ce revers, comme le symbole de la paix. Selon Mediobarbus (1) cette médaille retombe en 76 de l'Ère chrétienne, époque qui ne paraît pas beaucoup postérieure à la dédicace du temple de la Paix par Vespasien.

EYNE.

Ce village est arrosé par l'Escaut, et à une demi-lieue d'Oudenaerde.

On y a trouvé une médaille de Marc-Aurèle, en grand bronze.

æreum Apollini statuerunt de Persica victoria. Boves quidem et Carystii et Platæenses ideo dedicarunt, quod, uti ego opinor, barbaris è Græcia expulsis, et alias fortunas liberas haberent, et libero solo terram arare potuerunt.

(1) Mediobarbus in libro cui titulus: *Imperatorum Romanorum numismata*, pag. 115.

B E V E R E N.

Village, tenant aux fauxbourgs d'Oudenaerde.

On y a déterré une médaille de Néron en moyen bronze; et une de Vespasien, une de Trajan, une d'Antonin le Pieux, en grand bronze.

CASTRE et MOOREGHEM

Sont deux villages dans le voisinage d'Oudenaerde. Folcardus, abbé de Lobbes, fait mention de Mooreghem en 1100. (1) Sanderus (2) atteste qu'on lui a montré des

(1) Miræus in notitia Ecclesiæ Belgii. tom. 2. Oper. dipl. pag. 672. inter alia sic : *Folcardus abbas.... quidquid prædii habuimus in vico* Moringhem.... *vendere decrevi.*

(2) Sanderus *Fland. illust.* tom. 3. L. 6. in descriptione Aldenardæ, ait : *Exhibita mihi sunt utroque loco reperta numismata, Romanorum habitationes arguentia.*

médailles Romaines trouvées dans ces deux endroits.

J'ai vu aussi deux médailles de Trajan en grand bronze qu'on avait déterrées à Mooreghem.

M. Jean-François Bouchel, établi à Oudenaerde, en possède une d'Auguste qu'on a découverte entre Mooreghem et Beveren. On voit sur le revers un autel avec la légende PROVIDENT. Elle est en moyen bronze, et commune.

P E T E G H E M.

PETTINGEHEM, aujourd'hui *Peteghem*, près d'Oudenaerde, fut autrefois, selon la remarque de Meyerus, (1) une demeure des rois et des princes.

---

(1) Meyerus in *Annalibus Flandriæ*. L. 2. ad an. 865. ait : *Notandum* PETTINGEHEM *juxta Aldenardam regum antiquitus ac principum fuisse domum.*

Charles le Chauve, roi de France, data de *Pettingehem* son diplôme de l'an 864, par lequel il confirma quelques anciennes possessions de l'abbaye de St. Bavon. (1) Il est étonnant que le savant Mabillon, (2) dans l'énumération des anciens palais des rois de France, ne fasse point mention de cet endroit.

Plusieurs auteurs estimés croient que Peteghem a servi aux Romains de place forte contre les incursions des barbares; les autres en font un palais des Goths: mais tous leurs raisonnemens ne paraissent fondés que sur des conjectures. Ce qui est certain, c'est que Peteghem nous fournit de tems en tems quelques médailles Romaines. J'en possède quatre en grand bronze. Une de Faustine la mère; une de Lucius Verus; une de Lucille, épouse de Verus; une de Philippe, le fils. Il n'y a que celle de Faustine qui mérite l'attention des antiquaires. On voit sur la face la tête

(1) Voyez Miræus. tom. 1. *Donat. piar.* cap. 19. pag. 27. ubi sic: *Datum V idus Octobris, indictione XII anno XXV regnante Karolo gloriosissimo rege. Actum apud* PETTINGEHEM *villam in dei nomine feliciter. Amen.*

(2) Mabillon *de re Diplomatica.* L. 4.

de Faustine avec cette inscription: DIVA FAVSTINA. Le revers représente un temple magnifique à dix colonnes, et orné de statues. La légende est fruste. On lit à l'exergue: S. C. Ce qui confirme ce que dit Capitolin, (1) que le sénat a dédié un temple à l'honneur de l'imperatrice Faustine, épouse d'Antonin le Pieux.

J'ai aussi trois médailles en argent, trouvées à Peteghem. Une de Lucius Verus; une d'*Otacilia Sévera*, femme de l'empereur Philippe; une de Mariniana, seconde femme de l'empereur Valérien. Sur la première on lit autour de la tête: L. VERVS ARMENIACVS. Au revers est une figure militaire, debout, portant une lance, avec cette légende: TR. P. IIII. IMP. II. COS. II. Le revers de la seconde représente une femme assise, soulevant son voile, et tenant une haste transversale avec la légende: PVDICITIA AVG.

La troisième, qui est de Mariniana, représente au revers un paon, qui fait la roue avec

(1) Capitolinus, de Antonino Pio loquens, ait: *Tertio imperii sui anno Faustinam uxorem perdidit, quæ a senatu consecrata est, delatis Circensibus et* TEMPLO.

sa queue. Ce qui désigne l'apothéose de cette princesse. La légende porte : CONSECRATIO. Cette médaille est rare.

OUDENAERDE.

Ce n'est pas ici le lieu, ou de défendre, ou d'attaquer le sentiment de Marchantius, (1) de Sanderus, (2) de Gramaye (3) et d'autres historiens estimés, qui prétendent que le nom d'*Oudenaerde* en flamand, et d'*Aldenarda* en latin, vient du mot *aud* ou *ald*, qui veut dire *ancien*, et du mot *naer* pour *ner*, c'est-à-dire des *Nerviens*. Nous laisserons cette discussion aux étymologistes. Nous remarquerons seulement que la ville d'Oudenaerde paraît avoir une origine très-ancienne, quoique son

---

(1) Marchantius, *Fland. descript.* L. 1. pag. 45.

(2) Sanderus, *Fland. illust.* tom. 3. L. 6.

(3) Gramaye, *Antiq. Fland.* pag. 48.

nom ne soit connu que dans le moyen âge. (1) Oudenaerde est une des villes de la Flandre où l'on déterre le plus de médailles, non-seulement des empereurs Romains, mais aussi des Gaulois et des premiers rois de France.

En creusant dans l'Escaut, qui arrose la ville, on a trouvé entr'autres une monnaie d'or dont parle M. Bouteroue, (2) et que M. l'abbé Ghesquiere (3) attribue aux habitans de la Gaule Belgique. Elle porte d'un côté l'empreinte, mal gravée, d'un cheval sans bride et sans selle; au-dessus du dos du cheval on voit un astre ou une roue. De l'autre côté, on croit voir une espèce d'étendard et quatre cornes.

---

(1) Meyerus ad annum 840, pag. 12, dicit: *Ludovicus pius altaria* (sic vocat curiales antiquas, ait Gramaye) *Corturiacum*, *Putthem*, *Turhold*, ALDENARDAM, *Heynam*, *Haltram*, *Nivellacum*, *Donsam*, *Cominium*, *Spiram*, *Maldegham*, *Rodenburgum*, *Slipias*, *Vandelmaro fertur concessisse episcopo*, *ad augendum Tornaci canonicorum collegium*, *etc.*

(2) Bouteroue, *Recherches des Monnaies de France*, *etc.* pag. 40 et 41.

(3) Ghesquiere, *Mémoire sur trois points intéressans*, *etc.* pag. 33.

On a encore découvert au même endroit plusieurs autres monnaies Gauloises, dont trois pièces en or. Une, de la même grandeur que la précédente, ne représente que la tête d'un animal. La seconde, plus petite, paraît exprimer le Janus à double tête, mais presque effacé. La troisième est celle qui se trouve dessinée dans la collection de Paul Petau. (1) Les autres pièces Gauloises qu'on y a trouvées sont au nombre de trois; elles sont de cuivre; mais d'un alliage de métaux singulier. (2) On voit sur la face une tête d'homme très-grossièrement formée, au revers un animal, dont il n'est pas aisé de reconnaître l'espèce. J'ai toutes ces médailles Gauloises dans mon cabinet. Voyez l'article de BRUGES.

Voici maintenant celles des empereurs Romains qu'on a déterrées à Oudenaerde, et que je possède.

Une de Néron en petit bronze.

---

(1) Cette collection porte le titre de: *Pauli Petavii antiquariæ suppellectilis portiuncula*. Voyez le *Novus thesaurus antiquitatum Romanarum Alb. de Sallengre*. tom. 2. pag. 1045. inter aureos nummos octavus.

(2) Voyez M. le Comte de Caylus. tom. 6. *Antiq*. pag. 330.

Deux de Vespasien en moyen bronze, dont une représente au revers la Judée assise sur un monceau d'armes au pied d'un Palmier; elle y déplore son sort. La légende porte: IVDAEA CAPTA. On voit à l'exergue: SC.

Le Palmier désigne la Judée, parce qu'il abonde dans ce pays. Il est évident que cette médaille a été frappée pour éterniser la conquête de la Judée et la destruction de Jérusalem par Vespasien. C'est sous ce même emblême d'une femme désolée que Jérémie (1) pleura la ruine de Jérusalem et la captivité de ses frères après la prise de cette ville par Nabuchodonosor. On pourrait aussi joindre ici cette célèbre Prophétie: (2) *Filles de Jérusalem ..... pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfans.*

Neuf en grand bronze. Une de Trajan; une d'Antonin; une de Faustine la mère; une de

---

(1) Jerem. Lament. cap. 1. ℣. 1, 2, 4. *Facta est quasi vidua domina gentium: princeps provinciarum facta est sub tributo. Plorans ploravit, et lacrymæ ejus in maxillis ejus .... ipsa oppressa amaritudine, etc. etc.*

(2) Luc. 23. ℣. 28 etc. *Filiæ Jerusalem super vos ipsas flete, et super filios vestros.*

Faustine la jeune; une d'Ælius; une de Julie Mamée; une de Sévere Alexandre; une de Philippe, le père; une de Maximin.

Cinq en argent. Une de Néron, une de Vespasien, une de Caracalla, une d'Elagabale, une de Salonine. Celle de Néron est fourrée. Elle est très-bien conservée, et très-rare. On lit autour de la tête de Néron: NERO CLAVD. CAESAR DRVSVS GERM. PRINC. IVVENT. Le revers représente les vases pontificaux; le simpule, le trépied, le bâton augural, la patère. La légende porte: SACERD. COOPT. IN OMN. CONL. SVPRA NVM. EX SC. (1)

J'ai vu encore une autre médaille de Néron en or, et une en argent avec la déesse *Salus*, déterrées à Oudenaerde.

Il y a dans cette ville un endroit qu'on appelle, *het Sacksken*. On y voit quelques débris d'un ancien édifice, au point même où l'Escaut se sépare en deux branches.

Une ancienne tradition fait de cet édifice un péage ou douane du tems des Romains

(1) Voyez Spanheim *de usu et præstantia Numismatum*, tom. 2. pag. 368. edit. Amstel. 1717. Item Beger, pag. 223, du *Thesaurus Brandenb.*

(*'t Tolhuys der Romeynen*). C'est-là sur-tout et dans les environs de cette place que l'Escaut est riche en médailles Romaines. On y a découvert, entr'autres, une de Domitien en moyen bronze; une d'Antonin le Pieux, une de Marc-Aurèle, deux de Commode en grand et une de Magnence en petit bronze. (1)

Il serait hors de propos de parler ici des monnaies des anciens rois de France qu'on y a découvertes, sur-tout des rois de la seconde race.

Je rapporterai dans un autre mémoire deux pièces de monnaie de plomb, de figure ronde, trouvées, il y a environ seize ans, dans l'Escaut. L'une représente des lunettes, on lit au revers: AVDENAERDE. L'autre

---

(1) M. Raepsaet, membre du Corps législatif et de l'Académie des Sciences de Zélande, demeurant à Oudenaerde, a eu la complaisance de m'y conduire; et M. Jean-François Bouchel m'a communiqué les médailles qu'on y a trouvées, avec plusieurs autres déterrées dans les villages voisins, nommément à Beveren, Huysse, Kerkhem, Eyne, Lede, St. Denys, Materen, Eename, Bas-Eename, Melden, Kerkhove, Auweghem, etc. dont il est parlé en cet ouvrage. C'est dommage que la plupart de ces pièces ne soient pas bien conservées.

n'est marquée que d'un côté, et porte ce monogramme :



ce qui visiblement désigne *Kurteriacum* ou *Kurtracum*. Il n'est guère aisé de conjecturer à quelle époque ni à quelle occasion elles ont été frappées.

EENAME.

EENAME ou *Eynham*, (autrefois *Etha* et *Itha*, selon Sanderus, ou *Eiham* et *Iham*, selon Lindanus) à une demie-lieue d'Oudenaerde. Il y a des historiens qui en font le siège du duché de Lothier avec un port célèbre et une forteresse formidable. (1) Tout cela

(1) Beatus Rhenanus. L. 1. rerum Germanicarum. Item Baldericus. L. 2. cap. 45. Sigebertus in chron. ad ann. 1005.

n'étant pas de mon sujet, je dirai seulement, que cet endroit a eu le sort, que plusieurs autres villes de Flandre ont subi au neuvième siècle; les Normans l'ont brûlé et détruit en 880. (1)

On a déterré entre Oudenaerde et Eename une médaille de Vespasien en grand bronze. Elle représente au revers: S. P. Q. R. OB CIVES SERVATOS dans une couronne civique. Sous Vitellius la république tombait en décadence; sous Vespasien la vertu et l'honneur furent rappelées et rentrèrent dans leurs droits. Le sénat, pour reconnaître le grand mérite de Vespasien, lui offrit la couronne civique, et fit frapper cette médaille en son honneur. L'inscription contenue dans la couronne marque, que le sénat et le peuple Romain consacrent ce monument à Vespasien pour avoir sauvé les citoyens. (2)

---

(1) Meyerus in Annalib. Fland. L. 2. pag. 14 et 15. *Eversa in Flandris .... Aldenarda, Alostum, Petigheham*, EYNHAMA, *etc.*

(2) Suetonius de Vespasiano: *Per totum imperii tempus nihil antiquius habuit, quam prope afflictam nutantemque rempublicam firmare, etc.*

BAS-EENAME.

A Bas-Eename, près de l'Escaut, on a trouvé une médaille de l'empereur Hadrien, du premier module. On voit sur le revers l'empereur à cheval, haranguant trois légionnaires. La légende est fruste. On a découvert la même médaille près de Breskens; on en parlera ci-après.

VELSICQUE.

Village situé à quatre lieues de Gand, et à deux d'Oudenaerde, est célèbre par les monumens Romains qu'on y a découverts; c'est ce qui a donné occasion à beaucoup de

conjectures sur l'origine et l'ancienneté de cet endroit. Voyez Ortelius, (1) Sanderus, (2) etc.

Marchantius (3) donne à ce village le titre de *riche en antiquités Romaines*, et dit entre-autres, qu'on y a déterré des statues d'Apollon et de Mercure, des médailles de Néron, de Sévere, de Gordien, jusqu'à Constantin, et plusieurs vases anciens de terre cuite, à large ventre et d'embouchure étroite. Gérard Renterghem, *secrétaire de la baronnie de* Sotteghem, selon le même auteur, possédait

(1) Ortelius in theatro orbis terrarum, titulo: *Belgium.*

(2) Sanderus. tom. 3. Fland. illust. L. 4. pag. 157. edit. Hag. Com. 1732.

(3) Marchantius, Fland. descrip. L. 1. pag. 37: *Velsica aut Veltcica non egenus pagus Romani operis, puteorum, vasorum figulinorum rubentium, ventre amplo, ore strictissimo; ac numismatum Neronis, Gordiani et Severi, ad Constantinum usque: neque non effigierum Apollinis Mercuriique, numinum fabulosorum; adeo ut paucos cis annos Gerardus Rentergemus, baroniæ Sottingemiæ à secretis, penes se habuerit ducenta numismata Romanæ antiquitatis, Veltcicæ inventa, argentea.* — Cet auteur écrivit ses Annales l'an 1595.

une collection de deux cents médailles Romaines en argent, trouvées à Velsicque.

Guicciardin (1) rapporte, qu'on a découvert entre Sotteghem et Velsicque d'anciennes murailles et d'autres débris antiques, des caves et des puits très-profonds; dans ces ruines on a rencontré plusieurs médailles Romaines.... avec des vases, et des figures en bronze d'Apollon et de Mercure.

J'ai acquis un assez grand nombre de médailles Romaines qu'on a trouvées à Velsicque. Je commencerai par celles d'argent. Deux de Vitellius, deux de Trajan, une d'Hadrien, une de Sabine, une de Faustine la jeune, quatre de l'empereur Commode, une de Septime Sévere, une de Geta, une de Balbin,

---

(1) Guicciardinus Belg. descrip. *Gandavum.* pag. 374. edit. Amst. 1660. ait: *Quarta circiter à Gandavo Alostoque leuca, via quæ versus austrum porrigitur inter egregium pagum Sottegemium Velsicamque detectæ sunt nuper parietinæ, ruderaque murorum veterum, tum hypogæa quoque et profundi admodum putei: inventi autem in his ruinis ac finitimis aliquot locis plurimi nummi veterum Romanorum, Neronis præsertim, Gordiani et Constantini, item vasa, et signa ex metallo Apollinis et Mercurii, etc.* — Guicciardin publia sa description des Pays-Bas en 1587.

une de Gordien Pie, deux de Philippe le père, une de Postume, une de Maximien Hercule.

Les deux médailles de Trajan sont fourrées, mais d'ailleurs communes Celle d'Hadrien est à fleur de coin; au revers est représenté le Nil par un vieillard couronné de joncs, et assis le long d'une eau coulante. Il paraît s'accouder sur des bancs de sable formés de ses débordemens: il tient dans la main droite une plante, que l'on croit être le *Papyrus*; il soutient de la main gauche une corne d'abondance, remplie de toutes sortes de fruits, symbole de la fertilité des terres, que ce fleuve arrose et féconde par son limon. La légende porte: NILVS. Voyez Vaillant. (1)

La médaille de Balbin est aussi très-bien conservée. On voit sur le revers une femme debout, tenant une couronne et une Palme, avec la légende: VICTORIA AVGG. Cette médaille, qui est rare, nous rappelle la victoire remportée sur Maximin, dont parle Capitolin. (2)

---

(1) Vaillant, tom. 2, de Aureis et Argenteis. pag. 145. edit. Rom.. 1743.

(2) Capitolinus, titulo: *Maximini duo ad Constantinum augustum.*

Celle de Maximien Hercule est d'argent pur. Elle représente quatre soldats qui sacrifient devant la porte d'un camp. La légende est: VIRTVS MILITVM. Elle paraît relative à la victoire sur les Sarmates, due à la bravoure de ses soldats, qui cependant en attribuent le succès aux Dieux. Beger (1) donne la même médaille; elle est rare.

Les médailles en grand bronze, qu'on y a découvertes, sont: une de Faustine la mère, une de Faustine la jeune, une de Commode, deux de Julie Mamée, une de Gordien Pie, une de Trajan Déce. Dans ce nombre je crois devoir distinguer celle de Faustine la jeune. On voit autour de la tête de cette princesse, qui est voilée, ces mots: DIVAE FAVSTINAE AVG. MATR. CASTROR. Le revers est orné d'un bûcher, avec la légende: CONSECRATIO. Ce que Dion (2) rapporte dans son histoire, peut servir à expliquer le titre, donné à cette princesse sur cette médaille. *Faustine*, dit cet historien, *fut aussi appellée*

---

(1) Voyez Beger, pag. 781, du *Thes. Brand.*

(2) Dio. L. 71: *Faustina quoque mater castrorum vocata est*, *etc.* — Voyez le Cabinet de la reine Christine. pag. 109.

la mère des troupes ; et il nous apprend au même endroit, que ce titre lui fut conféré, lorsque Marc-Aurèle fut reconnu empereur pour la septième fois par son armée, après la célèbre victoire qu'il remporta sur les Quades. C'est dommage que le revers de cette médaille ne soit pas bien conservé.

Il n'y a plus qu'une médaille en moyen bronze trouvée à Velsicque, qui mérite quelque attention des antiquaires. Elle est de Commode. On voit sur la face la tête de cet empereur, couverte d'une peau de Lion, avec la légende, L. AEL. COMM. AVG. P. FEL. Le type et l'inscription du revers nous font connoître, pourquoi la tête de Commode est ornée de ces dépouilles; car la massue d'Hercule y est représentée avec la légende: HERCVLI ROMANO AVGV. Dion (1) nous apprend, que lorsque le sénat écrivait à Commode, il lui donnait le titre d'*Hercule Romain*. Lampridius (2) rapporte dans la

(1) Dio. L. 72. testatur senatum, quum litteras ad Commodum daret, adpellasse eumdem HERCULEM ROMANUM.

(1) Lampridius in vita ejus, cap. 8, ait: *appellatus*

vie de ce prince, qu'il fût appellé l'*Hercule Romain*, à cause qu'il avait tué des bêtes féroces dans l'amphithéâtre. Mais cette force Herculienne ne fut pas seulement fatale aux bêtes féroces, elle le fut souvent aux Romains mêmes.

On y a aussi déterré, il y a environ dix-neuf ans, dans un petit caveau, une lampe sépulcrale, et deux urnes. Un hazard m'a fait avoir la lampe; j'ignore le sort des urnes. Cette lampe ressemble beaucoup à une de celles qui se trouvent dans le *Museum Passerium* (1).

M. d'Hane Steenhuyse, établi à Gand, a eu l'honnêteté de me communiquer onze médailles, trouvées à Velsicque, en 1785. Une est de Galba, une de Néron, trois d'Hadrien, une de Faustine la mère, deux de Faustine la jeune, deux de Commode, une de Lucius Verus. Elles sont de grand bronze, à l'exception d'une d'Hadrien, qui est du second module. Celle de Galba est

---

est etiam ROMANUS HERCULES, *quod feras Lanuvii in amphitheatro occidisset.*

(1) Voyez le second vol. du livre, intitulé: *Lucernæ fictiles muse i Passerii.* Præfat. pag. 2. N. 3.

la plus remarquable. On voit au revers l'empereur debout, haranguant les cohortes qui ont coutume d'être représentées par leurs porte-enseignes. On lit à l'exergue: ADLOCVT.

MATEREN.

MATEREN ou *Materne* est un village situé à une lieue d'Oudenaerde. On y a trouvé une médaille de Domitien en grand, et deux de Trajan en moyen bronze.

KERKHEM.

A une lieue d'Oudenaerde. On y a découvert une médaille de Philippe, père; elle est du premier module.

MELDEN.

Ce village, arrosé par l'Escaut, est à une lieue d'Oudenaerde.

On y a déterré trois médailles Romaines; une de Faustine la jeune, une de Sévere Alexandre, et une troisième de Dioclétien. Les deux premières sont en grand, et celle de Dioclétien en moyen bronze.

KERKHOVE.

Kerkhove, environ à deux lieues d'Oudenaerde, est situé près de l'Escaut.

On y a trouvé une médaille d'Antonin le Pieux, du premier module.

WAREGHEM.

Le village de *Wareghem* est situé à deux lieues et demie de Courtrai, et à trois lieues d'Oudenaerde.

Au mois de Janvier 1778, quelques ouvriers en creusant la terre y ont rencontré un gros vase d'argile cuite, à la profondeur de trois pieds. La curiosité, ou plutôt la cupidité de ces ouvriers ne permit pas qu'on fît grace au vase d'argile, et dans un instant il fut mis en pièces. Ils y trouvèrent un très-grand nombre (plus de deux cents) de médailles Romaines de grand bronze, toutes couvertes d'une croute de verd-de-gris, et les partagèrent entre eux. L'Abbé Ghesquiere, ex-jésuite, Bollandiste et savant Antiquaire, en étant informé, se rendit aussi-tôt au village de Wareghem et les acheta. (1) Les ayant

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 4. pag. 359.

examinées, celles même dont le champ était usé au point de n'en pouvoir distinguer qu'avec peine, la tête et le revers, il trouva que les unes avaient été frappées sous Nerva, d'autres sous l'empereur Trajan, d'autres sous Hadrien à l'honneur de Lucius Ælius Cæsar, son fils adoptif; que le plus grand nombre avait été frappé sous Antonin, sous Marc-Aurele et sous Commode, deux sous Septime Sévere; une douzaine sous Sévere Alexandre; enfin il observa que la moins antique de toutes ces pièces était celle qui marquait la septième année de la puissance Tribunitienne de Sévere Alexandre et son deuxième Consulat, époque que les antiquaires placent sous l'année 228 de l'Ère chrétienne. (1) Il crut pouvoir en conjecturer, que ce dépôt avait été caché dans la terre durant le règne de Sévere Alexandre, et que du tems de cet empereur, un corps de troupes Romaines avait fait quelque séjour au village de *Wareghem*.

En effet, le nom même de ce village paraît venir à l'appui de cette conjecture, d'autant

---

(1) Mediobarbus in libro cui titulus : *Imperatorum romanorum numismata*, *pag*. 322.

que dans l'ancienne langue Flamande le mot *Wareghem* signifie une *station*, une *demeure* ou un *poste de guerre ; war* ou *ware* y étant emploié pour marquer la *guerre*, les *armes ;* (1) et *ghem*, (ou *hem*, *heim*, *ham*) pour

---

(1) *Werra* ou *guerra* signifie en basse latinité *querelle, contestation, sédition.* Les Capitulaires de Charles le Chauve (apud Sirmondum edit. oper. 1696. tit. 27. cap 15. pag. 155.) disent : *vel rixas et dissensiones, seu seditiones, quas vulgus* WERRAS *nominat, debeamus commovere.* (tit. 52. cap. 19. pag. 341.) *Si* WERRA *in regno surrexerit, quam comes per se comprimere non potest, filius noster, cum fidelibus nostris comprimere studeat, antequam malum in regno nostro accrescere possit.* Plus bas : *et si* WERRA *de quacumque parte in isto regno surrexerit.*

De ce mot *werra* provient le verbe, *werrire, exciter une sédition.* — Voyez les mêmes Capitulaires de Charles le Chauve : (tit. 32. cap 8. pag 190.) *Regnum illi non forconsiliabo, neque* WERRIBO. Ce que le père Sirmond traduit par : *Je n'exciterai point de sédition dans le royaume. (nullam in regno seditionem excitabo.)*

Les mots flamands *werren, warren, embrouiller, troubler*, ont à-peu-près le même sens. L'etymologicum Kiliani explique les mots, *warre, werre*, par *dissention, contention, guerre, etc.* — Voyez aussi le *Glossarium de* Du Cange. tom. 3. pag. 988.

désigner une *station*, une *demeure*, une *habitation*. De-là le nom de *Sueveghem*, comme qui dirait la demeure des *Sueves*; celui de *Gyselbrechteghem*, la *demeure de Giselbert*; celui de *Markhem*, la *demeure de Marc*; et cent autres noms de villages terminés en *hem*, *ghem*, *heim*, *ham*. Miræus (1) rapportant le testament de St. Remi, où se trouve *Biscofesheim*, l'explique également par ces mots, *maison*, *demeure de l'évêque*. Kilianus dans son *Etymologicum* observe qu'*heim* signifie *maison*, *patrie*, *lieu natal*. (*domus*, *patria*, *locus natalis*) Selon

---

(1) Miræus in Cod. donat. piar. tom. 1. pag. 2. Testam. S. Remigii : *Quibus etiam berna ex episcopio, quæ peculiaris prædecessoribus meis esse solebat, cum duabus villis, quas Ludowicus a me sacro baptismatis fonte susceptus amore nominis mei* BISCOFESHEIM *suâ linguâ vocatis, mihi tradidit, etc.* Alors il dit dans les remarques : *Biscofesheim*. Id est, *episcopi domus*. Miræus cite ici le testament de St. Remi d'après Flodoard dans son histoire de l'église de Rheims. Jean-Jacques Chifflet (*de ampulla Remensi*) nous en donne un autre beaucoup plus court. — Voyez Marlot dans son histoire de la Métropole de Rheims. L. 2. cap. 11 et 12.

Vredius, (1) au lieu d'*heim* nous disons maintenant *hem*. Il ne sera point superflu d'ajouter ici la remarque de Marchantius (2) sur la terminaison du nom de la plupart de nos villages. *La plupart*, dit-il, *de nos villages sont terminés en* HEM, KERKE, CAPELLE, ELE, BERG, BEEKE, HOUT, MARQUE, BURG, BROEK. *Ces mots en notre langue signifient* DEMEURE, ÉGLISE, CHAPELLE, NOBLE, MONTAGNE, RUISSEAU, BOIS, BORNE, FORTERESSE *ou* TOUR, MARAIS. (3)

(1) Vredius Fland. eth. pag. 402 : Pro eo (*heim*) nunc dicimus *hem*. Sic *lophem*, *markhem*, *rochshem*, significat : *lupi*, *marci*, *rochi domum*, *etc.*

(2) Marchantius, Fland. descrip. L. 1. pag. 32 : *Pagorum nomina maximam partem finiunt in* HEM, KERKE, CAPELLE, ELE, BERG, BEEKE, HOUT, MARQUE, BURG, BROEK, *vocabula germanica* DOMICILIUM, TEMPLUM, SACELLUM, NOBILEM, MONTEM, RIVUM, SYLVAM, LIMITEM, TURRIM, PALUDEM, etc. *denotantia.*

(3) Voyez Ten Kate, *Aenleyding tot de kennisse van het verhevene deel der nederduitsche Sprake.* Tweede deel. pag. 144 : *Burg*, *Castrum*, *Burg-wal*, *Fossa munimenti.* Pag. 138 : *Broek*, *Palus.*

HARLEBECK.

Harlebeck, en latin *Harlebeca*, petite, mais ancienne (1) ville, est à une lieue de Courtrai.

On a découvert dans le voisinage de ce lieu plusieurs restes d'ouvrages des Romains, des inscriptions et des médailles, entr'autres une médaille d'Auguste, et dans un champ contigu, nommé le *Storsteck*, plus de deux mille dans des pots de terre avec un autre vase d'argile d'une forme élégante. (2)

(1) Gramaye Antiquit. Fland. tit.: *Harlebeca*, pag. 69. ait : *In veteribus a me visis privilegiorum restauratorum chartis semper annotant principes Harlebecam totius comitâtus Flandrici oppidum esse antiquissimum : comitatus intellige veteris intra Scaldim et Legiam.*

(2) Idem eâdem paginâ : *Pluribus in propinquo locis Romani operis rudera, numismata et inscriptiones reperta..... exhibuit mihi nummum veterem Augusti*

En 1499 on y a déterré, près de la rivière de Lis, un cadavre d'une grandeur démesurée, avec l'inscription suivante sur une plaque de plomb: L. MANC. L. F., et un grand vase de verre, rempli de médailles. (1)

Un chanoine de la ci-devant collégiale d'Harlebeck m'a remis en 1789, quelques médailles Romaines, trouvées dans les environs d'Harlebeck. Trois en argent, dont une d'Auguste, une d'Hadrien et une troisième de Septime Sévere. Quatre en grand bronze, parmi lesquelles une d'Ælius; les trois autres sont de Maximin premier.

Arnoldus Andreæ, vir Consularis, et asseruit suo ævo inventa in suburbano agro, STORSTECK *dicto, plusquam duo numismatum millia, testis recondita, aliudque vas figulinum elegans.*

(1) Werwiltius in speculo, a Sandero et Gramaye citatus, refert *in ripa Lizæ circa Harlebecam, anno* 1499 *effossum ingenti mole cadaver, cum tabella plumbea litteris gothicis referente L. MANC. L. F., et vitreâ ingenti, nummis refertâ.* (Putem eum per litteras *Gothicas* intelligere, *Romanas*, male exaratas.)

SUEVEGHEM.

Village à une lieue de Courtrai. Bucherius dans son savant ouvrage intitulé, *Belgium romanum*, (1) tâche de prouver que, lors de la transplantation des Sueves en-deça du Rhin, par ordre d'Auguste, et exécutée par Tibere, (2) on leur a assigné quelques demeures en Flandre. Il pense que *Sueveghem* fut du nombre. Et après avoir allégué quelques

(1) Bucherius in Belgio Romano. L. 1. cap. 20. pag. 49.

(2) Suetonius August. cap. 21. *Suevos ac Sicambros dedentes se traduxit in Galliam, atque in proximis Rheno agris collocavit.* (conatur Bucherius probare Casaubonum et Gruterum pro *Suevis Ubios* sine fundamento reponere.) Idem Tiber. cap. 9: Bello *germanico* patrato *quadraginta millia dedititiorum* (*quadringenta millia captivorum* habet Eutropius) *trajecit in Galliam; juxtaque ripam Rheni sedibus assignatis collocavit.*

motifs, il confirme son opinion par le nom même de *Sueveghem*, comme qui dirait la *demeure des Suéves*. (Voyez WAREGHEM, pag. 92) Il ajoute qu'en 1637, au mois de Mai, on y a déterré environ 300 médailles Romaines depuis Auguste jusqu'à Commode. Il y a entre Courtrai et Bruges un village à-peu-près du même nom, appellé *Zuevezele*. Il paraît assez vraisemblable, sans cependant vouloir fixer l'époque de leur arrivée, que des *Suéves* ont habité la Flandre. St. Ouen, auteur du septième siècle, dans la vie de St. Éloi, (1) fait mention des *Suéves* parmi les Flamands, les Anversois et les Frisons, que ce saint prélat a convertis à la foi; St. Éloi a même éte obligé de s'associer dans le saint ministère un certain Tiluenus, parce-qu'il parlait la langue des Suéves, *quia Suevus erat*. Il y a plus, les Annales Belgiques (2) racontent,

(1) Voyez Dom Bouquet, Recueil des Historiens des Gaules. tom. 3. pag. 557.

(2) Du Chesne in Chronico de gestis Normannorum. tom. 2. script. Franc. pag. 524. *Anno* 880 *Northmanni Tornacum civitatem et omnia monasteria supra Scaldis fluvium ferro et igne devastant.... Cortriaço*

G

qu'en 880, les Normans sortant de la forteresse de Courtrai, qu'ils avaient construite, battirent à plate-couture les Ménapiens et les *Suéves*.

COURTRAI.

COURTRAI, *Cortracum*, *Corturiacum*, *Cortoriacum*, *Curtracum*, *Curteriacum*, est une ancienne ville de Flandre. Il est vrai qu'elle n'est nommée dans aucun monument, que je sache, de la période Romaine; mais la Notice de l'Empire, (1) que l'on croit être du tems de Valentinien III, compte entre

---

castrum ad hiemandum construunt, indeque Menapios et SUEVOS *usque ad internecionem deleverunt.* — Vide Acta sanctorum Belgii. tom. 4. pag. 200. Item tom. 3. pag. 237.

(1) Notitia Imperii occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora, apud Grævium, tom. 7. Thes. antiquit. Roman.

quelques corps de cavalerie les *Cortoriacenses*. Après ce titre : *Intra Gallias cum viro illustri magistro equitum Galliarum*, on voit, parmi plusieurs autres, nommés les *Cortoriacenses*. Il faut donc nécessairement qu'il y ait eu un endroit appellé *Cortoriacum* ; et cet endroit ne peut être que *Courtrai*, clairement désigné sous ce nom par St. Ouen, auteur du septième siècle, qui parlant de St. Éloi, son contemporain, s'exprime en ces termes : *Hoc ergo modo aurificem ..... constituerunt custodem urbium seu municipiorum, his vocabulis .... Tornacensis .... Noviomagensis quoque et Flandrensis, Gandensis etiam et* CORTURIACENSIS. (1) Les Capitulaires de Charles le Chauve en 859 font mention de Courtrai, sous le nom de *Curtricisum*. (2) Il y a des monnaies de ce même roi de France (au neuvième siècle)

(1) Voyez Du Chesne. tom. 1. pag. 627. — Item le Recueil des Historiens des Gaules, par Dom Bouquet. tom. 3. pag. 557.

(2) Capitularia regum Francorum, edit. Paris, 1780. tom. 2. pag. 68. *Missi in Noviomiso, Vermendiso, Adertiso,* CURTRICISO, *Flandra, etc.*

avec la légende : CVRTRIACO. (1) Othelboldus, abbé de St. Bavon, nomme le *pagus Curtracensis* en 1030. (2)

Sanderus (3) rapporte qu'on a trouvé dans les fauxbourgs de cette ville, une médaille de Nerva, une de Trajan, et quelques-unes de Marc-Aurèle.

En 1786, on a déterré, du côté des remparts, trente-deux médailles d'argent. On m'en a procuré deux ; l'une est d'Antonin le Pieux, l'autre de Marc-Aurèle ; sur le revers de la première est un autel, avec la légende : DIVO PIO ; (4)

---

(1) Voyez Le Blanc. pag. 126.

(2) Miræus in donationibus Belgicis, tom. 1. pag. 348 : epistolâ ad Otginam Flandriæ comitissam, Balduini barbati conjugem, scriptâ, Othelboldus inter alia dicit : *Hoc est in pago Curtracensi, etc.*

(3) Sanderus Fland. illust. tom. 3. L. 1. pag. 2. dicit : *Nummus Trajani et aliquot Marci Aurelii et unus Nervæ pronuper in præurbio Cortracensi reperti.*

(4) On peut consulter Capitolin au sujet de l'apothéose de cet empereur, au chapitre XIII, ainsi qu'au chapitre XII, où ce biographe assure, qu'Antonin mourut à l'âge de soixante-dix ans, mais qu'on le

le revers de la seconde représente les vases pontificaux; la légende est: PIETAS AVG. Elles sont toutes les deux très-bien conservées.

MARCKE.

VILLAGE à une lieue de Courtrai.

En 1757, on trouva en cet endroit un grand nombre de médailles Romaines de petit bronze, frappées durant le règne de Gallien. (1)

---

regretta autant que s'il fût mort en son bel âge : *Periit anno septuagesimo, sed quasi adolescens desideratus est.*

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 4. pag. 359.

TOURNAI.

TOURNAI, en latin *Turnacum* ou *Tornacum*, en flamand *Doornick*, que de savans historiens (1) regardent comme la capitale des Ménapiens, est appellé par d'autres (2) la métropole des Nerviens. Cette ville est très-ancienne ; son nom paraît même être connu dès le tems des Gaulois. Quelques monnaies Belgiques d'argent viennent à l'appui de mon assertion. Une représente d'un côté une tête d'homme armée d'un casque aîlé, avec la légende : DVRNACOS ; et de l'autre un cavalier armé, à la Gauloise, (3) de deux javelots

(1) Voyez entr'autres le *Belgium romanum Bucherii* pag. 253. etc. — Item Des Roches dans ses *Recherches sur l'ancienne Belgique.* in-4.° pag. 127. etc.

(2) *Catulli Tornacum, metropolis Nerviorum.*

(3) Claudianus in Honorii augusti paneg., ait :
Gallia crine ferox, evinctaque torque decoro
Binaque GÆSA *tenens.*

L'Abbé Ghesquiere nous donne la description de

à la main, selon l'usage de cette nation. Au bas de cette pièce se trouve tantôt, DONNVS, tantôt AVSCRO. (1) On en a plusieurs autres, dit Pellerin, (2) qui ont pareillement pour légende: DVRNACVS ou DVRNACOS d'un côté, et de l'autre: AVSCRO sur les unes, et DVBNO REX sur les autres. DONNVS et AVSCRO étaient sans doute des chefs ou souverains de la contrée dont Tournai était la capitale, qui n'avaient pas pris le titre de roi. *On ne doit pas s'étonner que la légende* porte, DVRNACVS ou DVRNACOS, au lieu de TORNACVS ou TORNACOS, parceque le changement de D en T, et d'V en O, est assez facile et ordinaire, comme le remarquent les antiquaires. Il est vrai que Jules César ne parle nulle part d'une ville qui de son tems ait porté le nom de DVRNACOS, ou de TORNACVM, ou de DORNICK; mais peut-être Tournai n'était en ce tems-là

---

la même monnaie; mais on n'y voit qu'un seul javelot. *Mémoire sur trois Points intéressans, etc.* pag. 37.

(1) Bouteroue. pag. 44. N. 25.

(2) Pellerin dans son Recueil de Médailles de Peuples et de Villes. tom. 1. pag. 28.

qu'une petite ville, ou simplement le chef-lieu du canton nommé ensuite le *Tournaisis*, si peu fortifiée, ou si peu considérable, que César n'a pas cru en devoir faire mention dans ses Commentaires.

L'Itinéraire d'Antonin, (1) la Notice des provinces des Gaules, (2) la Carte Théodosienne, dite de Peutinger, (3) Saint Jérôme, (4) la Notice de l'Empire, (5) Grégoire de

---

(1) In Itinerario Antonini augusti pluries nominatur *Turnacum*. edit. Amstel. in-fol. 1619.

(2) In Notitia provinciarum et civitatum Galliæ vocatur *civitas Turnacensium* (sive *Turnacus*, ut in antiquo codice manuscripto reginæ Sueciæ legitur) et septimum locum obtinet inter Belgicæ secundæ urbes duodecim. — Vide concilia antiqua Galliæ Sirmondi. tom. 1. — Item Acta sanctor. Belgii. tom. 1. pag. 456.

(3) François-Christophe Scheib en a donné une magnifique édition in-fol. à Vienne, en 1753. Il y prouve que cette carte est de l'an 393.

(4) S. Hieronymus epistolâ ad Ageruchiam.

(5) In Notitia Imperii occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora, reperitur: *Procurator gynæcii Tornacensis Belgicæ secundæ*. Apud Grævium. tom. 7. thes. antiquit. Roman.

Tours, (1) Saint Ouen, dans la vie de St. Éloi (2) au septième siècle, parlent de Tournai.

On y a découvert en 1786, dans les débris d'une ancienne maison, environ deux cents quinaires; un ami m'en a procuré plus du tiers. Elles sont assez bien conservées, et portent l'effigie de Victorin, de Claude le Gothique, de Quintille, de Tetricus, père et fils, etc. etc.

J'ai aussi plusieurs autres médailles Romaines qu'on a trouvées, à diverses époques, dans les décombres des maisons. Entr'autres deux d'Auguste et une de Tibère en moyen bronze; une d'Antonin le Pieux, une de Maximin premier, une de Maxime; ces trois sont en bronze. Sept en argent, une d'Auguste; une de Septime Sévere; deux de Caracalla; une de Trajan Déce, une d'Étruscille, une de Salonine.

---

(1) Greg. Turon. L. 4. Hist. cap. 50, 51 et alibi.

(2) Audoënus in vita S. Eligii, ait: Tornacensis *vero, quæ quondam regalis extitit civitas.* — Voyez le Recueil des Historiens des Gaules, par Dom Bouquet. tom. 3. pag. 557.

Les deux d'Auguste en moyen bronze, représentent sur la face, la tête d'Auguste et de son gendre Agrippa, avec la légende: IMP. DIVI F. P. P., c'est-à-dire: *empereur, fils du divin César, père de la patrie.* Au revers un Crocodile attaché à un palmier, avec ces mots: COL. NEM., qu'on explique ainsi: *colonia nemausensis.* C'est donc le type de la colonie de Nismes, qu'Auguste avait formée de soldats ramenés d'Égypte, après la conquête de cette province. Cette médaillle forme aujourd'hui les armes de Nismes. Quoique cette pièce ne soit pas rare, le symbole qu'elle porte mérite d'être examiné. Sur celle d'Antonin le Pieux est au revers une figure assise à terre, représentant un fleuve, avec la légende: TIBERIS. On voit sur le revers de celle de Maxime, qui n'est pas commune, les vases pontificaux; la légende est: PIETAS AVG. à l'exergue: S. C.

Le tombeau du roi Childeric I.er, (1) que l'on trouva à Tournai en 1653, est un

---

(1) Childeric, fils de Mérovée et père de Clovis I.er, mourut en 481.

monument des plus célèbres qu'on ait découvert. (1)

L'an 1653, le 27 Mai, dans la ville de Tournai, près de l'église paroissiale de Saint Brice, en creusant les fondemens d'une maison à la profondeur d'environ sept pieds, on trouva d'abord une boucle d'or, et une espèce de nid pourri où il y avait plus de cent monnaies ou médailles d'or; on y rencontra aussi deux cents monnaies ou médailles d'argent, fort frustes; des pièces de fer rouillées; deux crânes, dont l'un était plus grand que l'autre; un squelette étendu. Auprès de-là une épée si gâtée de rouille, qu'elle s'en allait en pièces dès qu'on la touchait. Mais ce qui était plus considérable, le pommeau de cette épée, la poignée, le fourreau, des parties d'un baudrier, un instrument qu'on a pris pour un un style à écrire, (2) une petite tête de

---

(1) Voyez l'*Anastasis Childerici regis*, *sive thesaurus sepulchralis* de Jean-Jacques Chifflet, premier médecin de l'archiduc Léopold, imprimé à Anvers en 1655. — Item *les Monumens de la Monarchie françoise*, *par Montfaucon*, tom. 1. pag. 10. etc. etc.

(2) Chifflet a pris cet instrument pour un style à écrire, ou *graphiarium*. Montfaucon croit que c'est une boucle.

bœuf, (1) plus de trois cents petites figures, (2) une aiguille, des boucles, un croc, de petits crochets, des cloux, des filamens, des bulles: le tout d'or, et toutes ces pièces ornées d'un très-grand nombre de petites pierres précieuses. Il aurait été impossible de dire en quel tems tout cela avait été mis dans cet endroit, et à qui ce trésor avait appartenu, si l'on n'y avait trouvé deux bagues en or, dont l'une portait une tête en creux avec l'inscription: CHILDIRICI REGIS. On y déterra aussi une hache (3) qui était sous la tête de Childeric, et un des fers de son cheval.

---

(1) Chifflet prétend que c'était une *idole* que Childeric adorait. Montfaucon le prend pour un simple ornement.

(2) Montfaucon a regardé ces figures comme un ornement du harnois du cheval. Chifflet les a prises pour des abeilles.

(3) Il est à remarquer que cette hache était sous le corps du roi Childeric. Ce qui revient à ce que Montfaucon rapporte au tome 5.me de l'Antiquité, pag. 195, au sujet d'un tombeau trouvé à 22 lieues de Paris, où étaient enterrés environ vingt corps morts, qui avaient chacun une hache de pierre sous la tête.

Des médailles ou monnaies d'or qui furent trouvées, on en présenta à l'archiduc Léopold un grand nombre de différens empereurs: sept de Marcien, cinquante-six de Léon, quatorze de Zénon, une de Basilisque, une autre de Basilisque et de Marc. On lui en offrit deux plus grandes de Valentinien, et une de Léon. Comme les ouvriers qui travaillaient à démolir un vieux édifice, ne pensaient à rien moins qu'à ce trésor caché, il y eût bien des pièces qui le composaient, qui furent jettées avec les ruines et les décombres, et depuis cherchées et ramassées par le menu peuple. Le fils de Jean-Jacques Chifflet racheta plusieurs monnaies ou médailles d'or, d'argent et d'autres pièces, avec un fragment d'un vase d'Agathe.

Parmi un grand nombre de médailles et de monnaies, il y en avait quatre, qui étaient percées, une d'Hadrien ou de Trajan, les autres d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle et de Constance.

La quantité de monnaie d'or des empereurs qu'on tira de ce dépôt, et particulièrement de ceux qui avaient regné dans les derniers tems avant la mort de Childeric, semble prouver

que cette monnaie avait cours parmi les Français. On y trouva encore quelques pièces d'argent barbares, de figure ovale. Elles représentent des hommes en différentes attitudes, des chevaux, d'autres animaux, des oiseaux, d'un goût des plus grossiers.

Je passerais les bornes de ce mémoire, si je voulais entrer en détail de tout ce qu'on a découvert dans ce tombeau. J'ajouterai seulement que la bague du roi Childeric représente une tête; les cheveux *fort longs*, *flottans* sur ses épaules, à la manière des anciens rois de France; il tient à la main une pique ou une *haste*, marque de la royauté. Quand Gontran déclara son neveu Childebert son successeur dans les états qu'il possédait en France, il lui mit une *haste* à la main, comme une marque de la dignité royale. (1) Cette bague est de la forme exprimée par *annuli sigillatorii*, des anneaux à sceller.

L'empereur Léopold fit présent à Louis XIV d'une partie des médailles et des autres anti-

---

(1) Gregorius Turonensis. L. 7. cap. 33. *Datâ in manus Childeberti hastâ*, ait: *hoc est indicium quod tibi nunc regnum meum tradidi.*

quités, trouvées dans le tombeau de Childeric; ce trésor avait passé au Cabinet impérial après la mort de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas.

HOLLAIN ET RONGY.

On trouve à une lieue et demie de Tournai, entre ces deux villages, au milieu de la campagne, une pierre informe et brute, sans inscription, sans aucune trace de la main des hommes.

Saxum antiquum, ingens, campo quod forte jacebat. (1)

Ce monument est appellé vulgairement la *pierre Brunehaut*, et la plupart de nos géographes (2) en font mention. Il y en eut un

---

(1) Æneid. L. XII. ỳ. 897.

(2) Voyez les Cartes géograp. d'Ortelius, Hondius, Mercator, De Wit, Ottens, Fricx, Vaugondy, la carte du diocèse de Tournai.

semblable près de Binche; mais en 1753, on l'a détruit et emploié aux réparations d'un aqueduc.

Ce monument est haut d'environ quinze pieds, large de dix et épais de deux. D'après les fouilles et les expériences faites, sa base doit se trouver très-profondément enfoncée dans la terre, et égaler pour le moins, si elle ne la surpasse pas, la partie qui est hors de terre. Cette masse énorme n'est que du grès; et quoique en dise Poutrain, historien de la ville de Tournai, (1) il est très-vraisemblable qu'elle aura été trouvée dans l'endroit même ou non loin de-là; parce-que les habitans assurent que tous les champs y abondent en grès. Mais à qui attribuer ce monument? A la reine Brunehaut? Cette opinion ne paraît guère fondée. Cette reine n'a jamais été maîtresse de Tournai, ni de son territoire. Elle était reine d'Austrasie; et Tournai appartenait au royaume de Soissons; Tournai était de l'apanage de Chilperic.

(1) Son histoire a été imprimée sans nom d'auteur à la Haye en 1750. Il parle fort superficiellement de ce monument, et prétend qu'on ne trouve pas de grès en cet endroit.

Il n'est pas aisé de découvrir pourquoi on a donné à cette pierre le nom de *Brunehaut*, de même qu'à ces célèbres voies Romaines qui jusqu'à ce jour sont nommées *chaussées Brunehaut*, et dont une, suivant Miræus, (1) passait par *Hollain* (à 30 ou 40 pas de cette pierre) à Tournai. Tout ce qu'on a dit à cet égard ne paraît reposer que sur de faibles conjectures.

Il n'est pas moins difficile de déviner à quelle fin cette pierre a été érigée. L'historien Catulle (2) pense que ce peut être un monument des Romains pour perpétuer la mémoire de la victoire remportée par César sur les Nerviens. Mais les Romains, dans le plus beau siècle de leur gloire, auraient-ils imité des peuples vaincus dont les usages étaient traités de barbares? Ne voyons-nous pas combien ce monument est éloigné du goût de ces maîtres de la terre? Des colonnes, des statues, des arcs-de-triomphe, des temples, des

---

(1) Voyez le *Chron. Belg. Miræi ad ann.* 613.

(2) Catullus in suo *Tornaco Nerviorum metropoli* tit. *illust. viror pond. et stat.* pag. xxxvii ait: *Romanorum procul dubio opus et symbolum*, *etc.*

inscriptions et des médailles; voilà les monumens par lesquels ils conservaient à la postérité la mémoire de leurs établissemens et de leurs conquêtes; et lorsque le tems ou les matériaux leur manquaient, ils taillaient des inscriptions sur les rochers, comme nous en voyons jusques sur les bords du Danube, dans le fond de la Hongrie, et ailleurs, où le comte Marsigli (1) les a vues et copiées. Enfin cette masse lourde et informe, qui ne présente aucune trace d'une *inscription* quelconque, porte-t-elle l'empreinte de la grandeur Romaine?

M. de Nelis (2) dans un mémoire fait à ce sujet, croit pouvoir attribuer l'origine de ce monument à une victoire des habitans du Tournaisis sur les Hérules ou sur quelques

---

(1) Voyez la description du Danube. 6 vol. in-fol. vol. 2. Ortelius dans son Itinéraire (édit. 1757. pag. 5.) rapporte une inscription taillée sur un rocher près de Namur.

(2) Voyez dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 1. pag. 481 : *Réflexions sur un ancien monument du Tournaisis, appellé vulgairement* LA PIERRE BRUNEHAUT, *par Mr. l'abbé De Nelis* (depuis évêque d'Anvers) *lues à la séance du 5 novembre* 1773.

autres hordes de barbares, qui au commencement du cinquième siècle pillèrent et saccagèrent nos provinces. Un chemin creux, qui aboutit à la pierre *Brunehaut*, et que les paysans appellent la *créte* des *Hurelus*, apparemment du nom ou des hurlemens de ces barbares, lui a fait naître cette idée. Qu'il me soit permis d'observer, que ce savant Académicien suppose gratuitement que ces troupes de barbares ont été surprises et défaites au village d'Hollain. En effet, à l'exception d'une tradition vulgaire de quelques habitans de cét endroit, quel monument dans toute notre histoire pourrait-il alléguer, où il parût la moindre trace de quelque défaite que ces nations féroces eussent essuyée près de Tournai? Au contraire, il est certain qu'alors en ce pays la destruction et la désolation ont été universelles. *Arsit regio Belgarum*, disait Salvien, (1) et le bruit de cet événement a

(1) Salvianus Massiliensis. L. 7. pag. 164. edit. Paris. 1684. *Excitata est in perniciem ac dedecus nostrum gens, quæ de loco in locum pergens, de urbe in urbem transiens, universa vastaret. Ac primum à solo patrio effusa est in Germaniam primam, nomine barbaram, ditione Romanam; post cujus*

tellement retenti au loin, que St. Jérôme l'a entendu jusques dans sa grotte en Palestine, d'où il en parle en gémissant, dans sa lettre à la veuve Ageruchia, en 409. (1)

D'ailleurs il est difficile de croire que les habitans du Tournaisis, soumis encore à la domination Romaine, eussent voulu ériger des trophées d'une façon aussi barbare et aussi grossière, sans inscriptions, sans figures, sans ornement quelconque. Il est vrai que les arts dans ce tems-là étaient déjà beaucoup déchus de leur première splendeur, et même tendaient à leur décadence entière; mais l'ancienne magnificence des Romains, qu'ils

---

exitium primùm arsit regio Belgarum. Salvien paraît avoir écrit cet ouvrage en 440.

(1) S. Hieronymus epist. 91. ad Ageruchiam: *Innumerabiles et ferocissimæ nationes universas Gallias occuparunt. Quidquid inter Alpes et Pyreneum est, quod Oceano et Rheno includitur, Quadus, Wandalus, Sarmata, Halani, Gipedes, Heruli, Saxones, Burgundiones, Alemanni et (ô lugenda respublica!) hostes Pannonii vastarunt..... Remorum urbs præpotens, Ambiani, Attrebatæ, extremique hominum Morini, Tornacus, Nemetæ, Argentoratus, translati in Germaniam, etc.*

avaient particulièrement étalée à Bavai, (1) ville à six ou sept lieues de la pierre Brunehaut, avait au moins fait conserver quelque goût pour les beaux arts.

Croyons donc plutôt que ce monument appartient à un âge bien plus reculé, dont le souvenir même s'est perdu dans la plus haute antiquité. Croyons qu'il vient des premières

---

(1) *Bavai*, capitale des Nerviens, était dès le second siècle une ville considérable. Elle en porte la marque dans la Géographie de Ptolemée et dans la table Théodosienne. Huit voies Romaines s'y réunissaient comme à leur centre. (Voyez Wendelin, *nat. sol. leg. sal.* pag. 72) Les ruines d'un aqueduc admirable et de plusieurs édifices d'une grandeur prodigieuse sont des témoins irréfragables de son ancienne splendeur. Selon une inscription rapportée par le père Delewarde dans son histoire du Hainaut (tom. 1. pag. 32) Bavai doit avoir été bâti avant la fin du règne d'Auguste : on ne peut pas dire cependant, qu'il ait existé du tems de César : est-il croyable qu'il n'en eût point parlé, ayant fait plusieurs fois la guerre dans les environs ? (Bucherius belg. rom. pag. 502.) Cette ville opulente, et en quelque sorte la capitale de l'empire Romain dans nos contrées, fut prise et rasée par Clodion vers l'an 445 au plus tard, et n'a jamais pu se rétablir.

peuplades qui sont venues s'établir dans ce pays. Plus on remonte à l'origine des sociétés, plus la pratique de ce genre de monumens est commune. Il faut les attribuer à la simplicité des premiers tèms et à la disette d'autres moyens. Cependant l'usage que l'on en a fait, a varié selon les circonstances.

Sanchoniaton, (1) le plus ancien des historiens profanes que nous connaissions, dépose en faveur de ces monumens, et dit qu'Uranos posa le premier en Phénicie des *pierres consacrées* avec de l'huile ou de la graisse. Les historiens postérieurs parlent de la même pratique des anciens. Selon Diodore de Sicile, l'usage de ces monumens paraît avoir été universellement suivi chez les divers peuples,

---

(1) Il etait de Béryte ; il écrivit une Théogonie ou l'histoire de l'ancienne Théologie et des antiquités Phéniciennes, en 9 livres. Son ouvrage est perdu, ainsi que la traduction qu'en avait faite Philon de Biblos du Phénicien en grec, et *il* ne nous *en reste* que des fragmens conservés par Eusèbe et par Porphyre. Dodwel, Le Clerc, Dupin, etc. rejettent ces fragmens comme supposés ; mais Cumberland, Fourmont, Bochart et plusieurs autres les adoptent comme authentiques.

quoique éloignés les uns des autres de tems et de lieu. La pierre sur laquelle Apollon avait déposé sa Lyre, pour aider Thésée à bâtir les murs d'Athènes, était encore du tems de Pausanias (1) un monument sacré. Auprès du tombeau d'Amphiaraüs, on voyait trois pierres brutes, qui étaient des monumens respectés des gestes merveilleux des anciens Thébains. Hercule ayant vaincu les Orchoméniens, posa une pierre pour monument de sa victoire. (2) Les anciens héros en érigeaient de semblables, comme il a été remarqué par Strabon. (3) C'était-là toute la façon que dans ces siècles éloignés on mettait aux monumens. Nul art, nul luxe, nulle recherche. Le but que l'on se proposait, de faire passer une chose à la postérité, était bien mieux rempli par une pierre du plus grand volume, d'une seule pièce et fort dure, que par beaucoup de petites masses, entassées les unes sur les autres, telles que pourraient être des colonnes, des pyramides, des arcs-de-triomphe. Sésostris, ce fameux roi

(1) Pausanias. Beot. L. 9.

(2) Le même au même livre.

(3) Strabo. Geog. L. 3.

d'Égypte, au rapport d'Hérodote, avait laissé de pareilles pierres dans tout l'orient, où il avait étendu ses conquêtes; et nous lisons qu'Alexandre le Grand voulut aussi imiter cette antique manière d'immortaliser les exploits, lors de son expédition dans les Indes. Il est parlé jusques dans nos livres sacrés de cette coutume, l'une des plus anciennes peut-être de l'univers: dans le livre de la Genèse, Jacob, après la vision mystérieuse qu'il eût, se leva de grand matin, *prit la pierre* qu'il avait eue sous sa tête, et l'érigea en monument. (1) Josue, ayant passé le Jourdain à pied sec avec les Israélites, mit à Galgala douze pierres qui avaient été prises du fond du Jourdain, et il dit aux enfans d'Israël: « Quand vos enfans interrogeront un jour » leurs pères, et leur diront: Que veulent » dire ces pierres? vous leur apprendrez, » et vous leur direz: Israël a passé à pied » sec au travers du lit du Jourdain, etc. » (2)

---

(1) Gen. cap. 28. ℣. 18. et seq.: *Surgens ergo Jacob manè, tulit lapidem quem supposuerat capiti suo, et erexit in titulum, etc.*

(1) Josue. cap. 4. ℣. 20. et seq. *Duodecim quoque lapides, quos de Jordanis alveo sumpserant, posuit*

Le même Josué, avant de mourir, prit une très-grande pierre, et la plaça d'une manière particulière, pour servir aux Israélites, dans les siècles à venir, de témoignage de ce qui venait de se passer. (1)

La pierre Brunehaut est certainement digne de figurer à côté de celles que je viens de nommer; elle nous rappelle l'origine des sociétés, l'enfance, la simplicité des arts, et les premiers âges du monde. Elle est d'un poids, d'un volume, et d'une dureté, à braver une suite incroyable de siècles. Il faut ou la main des hommes, ou quelque bouleversement extraordinaire de notre globe pour la renverser.

M. De Nelis lui-même, malgré son opinion, que cette pierre est un mémorial de la victoire

---

Josue in Galgalis, et dixit ad filios Israël: quando interrogaverint filii vestri cras patres suos, et dixerint eis: quid sibi volunt lapides isti? Docebitis eos, atque dicetis: per arentem alveum transivit Israël Jordanem istum, etc.

(1) Josue. cap. 24. ℣. 26. et seq. *Tulit lapidem pergrandem, posuitque eum subter quercum...., et dixit ad omnem populum: en lapis iste erit vobis in testimonium, etc.*

remportée sur les Hérules au commencement du cinquième siècle par les habitans du Tournaisis, opinion que nous avons tâché de réfuter, ne paraît pas tout-à-fait éloigné, à la fin de sa dissertation d'admettre la même origine que nous attribuons à ce monument.

AUBERCHICOURT, ou AUBRICOURT, ou AUBROCICOURT.

En 1561, on a découvert dans ce village, situé dans la ci-devant Flandre-Française, des médailles Romaines d'or, dont les moins antiques sont de Vespasien. C'est Oudaan (1) qui rapporte ce fait, sans nommer les empereurs sous lesquels les autres médailles ont été frappées, et sans en exprimer le nombre. Guido Laurinus (2) a fait un dialogue en vers sur ce dépôt.

(1) Joachim Oudaans, Roomsche mogentheyd. edit. 1706. Gouda. pag. 37.

(2) Voyez Goltzius dans son Jule César, après la table : *Guidonis Laurini Brugensis J. C. in thesaurum*

ÉTAIRE, ESTAIRE, ÉTERRE, ou STEGERS,

Sur la rive gauche de la Lys aux confins de l'Artois. Les savans conviennent (1) assez aujourd'hui que c'est à cet endroit qu'il faut placer *Minariacum*, dont parle l'Itinéraire d'Antonin. (2)

---

antiquorum aureorum numismatum sub Vespasiano augusto depositum, anno 1561 *in Aubrocicourt pago Flandriæ repertum*; *Plutonis et Telluris dialogus.*

(1) Voyez d'Anville dans sa Notice de l'ancienne Gaule. pag. 461. — Item Acta sanctorum Belgii. tom. 4. pag. 574. — Item Sand., Gramaye, etc.

(2) Itinerarium Antonini augusti. edit. Amstel. in-fol. 1619. *A Castello per compendium Turnacum usque* M. P. XXXVIII. sic,

Minariacum M. P. XI.

A Castello Coloniam M. P. CLXXII. sic,

Minariacum M. P. XI.

Scrieckius (1) remarque qu'on y découvre très-souvent des ruines d'anciens édifices et beaucoup de médailles Romaines. On lui a remis à diverses époques quelques médailles en bronze d'Antonin, de Faustine, de Lucille. En 1608 on y en a déterré plusieurs autres portant l'effigie d'Auguste, de Germanicus, de Néron, d'Antônin, de Faustine, etc.

ANAPPES.

Ce village est situé dans la ci-devant chatellenie de Lille. Il en est fait mention en 837 dans le testament du comte Everard.(2)

Il y a environ vingt-cinq ans qu'on y a déterré des médailles Consulaires de la famille *Coponia* et *Porcia* avec plusieurs autres des empereurs depuis Néron jusqu'à Gordien.

M. Gosselin, demeurant à Lille, les a acquises en partie. (3)

(1) Scrieckius in orig. indice primo Geographico, voce : *Minariacum.*

(2) Miræus, Oper. diplom. tom. 1. cap. 15. pag. 19.

(3) Voyez les Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 4. pag. 422.

COURCELLES *et* PLANQUE.

On a découvert entre ces deux villages, à côté du chemin qui conduit de Douay à St. Omer, deux vases de terre remplis de médailles depuis Postume jusqu'à Dioclétien. (1)

WERWIC *ou* VERWICK.

Gros bourg sur la Lis à trois lieues de Lille, en latin *Viroviacum*, dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin; (2) le titre est: *Iter a portu Gessoriacensi Bagacum usque* M. P. LXXXIII. *Viroviacum* M. P. XVI.

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 4. pag. 422.

(2) Itinerarium Antonini augusti. edit. Amstel. in-fol. 1619.

Dans la carte Théodosienne, dite de Peutinger, (1) il est désigné par ce mot corrompu, *Virovinum.*

Gramaye (2) raconte qu'il y avait en cet endroit un édifice qui, tant par sa construction que d'après l'opinion publique, marquait la plus haute antiquité. Des personnes dignes de foi lui ont attesté y avoir vu la moitié d'une statue de Mars armé, à qui ce temple, du tems du paganisme, avait été dédié, et que nos premiers apôtrés ont changé en une église sous l'invocation de St. Martin.

En 1514 on a déterré à Werwic une médaille de Jules César, et quelque tems après plusieurs autres frappées sous les Antonins. (3)

(1) Voyez l'édition de Vienne, par Scheib, en 1753.

(2) Gramaye Antiq. Fland. pag. 130.

(3) Le même au même endroit.

CASSEL.

PETITE ville dans la ci-devant Flandre-Française. L'ancien nom de *Castellum Morinorum* désignerait indubitablement une ville de Morins, et avec beaucoup de probabilité, la ville de Cassel, si ce nom était incontestable. Mais il faut convenir que dans deux inscriptions de l'Itinéraire d'Antonin, et une troisième fois sur la route de Boulogne (*portus Gessoriacensis*) à Bavai, on lit simplement *Castellum*, et dans la carte Théodosienne, dite de Peutinger, *Castello Menapiorum.* Comme cette ville est située dans l'ancien diocèse des Morins, quelques savans, entre-autres Adrien de Valois et d'Anville, prétendent que l'auteur a mis un nom pour un autre, *Menapiorum* pour *Morinorum ;* ce qui ne doit point surprendre dans un ouvrage où les méprises sont très-fréquentes, comme plusieurs savans l'on fait remarquer.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on y a trouvé de tems en tems des médailles Romaines. Schrieckius (1) marque qu'en 1600, on lui en a porté quelques-unes, qui représentaient la tête d'Auguste avec la légende : DIVVS AVGVST. L'on voyait, dit-il, au revers une espèce de temple fermé avec ces caractères : S. C.

On a déterré au mont Cassel des médailles de Maximien avec la légende : IMP. C. MAXIMIANVS AVG. au *revers : GENIO* POPVLI ROMANI. Ce fait est attesté par Matthieu Van Hove dans sa Chronique flamande, vers l'an 302. Voyez Vredius. (2)

En 1755, on a trouvé à une lieue de Cassel sur la route de St. Omer un bras de bronze, quelques morceaux de vases et des médailles Romaines. M. Peuvion, habitant de Lille, a acheté tout le dépôt. (3)

Un chanoine de Cassel m'a montré un Néron en or, et un Vespasien en argent qu'on y avait

(1) Schrieckius origin. rer. Celtic. et Belgic. L. 7. N. 23. pag. 220.

(2) Vredius in Fland. Ethn. pag. 653.

(3) Voyez les Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 4. pag. 422.

découverts. J'ai aussi dans mon cabinet monnétaire deux médailles de Commode en grand bronze et une de Marc-Aurèle en moyen, déterrées à Cassel.

BOLLEZÉLE.

VILLAGE de la châtellenie de Cassel.

Il y a environ deux siècles qu'un cultivateur y a déterré un grand pot de terre blanche, contenant deux mille médailles de Postume. Voyez Guicciardin dans les additions. (1) Marchantius, (2) Vredius, (3) Gramaye, (4) Sanderus (5) disent la même chose.

(1) Guicciardinus, parte 2. pag. 383. edit. Amstel. 1660, sic ait: *Bolleselâ ..... cis paucos annos ab agricola fodiente repertus fuit cantharus ex alba terra, ingens, ore angusto, in quo pene duo millia numismatum includebantur, habentium effigiem ac inscriptionem Postumi in Galliâ Cæsaris à Lolliano devicti atque cæsi.*

(2) Marchantius Fland. descrip. L. 1. pag. 64.

(3) Vredius Fland. Ethn. pag. 648.

(4) Gramaye Antiquit. Fland. pag. 189.

(5) Sanderus Fland. illust. tom. 3. L. 2. pag. 97.

WATTEN.

Petite ville à deux lieues de St. Omer.

Guicciardin, (1) Gramaye, (2) Sanderus, (3) traitant de cet endroit, rapportent qu'on y a découvert plusieurs monumens de la période Romaine, des médailles, des débris d'anciens édifices, des souterrains d'une grande antiquité.

MARDICK.

A une lieue de Dunkerque.

Cet endroit, quoique aujourd'hui peu considérable, mérite d'être mis au rang des lieux où l'on découvre des antiquités Romaines. On trouve des vestiges remarquables d'un

(1) Guicciardinus. Parte 2. pag. 383. edit. Amstel. 1660.

(2) Gramaye Antiquit. Fland. pag. 192.

(3) Sanderus Fland. illust. tom 3. L. 2. pag. 104.

chemin militaire, (1) qui partait d'Arras jusqu'à ce port, passant par Éterre (*Minariacum*) et Cassel. (probablement *Castellum Morinorum.*)

D'Oudegherst, Marchantius, Guicciardin, la Chronique de St. Bertin par Iperius, en font un port jadis très-célèbre. Chifflet va plus loin ; il y met le *portus Iccius.* Nous n'examinerons point ses motifs ; il suffit d'observer que la plupart de nos historiens lui sont contraires.

On lit dans la Notice de l'Empire : (2) *Sub dispositione viri spectabilis ducis Belgicæ secundæ, equites Dalmatæ* MARCIS *in littore Saxonico.* (3) La voie Romaine dont

---

(1) Bucherius Belg. Rom. L. 16. pag. 494 : *Prisca militaris via, quæ Atrebato, per Minariacum et Casletum seu Castellum Morinorum, ad* MARDICK *usque deducitur, adhuc hodie superstes et satis integra.*

(2) *Notitia dignitatum imperii omnium tam civilium quam militarium per Gallias ultrà Arcadii Honoriique tempora*, apud Dom Bouquet, Recueil des Historiens des Gaules. tom. 1. pag. 128.

(3) *Littus Saxonicum* (dit Wastelain dans la description de la Gaule Belgique, pag. 386. édit. 1761) *est la côte qui s'étend depuis Calais jusqu'à l'embouchure de l'Escaut près de l'Écluse, etc.*

nous avons parlé ci-dessus, et qui subsiste encore en partie, fait penser que cet endroit a été de conséquence du tems des Romains, et qu'il est celui que la Notice nomme *Marcis*, au lieu de *Mardicis*. C'est le sentiment de plusieurs savans.

MERKHEM.

VILLAGE à une lieue de Dixmude.

Malbrancq (1) fait partir de Cassel un chemin militaire de traverse passant par cet endroit. Il y a environ vingt-cinq ans qu'on y a découvert dans un ancien édifice qu'on démolissait, une grande quantité de médailles Romaines d'argent. Ce fait m'a été attesté par deux personnes qui s'y trouvèrent par

---

(1) Malbrancq de Morinis et Morinorum rebus. Lib. 1. cap. 12. pag. 45.

hasard. M. Somers, curé de Nazareth, m'en a communiqué une ; elle, est d'Alexandre Sévere. Je ne sais ce que les autres sont devenues.

En 1793, on a déterré entre Dixmude et Merkhem une médaille d'or de Lucius Verus. On lit autour de la tête: L. VERVS AVG. ARM. PARTH. MAX. Au revers est représentée une Victoire, avec la légende: TR. P. VIII. IMP. V. COS. III. Mezza-Barba (1) place cette médaille sous l'an 168 de l'Ère chrétienne. M. d'Hane-Steenhuyse en est possesseur.

---

(1) Mediobarbus in libro cui titulus: *Imperatorum romanorum numismata*, pag. 237.

SLYPE.

Ce village est situé entre Bruges et Nieuport. Il en est fait mention sous le nom de *Slipia* en 840; (1) et dans les Chartres du onzième siècle sous le nom de *Sclipies*. (2)

En 1786, on y a déterré dans une tourbière près de l'écluse ('t sas), nommée *Rattevalle*, un vase de terre rouge, très-claire; il tient du style Étrusque. On voit sur la ceinture extérieure des femmes qui portent la main droite sur la tête. On y remarque aussi quelques autres ornemens. Ce vase paraît avoir été destiné à l'usage domestique, et est semblable à ceux que nous connaissons sous le nom de jattes; c'est-à-dire des plats creux et profonds. Le goût des ornemens dont ce vase

(1) Spicilegium d'Achery. tom. 2. in-fol. pag. 919. — Voyez aussi *Oudenbourg* en cet ouvrage, pag. 139.

(2) Meyerus in Annal. Fland. ad ann. 840. pag. 12.

est chargé, m'a paru digne d'attention. Il y règne une certaine originalité qui s'éloigne de tout ce que nous sommes dans l'habitude de voir en ce genre. La couleur rouge en est unie et le travail de la meilleure fabrique.

Il a quatre pouces six lignes de hauteur, et sept pouces de diamètre.

Le Comte de Caylus (1) rapporte quelques fragmens de vases trouvés à Nismes, qui sont de la même espèce.

On a découvert dans une autre tourbière dans les environs de Bruges, un vase pareil, de terre cuite rouge, travaillé avec beaucoup de précision et de délicatesse; les bas-reliefs de la surface représentent la chasse.

Sa hauteur est de quatre pouces, et son diamètre de six pouces quatre lignes.

Ces deux vases ressemblent beaucoup à un autre dessiné dans le Bulletin Polymathique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux, n.° 8, première année, 15 messidor, pl. 243, n.° 2. On l'avait découvert avec plusieurs autres monumens antiques derrière l'église de St. Seurin à Bordeaux.

---

(1) Recueil d'Antiquités. tom. 2. pag. 350. pl. 103.

Le goût et l'exécution de ces vases font honneur aux Romains à qui ils semblent appartenir, et nous conduisent en même-tems à un raisonnement des plus simples, et cependant des plus marqués en leur faveur. Si des ouvrages traités sur une matière si vile et si fragile sont exécutés avec cette finesse et cette précision, quels étaient les soins qu'on apportait pour travailler des morceaux dont les objets étaient plus importans et les matières plus précieuses?

On a trouvé au même village, dans une autre tourbière, (1) un vase de couleur noire dont le travail est très-exact, mais sans figures. Je crois que ce monument est un vase cinéraire. (2)

Il est surprenant qu'on déterre en plusieurs endroits de la ci-devant Châtellenie ou Franc de Bruges, quantité de ces vases au milieu

---

(1) De Pierre de Meester à Slype.

(2) Tous ces vases avec plusieurs autres du même genre, déterrés à Lessingue, à Pieters-Capelle et ailleurs, se trouvent dans le cabinet de M. Van Huerne de Schierveld à Bruges. Il a eu la complaisance de me les communiquer.

de tourbières. Vredius (1) fait la même observation ; et il en conclut que le sol de la Flandre en ces endroits a été autrefois beaucoup plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui.

---

(1) Vredius Fland. Ethn. pag. 32. *Cæsaris ætate, Morinorum et Menapiorum paludes, quæ nunc sunt terra Franca, Furnensis, Winocibergensis, et Burburgana, multo fuêre quam nunc, profundiores ac depressiores. Illudque pro certo habeo, ubi nunc aptam illam alendo igni materiam (Flandri* DERINCK, *Hollandi Brabantique* MOER, *et factos ex eo cespites* TURF, *appellant) alta humo abditam, rusticana scrutatur industria, fuisse tum temporis Morinorum et Menapiorum solum. Docent id et evincunt.... tum* VASA, *aliaque.... quæ cum ipsa inde bituminosa spongiosaque terra eruuntur, etc.* — Voyez l'*introduction* de cet ouvrage, pag. 10.

OUDENBOURG,

OUDENBORCH, en latin *Aldenburgum*, à trois lieues de Bruges, paraît être un endroit fort ancien. Marchantius (1) et d'autres historiens en font une ville autrefois très-florissante, et affirment comme certain qu'elle a *été détruite* par Attila, et que de ses débris Baudouin le Chauve a fait construire les fortifications du château (*Burgum*) de Bruges. Meyerus, (2) et Iperius dans les Annales de St. Bertin (3)

(1) Marchantius Fland. descrip. Lib. 1. pag. 87.

(2) Meyerus Annal. Fland. L. 2. pag. 14. anno 881. *Bruggam castellum Calvus comes advectis ab* ALDENBURGO *everso lapidibus munivit adversus Danos, qui eodem anno Cameracum unà cum cœnobio divi Gaugerici incenderunt.*

(3) Chron. Sithiense S. Bertini ad ann. 902 : *Balduinus .... Calvus .... villam Brugis .... muro cinxit, sumptis ad hoc lapidibus ruinæ de* ALDENBOURCH. — Voyez Dom Bouquet, Recueil des Historiens des Gaules. tom. 9. pag. 75.

disent à-peu-près la même chose, quoique ces auteurs ne soient point d'accord sur l'époque. Les biographes (1) de St. Ursmar rapportent que ce saint prélat y a consacré une église sous l'invocation du Prince des Apôtres vers l'an 690 ou 700. D'autres historiens disent que St. Éloi y a aussi consacré des églises. (2) Des Chartres du onzième siècle (3) font mention de cet endroit sous le nom d'*Alenbruc.*

---

(1) In Actis sanct. ord. S. Bened. parte 1. sæc. 3. pag. 255. ait Fulcuinus, cap. 4 : *Ipse etiam provinciæ dominus* ALDO *nomine beati Ursmari prædicatione ad fidem Christi conversus, donavit de suo dictum, vocabulo* ALDEBURCH *vicum : in quo construxit atque consecravit ecclesiam in honore beati Petri apostoli, etc.*

(2) Acta sanctorum Belgii. tom. 3. pag. 330 : *eum* (Eligium) *etiam* ALDENBURGI .... *templa molitum, Buzelinus in annalibus Gallo-Flandriæ. L. 2. pag. 64. memorat.*

(3) Spicilegium d'Achery. tom. 2. in-fol. pag. 919. *Altaria sibi delegata tenuit* (Balduinus scilicet barbatus) *quorum hæc sunt nomina : de Curturiaco, de Putten, de Turult, de Aldenardia, de Henniis, de Hulten, de Dunza, de Nivella, de Rodenbruc, de* ALENBRUC, *de Mallenghin, de Sclipies.* Huit siècles n'ont pas

Gramaye, (1) parlant d'*Oudenbourg*, dit *qu'il est à croire que les Romains y ont fait quelque séjour; car un ancien monument nous apprend, qu'on a trouvé dans les débris de cette ville des vases de terre, remplis de médailles, et d'autres vases précieux couverts d'or.*

Vredius (2) prétend que cette ville n'a point été détruite par Attila, comme la plupart de nos historiens le rapportent, et qu'elle n'est pas si ancienne qu'on le pense communement. D'abord il est certain qu'Attila n'a point pris cette route; (3) mais ces médailles

tellement défiguré ces noms, qu'on ne les retrouve facilement dans ceux de Courtrai, de Puthem, de Thourout, d'Oudenaerde, d'Heyne, de Deynse, de Nivelles, de Rodenbourg, d'*Aldenbourg*, de Maldeghem, de Slype.

(1) Gramaye Antiquit. Fland. pag. 88. de Aldenburgo loquens, ait: *Romanis frequentatam suspicari posses, in veteri codice legens, reperta in murorum vestigiis vasa fictilia, cum numismatibus et scutellas ob excellentiam auro inclusas.*

(2) Vredius Fland. Ethn. pag. 87 et 88.

(3) La plupart de nos historiens et chronographes s'accordent à dire qu'Oudenbourg ou Aldenbourg

Romaines découvertes dans les débris des murailles de cette ville, prouvent toujours

---

a été détruit par Attila. Cette fable paraît devoir son origine au nom du village d'*Ettelghem*, qui est dans le voisinage d'Oudenbourg, comme qui dirait *la demeure d'Attila*. Il est cependant certain qu'Attila n'a jamais été dans l'intérieur de la Flandre. Voici en abrégé ce qu'en rapportent les auteurs les plus graves.

« Ce monstre, altéré de sang, après avoir passé le Rhin avec des armées innombrables, saccagea Metz, Trèves, Tongres, Arras, et mit à feu et à sang toutes les villes qui se trouvèrent sur sa route. Paris fut délivré par les prières de Sainte Géneviève, et Troyes par l'entremise de St. Loup, son prélat. Il attaqua Orléans, lorsque Mérovée, roi des Français, Aëtius, général des Romains, et Théodoric, roi des Visigoths, ayant joint leurs armées, le chargèrent à l'improviste ; ils lui livrèrent bataille dans la plaine de Châlons (*in campis Catalaunicis*, comme on trouve dans tous les manuscrits) et lui tuèrent, dit-on, plus de 200,000 hommes en 451. Attila, frémissant de fureur et de rage, fut obligé de se retirer avec les débris de son armée. » — Voyez *Prosper*, *Cassiodore*, *Grégoire de Tours*, *Journandès*, *Paul diacre*, *Sidoine Apollinaire*, *Harigère*, *Égide*, *Sigebert*, *etc.* D'après ce récit, qui est conforme aux historiens les plus accrédités, je défie de montrer quelques traces d'Attila, roi des Huns, dans l'intérieur de la Flandre proprement dite.

que les Romains y ont fait quelque séjour. Il faut plutôt conclure, que cette place ayant été détruite par un événement quelconque, sera devenue ensuite peu remarquable, qu'un nommé *Aldo* ou *Aldus*, qui en était seigneur, l'aura appellée de son nom, *Aldeburch*, et que St. Ursmar y a consacré une église: ce qui ne peut être arrivé que vers la fin du septième ou au commencement du huitième siècle; car St. Ursmar mourut en 713. (1)

ZEDELGHEM.

VILLAGE à une lieue et demie de Bruges.

On y a découvert une médaille de *Néron*, du premier module. (2) La légende de la face est : NERO CLAVDIVS CAESAR AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. Au revers

---

(1) Chron. Sigeb. ad an. 713. apud Dom Bouquet, Recueil des Historiens des Gaules. tom. 3. pag. 345.

(2) M. Deys, particulier à Bruges, a eu la bonté de me communiquer cette médaille.

est Néron à cheval, et un autre cavalier auprès de lui, qui porte une espèce d'étendard. On lit au champ, S. C. A l'exergue, DECVRSIO. Il y en a d'autres semblables du même empereur, mais dont le revers représente un cavalier, précédé d'un soldat qui porte un bouclier et une enseigne militaire, et suivi de près par un autre soldat armé; la légende de l'exergue est la même que la précédente.

Selon le témoignage de Dion, (1) Néron aimait beaucoup les chevaux et les courses du Cirque: dans un de ces jeux équestres,

(1) Dio. Cassius. L. 61. cap. 6. tom. 2. pag. 985. edit. Reim.: *Sed quùm Nero in summa talis fuerit, superest ut de singulis ejus factis dicamus. In primis igitur certaminibus Equorum ita delectabatur, ut ob eam causam insignes Equos victores, et jam senio confectos, stola forensi, non secus quam homines ornaret; eosque honestaret pecunia, nomine alimenti. Quam ob rem quum propter hoc Neronis studium ii, qui equos alebant, una cum agitatoribus, superbe efferrentur, ac proinde erga prætores et consules proterve se gererent, Aulus Fabricius prætor uti illis noluit, recusantibus justa mercede certare, sed canes, doctos currus agere, pro equis introduxit.*

donné aux Prétoriens, il a porté lui-même le bouclier, dit Suetone. (1)

Cet exercice s'appellait *Decursio*; ce sont surtout les médailles qui nous l'apprennent. Deux ou plusieurs cavaliers partaient ensemble, à toute bride, vers un but; le premier qui y arrivait, après avoir fait dans le cirque le nombre de tours exigé, était couronné.

C'est ce que nous voyons représenté sur la médaille de Néron, où cet empereur, jaloux à l'excès de ces sortes d'exercices, ne rougit point d'entrer en lice avec un simple athlète.

---

(1) Suetonius in vita Neronis. cap. 7. tom. 2. pag. 737. edit. Petis. Leovar. 1715. *Deductus in forum tyro, populo congiarium, militi donativum proposuit: indictaque* DECURSIONE *Prætorianis, scutum sua manu prætulit: exinde patri gratias in senatu egit.*

BRUGES.

GRANDE ville de la Flandre, à huit lieues de Gand.

Vredius (1) cite un manuscrit flamand sur parchemin, dans lequel il est dit, que Bruges en 366 était déjà un château, etc.; mais Ghesquiere, (2) bollandiste, dans ses remarques sur les *Acta sanctorum Belgii*, ne croit

(1) Vredius *Fland. Ethn.* pag. 405 : *D. Robertus Maldegemius, Grimaresii toparcha, vir nobili sanguine ortus ac rerum antiquarum curiosissimus, vetustissimum mihi ac minutum chronicon tradidit, rerum Flandricarum, in membrana vernacule conscriptum, ubi sic lego :*

Sinte Donaes waert bisschop te Riemen / ende hy was de sevende bisschop in't jaer 366. ende doe so was Brugghe els niet dan een casteel / *etc.*

(2) *Acta sanctorum Belgii.* tom. 1. pag. 137 : *Citatum à Vredio chronicon Belgicum multo quoque recentius est, quam ut fidem faciat ante exitum sæculi quarti castrum vicumque exstitisse, cui à Belgico nomine* BRUGH *nomen inditum fuit.*

pas cette chronique assez ancienne, pour qu'on puisse y ajouter foi.

St. Ouen, (1) au septième siècle, dans la vie de St. Éloi, son contemporain, rapporte que ce saint prélat a annoncé l'Évangile aux Anversois, aux Frisons, aux Suéves, aux Gantois, aux Courtraisiens, aux *Flamands*, etc. Dom Bouquet (2) avec d'autres savans (3) remarque que la Flandre au siècle de St. Éloi n'avait point de limites fort étendues, et qu'elle ne contenait que les cantons de Bruges, de

(1) Voyez Du Chesne. tom. 1. pag. 627.

(2) Dom Bouquet, Recueil des Historiens des Gaules, tom. 3. pag. 557, dans les remarques: *Flandria ætate S. Eligii non admodum celebris erat: nam parvis inclusa limitibus eam solum ditionem tum complectebatur, in qua visuntur hodie Brugæ, Slusa, Dammum, Ardenburgum, Middelburgum et Isendicum etc., ita Cointius ad an. 641. N. 3. ubi ex Bollando notat, scriptorem Audoeno vetustiorem non reperiri, qui Flandrensium .... mentionem fecerit.*

(3) Ghesquiere et Henschenius sont du même sentiment. — Voyez les *Acta sanctorum Belgii*. tom. 1. pag. 465.

l'Écluse, de Damme, d'Ardenbourg, de Middelbourg et d'Ysendyke. D'où il faut conclure que les habitans de ce qu'on appelle maintenant *Bruges*, furent instruits dans la Religion par St. Éloi. Il y a plus; nous voyons dans un ancien abrégé de l'ouvrage de St. Ouen, que ce qu'il avait nommé *Municipium Flandrense*, y est appellé *Municipium Brugense*. (1) Ce fait est confirmé en termes exprès par l'ancien chronographe d'Aldenbourg. (2) Selon les Annales de Meyerus, (3) ce même saint évêque a consacré à Bruges l'église de

---

(1) Voyez Wastelain Descrip. de la Gaule Belgique. pag. 408 edit. 1761.

(2) La Chronique d'Aldenbourg, citée par Vredius Fland. Ethn. pag. 415. *Anno 650, Eligius ex Lemovicibus ortus constituitur Episcopus Noviomensis, qui publicè de Religione in hac maritima gente concionatus, Flandros ad Christum convertit: Brugis præfuit, etc.*

(3) Meyerus, tom. 1, rerum Flandriearum: *Mortuo Clotario, Dagobertus filius ejus, vir admodum religiosus, acceptis regni gubernaculis, ad convertendos ad Christum Flandros animum adjecit, templum tunc jussu ejus servatori Christo Brugis positum, atque ab Eligio, sancto præsule, dedicatum.*

St. Sauveur, qu'il y avait fait construire (1) par ordre du roi Dagobert.

Baudouin Bras-de-fer, (2) conformément aux actes du Synode de *Pistis*, (3) de l'an 863, a commencé de travailler à la ville de Bruges, et de fortifier le Burch, (*Burgum*) l'entourant de fossés et de murailles contre les incursions des Normans; et Baudouin le

(1) Voyez les *Acta sanctorum Belgii.* tom. 3. pag. 328. *Fama tenet*, inquit Buzelinus in annalibus Gallo-Flandriæ. pag. 64. *Eligium Brugis S. Salvatoris templum opere materiato struxisse*, *cujus loco pulcherrimum aliud modo ex lapidibus quadratis conspicitur.*

(2) Vredius *Fland. Ethn.* pag. 513: *Chronicon Bertiniense Iperii manuscriptum apud canonicos Ipris unde hoc exscripsi :* VILLAM BRUGENSEM IPSE BALDUINUS INCEPIT, ET CONTRA DANORUM ET PIRATARUM INCURSIONES MUNITIONE BURGUM, ID EST CASTELLUM CINXIT, etc. Cette Chronique, citée ci-après, quoique conçue en d'autres termes, contient le même fait avec quelques autres circonstances. Vredius le prouve aussi par des monumens anciens, tirés des archives de l'abbaye de Eechoutte.

(3) Aujourd'hui *le Pont de l'Arche.* — Voyez Hardouin dans les *Acta conciliorum.* tom. 5. pag. 559, 560, etc.

Chauve, fils du précédent, en a encore augmenté les ouvrages. (1)

Il est fait mention de Bruges sous le nom de *Bruzzias* en 944. (2) Miræus (3) cite des chartres de l'an 961, datées de Bruges.

---

(1) Chron. Sithiense S. Bertini apud Dom Bouquet. tom. 9. pag. 75: *Balduinus . . . . calvus villam Brugis, cujus castrum Balduinus ferreus pater ejus firmaverat . . . . muro cinxit, sumptis ad hoc lapidibus ruinæ de Aldenbourch.*

Voyez en cet ouvrage l'article d'*Oudenbourg*, pag. 138.

La Chronique flamande de Veldenaer dit : Boudewyn de Calewe/ hy bevestte Brug alre eerst seer sterk. *Baudouin le Chauve a le premier fortifié Bruges.* — Voyez Vredius Fland. Ethn. pag. 527.

(2) Vide Acta sanct. ord S. Bened. sæc. 5. p. 204. in Hist. translat. SS. Wandregisili, Ansberti et Vulframni : *Sancta sanctorum corpora . . . .* BRUZZIAS *sunt delata, atque celebri honore in basilica S. Donatiani deposita.*

(3) Miræus in Cod. Donat. piar. tom. 1. pag. 45. dans une chartre d'Arnulphe, comte de Flandre : *Actum Brugis* 11. *cal. augusti, anno dominicæ incarnationis DCCCCLXI.*

Un historien, (1) d'ailleurs érudit et estimé, a fait des efforts incroyables pour démontrer dans un gros in-folio, que Bruges et ses environs ont été le premier siége des Francs.

Je ne réfuterai pas ici ses savantes rêveries ; je remarquerai seulement en peu de mots, que cet auteur détruit lui-même son système dans les preuves qu'il rassemble pour l'établir. *Le Francq* ou *le pays du Francq*, (*'tland van den Vrye*) selon lui, a été de la plus haute antiquité appellé tel, de la liberté que ses habitans n'ont jamais perdue, même pendant la période Romaine. Ce qui a donné origine au mot, *Francs*, *Franci* en latin ; et c'est sur ce territoire que les *Francs* ou *Français* ont eu leur premier siége. Mais on est bien surpris de le voir alléguer dans la suite un contract (2) de l'an 1224, par lequel

(1) Vredius Hist. comit. Fland. pag. 1. Fland. Ethn. Conatur probare *Veterem Flandriam esse primam Franciam.* — M. Beaucourt de Noortvelde, dans les Annales de Bruges, imprimées en 1785, est du même sentiment.

(2) Vredius *Fland. Ethn.* pag. 572. — Voyez les Annales de Flandre de P. d'Oudegherst, de l'édition de M. Lesbroussart. chap. 106. tom. 2. pag. 107-108.

Jean, seigneur de Neelle, cède à Jeanne, comtesse de Flandre, *la Chastellenie de Bruges*, QUE NOUS DISONS MAINTENANT LE FRANCQ, etc. (c'est le texte du contract.) Il rapporte aussi le même fait tiré (1) de l'Histoire de la Maison de Montmorency. Il y dit: *Jean de Neelle vendit et transporta à la comtesse Jeanne sa Chastellenie de Bruges*, A PRÉSENT NOMMÉE LE FRANC. Ce qui prouve évidemment, que le mot *Francq*, (*'t Vrye*) d'où il prétend que les *Francs* ont reçu leur dénomination, n'est point fort ancien, mais postérieur de plusieurs siècles à l'établissement des Francs dans les Gaules. Est-il concevable qu'un homme compté à juste titre parmi les savans de son siècle, ait pu tomber dans une contradiction aussi manifeste et aussi grossière?

Malbrancq (2) prétend qu'il y eut un chemin

(1) Voyez l'Hist. de la Maison de Montmorency, pag. 137. L. 3, que Vredius cite *Fland. Ethn.* pag. 573.

(2) Malbrancq de Morinis et Morinorum rebus. L. 1. cap. 12. pag. 45: *Iter verò à Castello prosequendo, pergitur Poperingam, Vlamertingam, Merkhemum, Essenam*, BRUGAM, *Rodenburgum, Andoverpos.*

militaire des Romains, qui partait de Cassel jusqu'à Bruges et même au-delà.

On a déterré dans les environs de cette ville, en 1784, l'instrument suivant de bronze. ✠ Il a trois pouces, six lignes de longueur; son travail est parfait, et sa fonte ne peut être plus belle. La tranche ou la partie latérale se relève de deux côtés de chaque face, par le rebord qui excède également le fond et finit en mourant aux deux extrémités, la plus grande desquelles est tranchante. (1)

M. le Comte de Caylus (2) possédait cinq morceaux de la même forme déterrés dans Herculanum; mais il ne lui a pas été possible de nous apprendre à quel usage ils ont pu servir. Il semble qu'il faut les placer dans le genre de celui dont je parlerai à l'article de WAESMUNSTER.

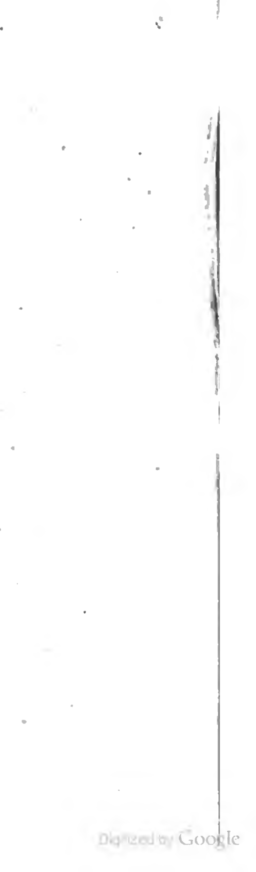
En 1788, on a découvert dans un des faux-bourgs de Bruges deux médailles Romaines en

---

(1) M. André-François Van den Bogaerde, établi à Gand, le possède, et a eu la complaisance de me le communiquer.

(2) Caylus dans son Recueil d'antiquités. tom. 2. planche 92.


✠ P.152



grand bronze ; (1) l'une est de Marc-Aurèle, l'autre de Faustine la jeune. On lit autour de la tête de la première: DIVVS M. ANTONINVS PIVS. Ce prince y est représenté sous les traits d'un vieillard. On voit sur le revers l'Aigle ayant les aîles déployées et portant sur son dos Marc-Aurèle; il semble vouloir élever au ciel cet empereur divinisé. La légende porte: CONSECRATIO. S. C. Cette médaille est relative à son apothéose. La seconde représente d'un côté la tête de Faustine la jeune, épouse de Marc-Aurèle, avec la légende: FAVSTINA AVGVSTA, et au revers un *Lectisternium*, sur lequel on voit deux petits enfans qui semblent jouer. La légende est: SAECVLI FELICIT. S. C.

M. d'Hane-Steenhuyse, demeurant à Gand, a dans son cabinet une monnaie Gauloise d'argent, découverte dans les environs de Bruges. On croit voir sur la face une tête d'homme, très-grossièrement formée et hors de proportion. Au revers est un cavalier dont la figure humaine est à peine reconnaissable; la figure du cheval n'est pas moins grotesque, ni moins

(1) Un ami m'en a fait présent.

mal taillée que celle du cavalier. Entre les pieds du cheval se trouvent quelques lettres tracées, ou comme ornemens, ou comme des caractères qui doivent avoir une signification. Il est impossible de rien conjecturer sur le tems et sur les lieux de la fabrique de telles monnaies.

Il y a environ vingt-cinq ans, qu'en démolissant la tour de l'ancienne église de Sainte Walburge (1) à Bruges, des ouvriers découvrirent dans les fondemens, au milieu des débris, un petit caveau quarré, orné intérieurement de briques posées de champ, figurées en bas-relief, qui ont cinq pouces et demi de largeur, et quatre de hauteur. Les figures en sont assez bien dessinées. Une, que l'on m'a remise, représente un berger qui défend les brebis contre les loups. Sur une autre que M. Van den Bogaerde, établi à Gand, m'a communiquée, sont représentées deux personnes que des militaires conduisent devant le juge. On voit à côté un jeune homme. J'en ai une semblable dans mon cabinet.

---

(1) Sanderus, *Fland. illust.* tom. 2. L. 2. pag. 88. *Ecclesia paræcialis S. Walburgis inter antiquiores Bruganæ urbis ecclesias censeri potest.*

Ces briques, quoique les figures en soient différentes, sont visiblement du même genre que celle dont parle Cannegieter, (1) Havercamp, Van Loon, (2) et le Marquis de Saint-Simon, (3) comme d'un monument de la plus grande importance. Ces antiquaires ont cru y trouver l'enlèvement de la prophétesse Velléda. On l'avait trouvée dans les ruines de Brittenburg. (château de Britten en avant de Catwyck dans la mer) Quatre soldats enlèvent une femme dont les mains sont liées avec des cordes. On m'a remis une vingtaine de briques du même genre, découvertes à Gand dans une ancienne cheminée en 1797. Je n'adopte aucunement le sentiment de ces auteurs qui

(1) Cannegieter dissert. de Brittenburgo, matribus brittis, etc. pag. 143. *Captam autem domitamque per hæc tempora Velledam existimo, cujus virginis imaginem, ut captiva manibus vinctis ducitur, ex lapide Brittenburgico pulcherrimo dabimus opportuniore tempore. Servat hunc lapidem Cl. Havercampus, qui picturam ejus nuper ad me misit.*

(2) Van Loon, aloude Hollands. Hist. tom. 1. pag. 154.

(3) Guerre des Bataves et des Romains, par le Marquis de Saint-Simon, pag. 76.

ont *pris* ces briques pour des monumens Romains. Cependant j'avoue qu'on y peut trouver, si l'on veut, plusieurs traits qui ont du rapport à l'histoire de Velléda. Avant que d'en expliquer les figures, il faut se rappeler quelques circonstances de la guerre des Bataves et des Romains.

Les Bataves, peuple belliqueux, avaient fait alliance avec les Romains, et en plusieurs occasions leur avaient rendu les services les plus importans. Les Romains furent peu reconnaissans; ils les tyrannisèrent d'une manière atroce et criante. Julius Paulus Civilis et Claudius Civilis, (1) issus des rois des Bataves, représentèrent à Fonteius Capito, lieutenant Consulaire de Néron, l'intérêt de leur nation et leur droit. Ce fut là tout leur crime. Fonteius Capito, sous un faux prétexte de révolte, fit arrêter ces deux chefs; on trancha la tête à Julius Paulus Civilis, tandis que

(1) Tacit. Hist. L. 4. cap. 13. *Julius Paulus et Claudius Civilis, regia stirpe, multo cæteros anteibant. Paulum Fonteius Capito, falso rebellionis crimine interfecit. Injectæ Civili catenæ, missusque ad Neronem.*

Claudius Civilis, chargé de fers, partit pour trouver son supplice à Rome. Mais la mort de Néron et d'autres circonstances le délivrèrent du danger. Renvoyé absous par le nouvel empereur, il se prépara à une éclatante vengeance; et de retour dans sa patrie, (1) il y fit mouvoir tous les ressorts pour exciter ses compatriotes à la révolte contre les Romains. En effet, il convoqua les Bataves dans un bois sacré, où ils jurèrent avec lui la destruction de leurs tyrans. (2) Cependant il cacha pour un moment ses desseins, et fit choisir pour roi des Caninefates, ses alliés et voisins, Brinio, (3) qui lui était dévoué. Ce nouveau chef ne fut pas plutôt à la tête de sa nation, qu'aidé des conseils et des amis de Civilis, il battit avec grand succès les cohortes Romaines. Claudius Civilis qui ne paraissait avoir

(1) Tacit. Hist. L. 4. cap. 14.

(2) Tacit. ibidem : *Civilis primores gentis et promptissimos vulgi, specie epularum, sacrum in nemus vocatos, etc.*

(3) Idem Hist. L. 4. cap. 15 : *Erat in Caninefatibus, stolidæ audaciæ Brinio claritate natalium insigni . . . . . impositusque scuto more gentis, et sustinentium humeris vibratus, dux deligitur.*

aucune part à cette révolution, obligé de lever le masque, commença la guerre ouvertement, et remporta sur les Romains plusieurs victoires signalées. Pour ne rien omettre qui pût favoriser ses entreprises, il fit parler les oracles des Dieux, entr'autres Velléda, (1) vierge et prophétesse de la plus haute considération chez toutes les nations voisines. Elle ne cessait d'annoncer la fin de l'empire Romain, et la prospérité des Germains et des Gaulois, et donnait des réponses que Civilis avait eu soin de lui dicter. Il y eut de part et d'autre des victoires et des défaites. Quelques circonstances surtout méritent d'être remarquées, comme ayant certain rapport, d'après le sentiment des auteurs cités ci-dessus, avec les

(1) Tacit. Hist. L. 4. cap. 61 : *Ea virgo* (Velleda) *nationis Bructeræ, late imperitabat : vetere apud Germanos more, quo plerasque feminarum fatidicas, et augescente superstitione arbitrentur Deas .... tuncque Velledæ auctoritas adolevit : nam prosperas Germanis res, et excidium legionum prædixerat.*

Dio. Cassius. edit. Reim. tom. 2. L. 67. cap. 5. pag. 1104 et 1105. *Masyus, rex Semnonum, et Ganna virgo, (ea quæ post Veledam in Celtica vates oracula reddebat) Domitianum adierunt.*

monumens que nous examinons. Les alliés, après un échec qu'ils avaient éprouvé, s'assemblèrent à la hâte, et descendant le Rhin, pénétrèrent jusqu'au camp de Cérialis, général des Romains, (1) qui était absent: ils s'y glissèrent à la faveur de la nuit et y firent un grand carnage. Pendant qu'ils y causaient tous ces désordres, une seconde bande, descendant le Rhin plus bas, rencontra la flotte Romaine et vint aussi-tôt à l'abordage sur le trirème Prétorial, où était arboré le pavillon de Cérialis; mais par une de ces fautes que la fortune semblait se plaire à récompenser

(1) Tacit. Hist. L. 5. cap. 22: *Romani vulneribus exciti, quærunt arma, ruunt per vias, pauci ornatu militari, plerique circum brachia torta veste et strictis mucronibus. Dux semisomnis ac prope intectus, errore hostium servatur. Namque prætoriam navem, vexillo insignem, illic ducem rati, abripiunt. Cerialis alibi noctem egerat, ut plerique credidère, ob stuprum Claudiæ Sacratæ, mulieris Ubiæ. Vigiles flagitium suum ducis dedecore excusabant, tamquam jussi silère, ne quietem ejus turbarent. Ita intermisso signo, et vocibus, se quoque in somnum lapsos. Multa luce revecti hostes, captivis navibus, prætoriam triremem, flumine Luppia, donum Velledæ traxère.*

dans Cérialis, ce général avait mis pied à terre et s'était retiré avec une femme des Ubiens, nommée *Claudia Sacrata.* Comme il ne voulait point qu'on interrompît son repos, il avait donné ordre aux gardes de ne faire aucun bruit, de ne point crier aux heures des veilles, et de ne point faire de ronde; en-sorte que Cérialis, réveillé par le tumulte, s'était heureusement sauvé presque nud. Les Germains conduisirent avec eux le trirème Prétorial, pour le donner en présent à Velléda, qui prenait chaque jour un nouvel ascendant sur leurs esprits.

Enfin Claudius Civilis, (1) malgré sa bravoure et les efforts opiniâtres des siens, sentant toute l'inutilité de faire répandre le sang de ses amis et de prodiguer le sien, et surtout connaissant les intrigues de ses ennemis, fit proposer une entrevue à Cérialis, afin de terminer à l'amiable les différends des deux

---

(1) Tacit. Hist. L. 5. cap. 26 : *Non fefellit Civilem ea inclinatio, et prævenire statuit; super tædium malorum, etiam spe vitæ, quæ plerumque magnos animos infringit. Petito colloquio, scinditur Nabaliæ fluminis pons.*

partis. Le témoignage de Tacite, (1) joint à celui de Stace, (2) semble prouver que la prophétesse Velléda fut, dans la suite, enlevée par les Romains.

Quant aux briques que je possède, deux représentent la ville de Rome sous l'emblême d'une jeune et belle femme. Elle a la tête couverte d'une espèce de casque aîlé. On voit sur deux autres le buste d'un vieillard; il a aussi un casque aîlé sur la tête.

Sur quatre autres est représentée la prise de deux personnes par trois militaires. Est-ce Julius Paulus Civilis, et Claudius Civilis, qui sont arrêtés par ordre de Fonteius Capito?

Deux représentent un roi entre deux guerriers assis à une table, garnie de mets; une reine et une autre personne aux deux bouts. Le roi est ceint du diadême et tient un sceptre terminé par une fleur de Lis. Ceux qui attribueront ces briques à l'histoire de Claudius

(1) Tacit. de morib. Germ. cap. 8 : *Vidimus sub divo Vespasiano* VELLEDAM.

(2) Statius sylvar. L. 1. cap. 4. ℣. 90 :
Non vacat Arctoas acies Rhenumque rebellem
Captivæque preces VELEDÆ, *et quæ maxima nuper*
Gloria, etc.

Civilis, nous diront sans doute, qu'on a voulu nous donner la représentation du festin que les Caninefates avaient préparé pour la cérémonie de l'élection de leur nouveau roi Brinio.

Une représente plusieurs guerriers, armés de boucliers et de javelots; ils poursuivent l'ennemi avec un grand acharnement. On sait que les Bataves ont remporté plusieurs victoires sur les Romains.

On voit sur une, un combat naval. Du tems de la guerre des Bataves *et des Romains, il* y a eu de part et d'autre des flottes équipées et des combats sur le Rhin.

Une représente un guerrier entre les bras d'une femme. On voit derrière un arbre quelques soldats qui semblent observer les démarches de leur chef; plus loin est une ville ou forteresse. Si l'on ne croyait pas ces briques beaucoup postérieures aux Romains, il serait aisé d'y trouver l'histoire de Cérialis avec *Claudia Sacrata.*

Enfin sur deux, est représentée une femme liée et garrottée; sur deux autres, elle est conduite devant le tribunal. C'est là l'enlèvement de Velléda, dont parlent les auteurs cités ci-dessus.

Malgré le rapport que ces briques pourraient avoir avec la guerre des Romains et des Bataves, et surtout avec l'enlèvement de *Velléda*, il paraît certain qu'elles n'appartiennent pas à la période Romaine. C'est là le jugement de plusieurs personnes de l'art. En effet, le costume des soldats n'est point Romain, et celui de Velléda n'a rien de distinctif. Je crois plutôt qu'elles représentent quelques événemens de l'ancien Testament. Par exemple, ne serait-ce point l'histoire de Samson et de Dalila qu'on nous a voulu figurer sur une brique, par un guerrier entre les bras d'une femme? M. Van Huerne de Schierveld, particulier à Bruges, possède une brique découverte dans ce même caveau au-dessous de la tour de Sainte Walburge : c'est visiblement Samson qui chasse de tous côtés les renards, à la queue desquels il avait attaché des flambeaux allumés pour brûler les moissons des Philistins.

M. Van Damme, (1) établi à Amsterdam, cité dans une des préfaces des Mémoires de

(1) M. Van Damme, directeur de la Société de Zélande, membre de la Société de Gottingue, de Saxe, etc., possède une superbe collection de médailles, tant

l'Académie de Zélande; les savans auteurs des remarques sur l'histoire de Wagenaar; (1) et M. Engelberts, (2) ministre de la religion reformée à Hoorn, que j'ai consulté exprès

---

Grecques que Romaines en toute sorte de métaux, mais surtout en or. Les Grecques seules en or montent à douze cents au moins. Il a aussi plusieurs médaillons d'une très-grande valeur. Il a fait présent à l'Académie de Zélande de deux briques semblables à celle de M. Havercamp, découvertes dans les débris du château de Brittenburg. Il pense qu'elles sont plutôt relatives à l'histoire de la chaste Susanne, qu'à l'enlèvement de Velléda. — Voyez les Mémoires de l'Académie de Zélande, (en hollandais) vol. 4, dans la préface, pag. 25 et 27. Item vol. 6. pag. 61 et 63.

(1) Messieurs Van Wyn, Lambrechtsen, Martini, Te Water, Engelberts, dans les Remarques sur l'Histoire de Wagenaar: *Byvoegsels en Aanmerkingen, bestaande in noodige naleezingen voor de vaderlandsche Historie van Jan Wagenaar*. pag. 49.

(2) M. Engelberts est auteur d'un savant ouvrage en langue hollandaise, ayant pour titre: *De aloude staat en geschiedenissen der vereenigde Nederlanden*. Le quatrième volume vient de paraître. Il a aussi travaillé aux Remarques sur l'Histoire de Wagenaar. (*Naleezingen voor de vaderlandsche Historie van Wagenaar.*)

sur ce point, sont tous d'accord que ces briques n'ont aucun rapport à la guerre des Bataves avec les Romains, mais représentent quelques traits de l'histoire du vieux Testament.

Cependant ce dernier dans une lettre, qu'il m'a adressée, les croit anciennes ; elles méritent, dit-il, d'avoir un rang parmi les antiquités du moyen âge. Il observe que ces briques avec des figures simples ont fait place aux ornemens des maisons en terre cuite *émaillée*. En effet, M. Landon, (1) membre du Lycée des Arts, remarque dans ses Annales, qu'il y eut au château, dit de *Madrid*, bâti vers le milieu du seizième siècle par François Ier dans le bois de Boulogne, plusieurs ornemens, qui même au-dehors étaient exécutés en terre cuite émaillée de diverses couleurs.

---

(1) Voyez les *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts*. vol. 5. planche 18. pag. 45.

OEDELHEM.

Village à deux lieues de Bruges, voisin de Beernhem, de Knesselaer, de Maldeghem, etc.

En 1765, d'après l'édit qui ordonnait la réparation des grands chemins, des ouvriers employés à ces sortes de travaux, ont trouvé à la profondeur de deux pieds, au milieu du grand chemin, un dépôt de cinquante à soixante médailles Romaines. M. De Grave, actuellement chanoine et grand-chantre de la Cathédrale de Gand, se trouva par hasard sur les lieux, quelques jours après qu'on les eut découvertes, et en acheta treize, dont il m'a fait présent. Il est fâcheux que la rouille les ait endommagées. Voici celles en grand bronze : une de Domitien, deux d'Hadrien, sept de Trajan, une d'Antonin le Pieux; du second module, deux d'Hadrien; le revers d'une de ces dernières représente une femme

debout; elle a devant soi un autel, autour duquel est un serpent entortillé, élevant la tête pour prendre quelque chose dans la patère qu'elle lui présente. La légende porte: SALVS AVGG. S. C.

Les Payens ont pris le nom de *Salut*, (*Salus*,) en différentes manières; ils en ont fait en conséquence plusieurs Divinités. Ils appellaient *Salut*, (*Salus*,) tout ce qui a rapport à la santé, à sa conservation ou à son rétablissement. Ils regardaient aussi comme *Salut* tout ce qui concourait à les préserver ou à les tirer des dangers, de la disette, de la misère, des incursions des ennemis, et de tous les événemens inséparables d'une guerre malheureuse.

La piété des Princes Chrétiens et l'usage qui s'est établi dans l'empire, après la réception de l'Évangile, augmentèrent encore le nombre et la variété de ces types; parce-qu'alors les empereurs ayant reconnu que le véritable *Salut* ne pouvait venir que du vrai Dieu et de la Religion Chrétienne, firent graver au revers de leurs monnaies différens signes du Christianisme, avec le nom de *Salus*, (*Salut*,) pour montrer que toute leur

confiance était dans l'auteur d'une Religion qu'ils regardaient comme la source de tout *Salut.*

Nous ne parlerons ici que des types qui regardent le *Salut* comme santé, mis sur les médailles à l'occasion des vœux pour la conservation de la santé de quelque empereur, ou des actions de graces rendues pour son rétablissement : alors la déesse *Salus*, (*Salut*,) est représentée sous la figure d'une femme assise ou debout, tenant une patère avec d'autres symboles analogues à la santé. C'est souvent un Serpent, ou sur les mains, ou entre les bras, ou entortillé autour d'un autel d'où il sort pour manger dans la patère que la Déesse lui offre. (1) C'est ce dernier symbole qu'on voit sur la médaille déterrée à Oedelhem. Esculape (2) est caché sous la

---

(1) Propertius de Dracone Lanuvino :

Ille sibi admotas in virgine corripit escas.

(2) Arnobius. L. 7. *Æsculapius iste, quem prædicatis*, inquit, *Deus præstans, sanctus Deus, salutis dator, valetudinum pessimarum propulsator et extinctor, Serpentis est formâ, et circumscriptione finitur, per terram reptans, ut cæno natis Vermiculis mos est, etc.*

figure de ce Serpent, tant parce-que les convalescens semblent rajeunir et se renouveller, comme les Serpens, qu'à cause que cet animal entre dans plusieurs remèdes très-efficaces, pour donner ou conserver la santé. Voyez Pline. (1)

La médaille d'Antonin qu'on y a découverte, représente au revers une femme assise, étendant la main droite, et de la gauche portant une haste, avec la légende: INDVLGENTIA AVG. COS. IIII. C'est la moins antique de celles que j'ai acquises, appartenantes à ce dépôt. Elle retombe en 150 de l'Ère chrétienne. (2)

(1) Plinius. L. 29. cap. 24.

(2) Vide Mediobarbum in libro, cui titulus: *Imperatorum Romanorum numismata*. pag. 200.

BRESKENS,

A sept lieues de Gand, est le passage ordinaire de la Flandre à l'île de Walcheren; il n'y a qu'une lieue de trajet.

Meyerus (1) dans ses Annales de Flandre pense que, lors de l'arrivée de St. Willibrord en Zélande vers l'an 691, il n'y avait qu'une séparation peu considérable entre la Flandre et la Zélande: mais toutefois suffisante, pour qu'on ait pu donner à la Zélande la dénomination d'*île*, comme Alcuin (2) la nomme dans

(1) Meyerus *Annal. Fland.* L. 1. pag. 7. ait: *Willibrordus missus ex Britannia ad convertendos Frisios, factus est episcopus Trajectensium, cui sedi etiam nunc ex Flandriis parent Birfletani, Hulstani, Axellani, Hasnensesque, per Willibrordum olim sanctæ inaugurati religioni. Vix puto tunc intercessisse mare inter Flandros et Frisios inferiores, qui nunc Hollandi et Zelandi.*

(2) Alcuinus in vita S. Willibrordi: *Pervenit ad quamdam* INSULAM *Oceani Walacrum nomine.* — Vide Acta sanct. ord. S. Bened. Sæc. 3. pag. 611. p. 1.

la vie de St. Willibrord au septième, et l'anonyme (1) dans la vie de St. Bavon au dixième siècle. En effet, quand on jette un coup d'œil sur les plus anciennes Cartes géographiques (2) de la Flandre et de la Zélande, on n'y voit d'autre embouchure vers l'Océan que celle qu'on appelle le *Zwyn* ou *'t Sluysche-gat*, et on n'y trouve point marquée cette ouverture entre Breskens et l'île de Walcheren, sans doute parce-qu'elle n'était alors d'aucune importance. Alting (3) et Wagenaar (4) sont d'accord sur ce point. La carte de Guido, comte de Flandre, de l'an 1274, représente aussi le *Zwyn* comme l'embouchure principale (5)

---

(1) Author anonymus ex MS. S. Bavonis vetustissimo, citato in *Actis sanctorum Belgii*, tom. 2. pag. 623: INSULA *est maritima, cui nomen Walachra.*

(2) La Carte géographique de l'an 861, qui est à la tête de l'ouvrage d'Oliv. Vred. *Sigil. com. Fland.* pag. 1. — *Smallegange*, *Chronyk van Zeland.* pag. 74. — L'auteur du *Batavia Sacra* dans la préface. p. 4. pag. 3. *Oudh. van Zeeland.*

(3) Alting notit. Germ. infer. p. 2. tab. 1 et 2.

(4) Wagenaar, tom. 1, *Vaderl. Histor.*

(5) Smallegange dans sa chronique de Zélande citée ci-dessus, pag. 120, ne nous a laissé cette

Selon les Annales de Meyerus, (1) que j'ai déjà citées, en 1058 les moines de l'abbaye de Bergue-Saint-Vinoc portèrent en procession les reliques de Sainte Lévinne par les villages et les lieux maritimes de la Flandre; parmi lesquels est comptée l'*île de Walcheren*. (*insula Walachria.*) D'où il faut conclure, que le trajet de la Flandre, à l'île de Walcheren, dans ce tems-là, ne devait pas être bien étendu.

Cependant cet énorme changement, survenu

---

carte qu'incorrecte et tronquée. Celle qui existe dans la Chambre des comptes de Zélande, et autrefois dans l'abbaye de . . . . est plus exacte. Je vois dans le même Smallegange et à la même page, que cette carte se trouve aussi dans les archives du ci-devant Conseil en Flandre.

(1) Meyerus *Annal. Fland.*, L. 1. pag. 25, dicit: *Anno* 1058, *monachi Bergenses corpus divæ Leuuinnæ, per vicos castellaque Flandriæ maritimæ circumtulerunt, quo in itinere permulta ad honorem virginis edidit Deus miracula, quæ Drogo, per eos dies Morinorum episcopus, posteritati transmisit.* Alors il cite les endroits que ce Drogo, comme contemporain, avait annotés. *In territorio Furnensi . . . . . . apud Lessingas in agro Brugensi . . . . Aldenburgii . . . . apud Uutkerck . . . . .* IN INSULA WALACHRIA, *inquit Drogo. . . . Brugis. . . . Dodezelæ . . . . in Liswege, etc.*

entre Breskens et l'île de Walcheren, ne surprendra personne, si l'on considère les inondations terribles dont nos ancêtres ont si souvent été temoins. Voyez Adrien Kluit (1) dans sa savante Histoire critique de la Hollande et de la Zélande.

On a déterré près de cet endroit deux médailles en grand bronze. L'une est d'Hadrien, l'autre d'Antonin le Pieux. (2) On voit sur le revers de la première l'empereur à cheval, haranguant *trois légionnaires*. La *légende* étant un peu fruste, on ignore par laquelle des inscriptions suivantes, qui se trouvent communément sur les médailles d'Hadrien, il faut y suppléer: ou EXERCITVS DACICVS, ou EXERCITVS RAETICVS, ou EXERCITVS NORICVS, ou EXERCITVS GERMANICVS, ou EXERCITVS BRITANNICVS, ou EXERCITVS MAVRETANICVS, ou EXERCITVS SYRIACVS, ou EXERCITVS CAPPADOCICVS, ou EXERCITVS MAESIACVS, ou EXERCITVS HISPANICVS.

(1) Adrianus Kluit in *Hist. crit. comit. Hollan. et Zeland.* tom. 1. p. 2. pag. 119, etc.

(2) M. Somers, curé de Nazareth, qui les possède, a eu la bonté de me les communiquer.

Quoiqu'il n'y ait point eu de guerre sous Hadrien, excepté celle de la Judée, et qu'il ait témoigné beaucoup plus d'ardeur pour rendre l'empire florissant, que pour en étendre les limites, il entretint néanmoins de grandes armées, et se montra fort zélé pour la discipline militaire. C'est pourquoi on le représente haranguant les légionnaires, dont il était aimé. Voyez Spartien. (1)

Cette médaille n'est pas commune.

La seconde médaille qu'on a découverte en cet endroit, représente la Colonne Antonine avec la légende: DIVO PIO. Vaillant (2) prend ici la Colonne, que le Sénat a dédiée

---

(1) Spartianus in vita Hadriani, cap. XXI: *Expeditiones sub eo graves nullæ fuerunt. Bella etiam silentio pene transacta. A militibus propter curam exercitus nimiam multum amatus est, simul quod in eos liberalissimus fuit.*

(2) Vaillant de aureis et argenteis Numismatibus Imperatorum Romanorum, titulo: *Antoninus Pius*, de hoc nummo loquens, ait: *Hæc columna erecta est in Antonini foro ad viam Flaminiam, M. Aurelii rebus gestis insignis, Germanis simul et Sarmatis, gemino bello devictis; ab eo in patris Antonini Pii memoriam dedicata est ex Senatus-Consulto. Alta* 186 *pedibus, nunc adhuc extat.*

à Marc-Aurèle Antonin, pour la Colonne d'Antonin le Pieux. Ce savant antiquaire a été induit en erreur par l'opinion populaire. Qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails sur ces deux monumens célèbres.

1.° Le Sénat a élevé à Rome une Colonne à la mémoire de Marc-Aurèle Antonin au centre d'une belle place qu'on nomme le *Forum Antonini ad viam Flaminiam.* (1) Les bas-reliefs dont elle est ornée depuis le bas jusqu'en haut, représentent, non les triomphes d'Antonin le Pieux, le règne de ce vertueux prince ayant été des plus pacifiques, mais de Marc-Aurèle Antonin surnommé le Philosophe; sur le faîte de cette Colonne était autrefois la statue de cet empereur en bronze doré, pareille à celle de Trajan. Voyez Vignolius et Blanchini. (2) Le tems et les diverses

(1) Aurelius Victor in epitome. edit. Amstel. 1733. in-4. pag. 525 et 526: *De ejus morte nuntio Romam pervecto .... omnes pari sensu præsumpserunt, Marcum cœlo receptum esse; ob cujus honorem templa,* COLUMNÆ, *multaque alia decreta sunt.*

(2) Vide hac de re dissert. CLV. Johannis Vignolii, ut et R. P. Francis. Blanchini dissert. de Kalend. et Cyclo Cæsaris.

révolutions, surtout les incendies qui ont été autrefois très-fréquens à Rome, avaient fort endommagé cette Colonne ; mais le Pape Sixte V la fit réparer en 1589 par un sculpteur très-habile, nommé Pietro Sancto Bartoli, et fit placer sur ce monument la statue de l'Apôtre St. Paul en bronze doré.

2.° Une Colonne qui représente l'apothéose d'Antonin le Pieux a été dédiée à cet empereur. Elle restait ensevelie dans la terre, de manière cependant qu'on en voyait l'extrémité jusqu'au tems de Clément XI, qui la fit déterrer. Le même Pontife fit réparer le piédestal, que le Pape Bénoît XIV a fait remettre sur pied dans la place de *Monte Citorio*, en attendant qu'un autre y veuille faire placer la Colonne, qui reste couchée par terre derrière le palais de *Monte Citorio*, du côté de la maison des Missionnaires de St. Vincent de Paul, où elle fut trouvée. Le fût qui est de Granit rouge, tout uni et sans figures, a 45 pieds de haut sur seize de circonférence dans sa plus grande dimension. Mais un des côtés a beaucoup souffert du feu et de l'injure des tems ; par conséquent il a besoin de réparation. Le piédestal qui a été rétabli,

comme nous l'avons déjà dit, mais sur une base nouvelle, parce-que l'ancienne était trop endommagée, ainsi que la Colonne, est d'un seul morceau et a douze pieds de haut. Un des côtés présente une inscription qui nous apprend que cette Colonne fut élevée à la mémoire d'Antonin le Pieux après sa mort, par Marc-Aurèle et Lucius Verus, ses successeurs à l'Empire. Elle est en nouveaux caractères de bronze, faits à l'imitation des anciens, dont voici la teneur:

DIVO ANTONINO AVGVSTO PIO
ANTONINVS AVGVSTVS
ET VERVS AVGVSTVS
FILII.

Le côté opposé à celui de l'inscription représente en bas-relief l'apothéose d'Antonin, et les deux autres côtés, la marche des soldats à pied et à cheval, bien armés, qui porten différentes sortes d'enseignes et d'images, et qui devaient faire le tour du lit funèbre. Toutes ces figures sont bien travaillées, quoique la plupart aient eu besoin de réparation. Celles

de l'apothéose se sont le mieux conservées. On voit au milieu un jeune homme aîlé ou un génie qui paraît voler, et qui porte sur ses épaules Antonin et Faustine son épouse, qui a la tête voilée, avec un Aigle au-dessus et deux autres aux côtés. Au-dessous Rome est représentée avec le casque en tête dans l'attitude d'une femme affligée, qui montre de la main droite le génie, et qui a le bras gauche appuyé sur un bouclier, où l'on voit la Louve avec les deux jumeaux qu'elle allaite. Voyez Van Overbeke et Barbault. (1)

Il s'ensuit de-là, que la médaille ci-dessus, représentant la Colonne Antonine avec la légende: DIVO PIO, est visiblement relative à la dernière, et non à la première Colonne dont nous avons donné les descriptions.

---

(1) Van Overbeke, *Reliquiæ antiquæ urbis Romæ*, tom. 1. pag. 45. — Barbault, *Les plus beaux Monumens de Rome ancienne*, pag. 44, 45 et 46.

LOKEREN.

Gros bourg au pays de Waes, à quatre lieues de Gand.

On a déterré dans les environs de cet endroit, à diverses époques, quelques médailles Romaines d'argent que j'ai acquises. Deux de Trajan, une de Constance Chlore, une de Constance II, une de Julien l'Apostat, une de Valens, une d'Honorius, une de Victor. Celle de Constance Chlore représente au revers quatre soldats sacrifiant devant la porte d'un camp; la légende est: VICTORIA SARMAT. On voit sur le revers de celle de Victor, Rome assise tenant un globe et une haste, avec la légende: VIRTVS ROMANORVM. A l'exergue: M D. P S. (*Mediolani pecunia signata.*) Ces deux médailles sont rares.

WAESMUNSTER.

Ancien bourg au Pays de Waes, arrosé par le Durme, à une lieue de Lokeren et à une lieue et demie de Saint-Nicolas.

Il y a des historiens qui prétendent que ce village tire son nom de l'abbaye de femmes qui y existait, comme si l'on disait: *le monastère du Pays de Waes ; (Wasiæ monasterium ;)* mais le nom de ce village est connu avant l'établissement de cette abbaye. Meyerus (1) n'en fait remonter la fondation qu'à l'an 1226, tandis que des chartres de l'an 1117 (2) font mention de ce vieux bourg,

(1) Meyerus annal. Fland. L. 8. pag. 71, ait: *Anno 1226 constitutæ .... Wasemustri Vestales Victorinæ ab Valtero Episcopo Tornacensi.*

(2) Lindanus de Teneræmonda. L. 2, cap. 7: *Notavi siquidem in tabulis Blandinii, quæ hujusmodi antiquitatum refertæ sunt, dignum observatu, et quod non temere alibi reperias:* Kemesecam (sive ut nunc usus habet, *Kemsecam*) *olim intra Waesmonstrensis pagi limites comprehensam fuisse (quæ duobus inde milliaribus distat) et demum* SEQUESTRATAM, ASSENSU LAMBERTI EPISCOPI TORNACENCIS ECCLESIAM ACCEPISSE, ROGATU DITMANNI, CUM UXORE THIETGARDE, ET LIBERIS,

sous le nom de *Waesmonstre*. Ce qui confirme mon assertion, c'est que les archives de l'évêché de Tournai, vers l'an 1275, appellent cette abbaye le *couvent du Mont-Rose* A WASEMONSTRE, (1) nom tout-à-fait conforme à celui que le diplôme de Valtère cité ci-dessus, donne à ce village avant l'érection de l'abbaye. Au reste, Sanderus (2) et d'autres historiens, sans même avoir eu les notions que nous avons acquises dans la suite par les monumens antiques qu'on y a découverts, sont d'accord sur l'ancienneté de cet endroit.

On y a déterré, à deux diverses époques, deux médailles d'argent; (3) l'une est d'Antonin le Pieux, l'autre de Philippe père. On lit

---

QUI IBIDEM CÆNOBIUM VIRILE STRUXIT ET DOTAVIT : CUJUS PRÆLATUS QUEM FRATRES ELIGERENT, EJUSQUE SUCCESSORES, HABERENT CURAM PASTORALEM, CUM POTESTATE BAPTIZANDI, INUNGENDI, SEPELIENDI, IN KEMSEKE, LIEKEVELDE, FOROLTA, ET CLAPPIDORPA. EORUM TAMEN DECIMATIONEM AGRORUM, PECORUM, etc. HABERET PERSONA DE WAESMONSTRE. ACTA HÆC ANNO MILLESIMÒ CENTESIMO DECIMO SEPTIMO.

(1) Sanderus Fland. illust. tom. 3. L. 5. pag. 208 : *Fit et in iisdem archivis* (Tornacensibus) *mentio conventus de Monte Rosarum juxta* WASEMONSTRE, *ad annum* 1275.

(2) Le même auteur au même endroit.

(3) Un ami de Lokeren a eu la bonté de me les céder.

sur la première autour de la tête d'Antonin: ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. Au revers est la tête de Marc-Aurèle avec la légende: AVRELIVS CAESAR AVG. PII F. COS. Cette médaille est rare. Le revers de la seconde représente quatre enseignes militaires; l'inscription porte: FIDES EXERCITVS. Elle est à fleur de coin.

En 1797, un cultivateur en creusant dans un bois, y a découvert à la profondeur de trois ou quatre pieds, une quantité énorme de vases de terre cuite et d'urnes sépulcrales de toute forme; le nombre en montait à plus de cent. Les ouvriers ne pensant à rien moins qu'à ces monumens antiques cachés, il n'y eut presque rien de sauvé; d'autant moins qu'ils n'étaient point dans des caveaux, comme cela arrive souvent, mais entassés au milieu de la terre: il n'était donc guère aisé de ne pas les endommager. M. André-François Van den Bogaerde, établi à Gand, qui a un cabinet d'histoire-naturelle, se trouvait par bonheur sur les lieux; après avoir fait tous les efforts possibles, il n'a pu sauver qu'une urne et deux autres vases. L'urne est superbe et a deux anses, mais simple et sans figures ni

ornemens. Elle est semblable à celles qu'on a trouvées ailleurs en Flandre, (1) *ventre amplo, ore strictissimo, à large ventre et d'étroite embouchure.* Il a eu la complaisance de m'en faire présent avec plusieurs autres grands fragmens de vases et d'urnes du même dépôt. Ces monumens sont de trois espèces de terre. Il y en a de blanchâtres, d'autres sont d'une couleur noire; le plus grand nombre est de couleur rouge, mais claire et pareille à-peu-près à celle que les Étrusques donnaient à leurs ouvrages: les noirs surtout sont bien cuits et travaillés avec beaucoup de précision et de délicatesse. Tous ces vases étaient remplis d'une matière ressemblante à la terre qui les entourait.

Comme les Gaulois (2) brûlaient les corps morts aussi bien que les Romains, il est

(1) Voyez Marchantius *Fland. descrip.* Lib. 1. pag. 37, cité dans l'article de *Velsicque*, pag. 81; et Guicciardinus, parte 2, pag. 383, edit. Amst. 1660, cité dans l'article de *Bollezéle*, pag. 129. Voyez aussi *Belcéle*, pag. 188.

(2) Entr'autres Sidoine Apollinaire (né à Lyon vers l'an 430) parlant du champ où son ayeul avait été enterré, dit qu'encore de son tems, il était couvert

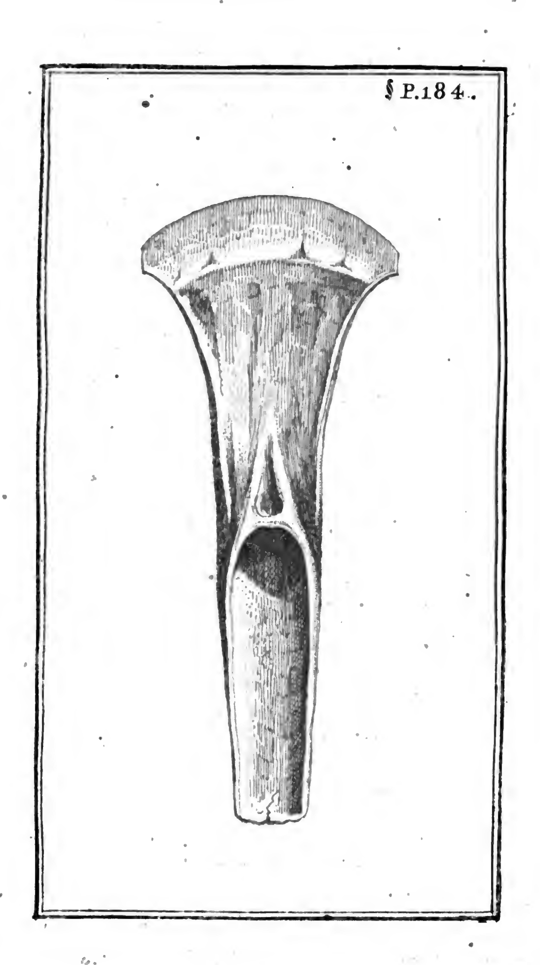
incertain auquel des deux peuples il faut les attribuer. Cependant l'exactitude du travail de ces vases semble plutôt réclamer en faveur de la période Romaine. Il y a apparence que le lieu où on les a découverts, était originairement destiné au dépôt des urnes cinéraires, puisque à quelque distance de-là, et dans le même terrain, on trouva, en fouillant la terre à profondeur égale, une masse remarquable de cendres.

On a déterré à-peu-près à la même *époque* et au même village, mais dans un autre champ, l'instrument (1) suivant de bronze. §

---

de tant de cendres et d'ossemens, qui échappaient aux bûchers qu'on y dressait tous les jours, qu'il n'y restait plus de place. *Campus etiam ipse dudum refertus tam bustualibus favillis, quam cadaveribus, nullam jam diu scrobem recipiebat.* Lib. 3. ep. 12. Il est même constant qu'au siècle de St. Eloi, (il vivait au septième) les Gaulois qui étaient Chrétiens, faisaient brûler les corps de ceux qui décédaient, et croiaient même faire un acte de religion. C'est aussi par cette raison que St. Éloi combattait avec véhémence ce culte impie et superstitieux: *Nullus in pyras credat.* Voyez *la Religion des Gaulois.* tom. 2. L. 5. pag. 217.

(1) Le même M. André-François Van den Bogaerde en est possesseur.


§ P.184.

Il a cinq pouces, onze lignes de longueur ; il est bien travaillé. Il n'a point de harpons ni de crochets ; et l'on voit dans la partie opposée à son extrémité tranchante, deux coulisses prises de chaque côté dans la pièce même. Elles ont trois pouces d'étendue, et ne peuvent avoir été faites que pour emboëter l'instrument, et servir de tenue au manche ou au corps. On peut croire que cette espèce de ciseau, était anciennement monté d'aplomb sur son manche, comme le fer d'une lance.

J'ignore quel peut avoir été son emploi. Le père Montfaucon (1) rapporte quelques instrumens du même genre ; il n'entre dans aucun détail, et les regarde en général comme des outils de menuisiers ou d'autres ouvriers. Mais à quelque métier que l'on veuille attribuer ces outils, ils ont besoin d'une force et d'une résistance, qu'on ne peut leur trouver.

Caylus (2) donne le même instrument, sans toute-fois déterminer son objet.

---

(1) Montfaucon *l'Antiquité expliquée*. tom. 3. p. 2. pl. 188.

(2) Caylus *Recueil d'Antiquités*. tom. 2. pag. 318. pl. 92.

En outre, est-ce un instrument Gaulois ou Romain ? J'avoue franchement que je l'ignore. Je l'ai communiqué à quelques savans. Il y en a qui soupçonnent que ce pourrait être un instrument Gaulois qui eût servi aux cérémonies des Druides pour cueillir le fameux Gui de Chêne, qui était ce qu'il y avait de plus sacré dans leur religion. Pline le naturaliste (1) nous en donne une description exacte.

---

(1) Plinius Hist. natur. Lib. 16. cap. 44. *Non est omittenda in ea re Galliarum admiratio. Nihil habent Druidæ (ita suos appellant magos) visco, et arbore in qua gignantur (si modo sit robur) sacratius. Jam per se roborum eligunt lucos : nec ulla sacra sine ea fronde conficiunt, ut inde appellati quoque interpretatione Græca possint Druidæ videri. Enim vero quidquid adnascatur illis, e cœlo missum putant, signumque esse electæ ab ipso Deo arboris. Est autem id rarum admodum inventu, et repertum magna religione petitur. Et ante omnia sexta Luna, quæ principia mensium annorumque his facit, et sæculi post tricesimum annum, quia jam virium abunde habeat, nec sit sui dimidia. Omnia sanantem appellantes suo vocabulo, sacrificiis epulisque rite sub arbore præparatis, duos admovent candidi coloris Tauros, quorum cornua tunc primum vinciantur. Sacerdos candida veste cultus arborem scandit. Falce aurea demetit. Candido id excipitur sago. Tum*

Quand on l'a découvert, dit-il, *les Druides vont le chercher avec de grands sentimens de respect; c'est en tout tems le sixième jour de la Lune: jour si célèbre parmi eux qu'ils l'ont marqué pour être le commencement de leurs mois, de leurs années et de leurs siècles mêmes ...... lorsque les Druides ont préparé sous l'arbre tout l'appareil du sacrifice et du festin, qu'ils doivent y faire, ils font approcher deux Taureaux blancs ...... ensuite un prêtre, revêtu d'une robe blanche, monte sur l'arbre, coupe le Gui avec une faulx d'or et on le reçoit dans un* SAGUM *blanc.* D'abord je crois que l'instrument figuré ci-dessus, est plus propre à cette cérémonie, que celui qu'on voit sur un monument qu'on déterra dans l'église de Notre-Dame à Paris, au mois de Mars 1711. (1) Quelques savans ont prétendu

---

deinde victimas immolant, precantes ut suum donum Deus prosperum faciat his quibus dederit. Fœcunditatem eo poto dari cuicumque animali sterili arbitrantur, contraque venena omnia esse remedio: tanta gentium in rebus frivolis plerumque religio est.

(1) Voyez *la Religion des Gaulois*. tom. 2. L. 3. pag. 44. planche 25.

qu'une de ces pierres antiques représentait la cérémonie du Gui. Esus (dieu des Gaulois) y semble porter des coups de toutes ses forces avec une hache ou une serpe sur un arbre. Mais avec notre instrument, il n'y avait nul effort à faire en cueillant le sacré Gui de Chêne, ce qui paraît bien plus naturel. Avouons cependant que l'instrument, dont parle Pline, est d'or, *falce aurea*, et le nôtre de bronze, mais très-uni et poli, et même de couleur luisante.

BELCÉLE.

VILLAGE à une lieue de Saint-Nicolas, Pays de Waes, et à cinq quarts de lieue de Waesmunster.

En 1780, un cultivateur y a déterré un gros pot de terre cuite, de la forme d'une urne sépulcrale. C'était un vase *à large ventre et d'embouchure étroite*, dans le même genre de ceux qu'on a découverts

ailleurs en Flandre. (1) L'ouvrier qui ne s'y attendait point, l'a mis malheureusement en pièces. (2)

BORNHEM ET HINGENE.

Le 7 et 8 Mai 1781, comme on allait jetter les fondemens d'une nouvelle écluse dans la digue qui borde l'Escaut sur le territoire de Bornhem, presque vis-à-vis l'ancien bourg de Tamise, les ouvriers qui creusaient la terre, découvrirent à 33 pieds de profondeur et à 7 ou 8 pieds au-dessus du niveau des eaux de la rivière, plusieurs médailles en bronze avec l'effigie de l'empereur Commode,

---

(1) Voyez *Velsicque*, pag. 81; *Bollezéle*, pag. 129. Et *Waesmunster*, pag. 183.

(2) Ce fait m'a été attesté par M. de Grave, (chanoine et grand-chantre de la Cathédrale) qui en a vu et examiné les fragmens sur les lieux mêmes.

et les quatre monumens suivans, de même matière : (1)

1.° Un petit casque;

2.° Une tête, un bras, et une jambe brisée. La tête était haute de cinq pouces environ. La jambe et le bras paraissaient fraîchement rompus;

3.° Une petite statue de Jupiter qui n'avait que dix pouces et demi, représentant le Dieu lançant la foudre d'une main; et l'autre bras de la statue fut trouvé un peu plus loin;

4.° Un piédestal sur lequel avait été posée la statue, avec cette inscription :

I. O. M.
IMBRIUS
VERAT
TIVS
V. S. L. M.

L'explication de ces caractères paraît aisée. La première ligne signifie : JOVI OPTIMO MAXIMO. Les trois intermédiaires sont claires. La dernière présente ce sens : VOTVM

(1) Voyez le Journal des séances à la tête du quatrième volume des Mémoires de l'Académie de Bruxelles, pag. xxiij, et pag. 462.

SOLVIT LVBENS MERITO, ou LIBENTI MENTE. Gruter, (1) dans son excellent ouvrage sur les Inscriptions, nous fournit une infinité d'exemples de pareilles inscriptions; il n'y a que les lignes intermédiaires qui varient, mais elles ne contiennent que des noms; il en cite plusieurs sur lesquelles on lit plus au long:

IOVI OP. M.

....

LIB. ANIM.

VOT. SOLVIT.

L'explication que présente celle-ci, et plusieurs autres pareilles, rapportées par cet auteur, ne laisse aucun doute que le sens de la précédente ne soit le même.

Mais à quelle occasion cette statue de Jupiter a-t-elle été cachée dans la terre? C'est une énigme. Il ne serait pas impossible qu'un St. Éloi, un St. Amand, un St. Willibrord, ou quelque autre prédicateur zélé eût brisé

(1) Gruterus in Corpore inscriptionum ex recensione Grævii. Amstel. 1707. tom. 1. pag. iv et sequentibus. Titulo: *Diis dedicatorum*.

cette idole et l'eût jettée dans une fondrière profonde.

Si je ne craignais point de passer les bornes que je me suis prescrites en ce mémoire, je parlerais d'une statue d'Isis que l'on a découverte, il y a environ 60 ans, à Anvers près de l'Escaut dans un vieux bâtiment, nommé vulgairement *Reusen-huys*, (à trois lieues de Bornhem, d'Hingene et de Tamise) sous une voûte souterraine, au milieu des ruines. Cette figure de granit d'Égypte, est un peu mutilée. Sa hauteur est de trois pieds et demi de Brabant. M. l'abbé Gasparoli, établi à Anvers, possède ce monument, dans sa belle collection des figures antiques.

En 1786, j'ai acheté d'un de mes amis quarante-deux médailles Romaines en bronze. En les examinant, j'ai vu qu'il y en avait plusieurs de la plus grande rareté; ce qui m'a engagé à faire des recherches pour savoir d'où elles venaient. J'appris enfin qu'elles avaient été déterrées par ces mêmes ouvriers en 1781 entre Bornhem et Hingene.

Ces médailles sont presque toutes bien conservées, plusieurs même à fleur de coin. Il y en a vingt-cinq en grand, et dix-sept en moyen

bronze. En grand, trois d'Antonin le Pieux; deux de Lucius Verus; une de Lucille; neuf de Commode; une d'Helvius Pertinax; une de Didius Julianus; une d'Albin; trois de Septime Sévere; trois de Julie, épouse de Septime Sévere; une de Caracalla.

En moyen, une de Faustine la mère; une de Marc-Aurèle; deux de Lucius Verus; sept de Commode; trois de Faustine la jeune; une de Crispine; une de Pescennius Niger; une de *Septime Sévere*.

Une de celles d'Antonin en grand bronze, représente au revers une femme assise sur un globe, tenant une corne d'abondance et une haste. A l'exergue: ITALIA. On voit au revers de la seconde médaille d'Antonin, la Louve allaitant Rémus et Romulus, avec la légende: TR. POT. COS. III.

Une de Lucius Verus représente Verus assis en son siége Curule sur une estrade, accompagné de trois autres figures debout; au bas est le roi d'Arménie, aussi debout. Verus tient en sa main gauche le sceptre d'yvoire, marque de son consulat. La légende est: TR. P. IIII. IMP. II. COS. II. On lit à l'exergue: REX. ARMEN. DAT. C'est donc

ici la représentation de l'inauguration que Verus fit d'un Roi de cette province nouvellement reconquise, et se soumettant de nouveau à la domination Romaine. Photius nous apprend que ce roi s'appellait Soœmus. Voyez Tristan. (1)

Parmi celles de Commode, sur une on voit un Hercule nud tenant de la gauche un arc et la dépouille du Lion, s'appuyant de la droite sur sa massue. On voit sur une autre également un Hercule nud, tenant sur le bras gauche la dépouille du Lion, et sa massue levée, ayant la main droite posée sur un trophée.

La troisième représente l'empereur posant une petite Victoire sur une colonne. Sur une autre est un trophée dressé entre deux captifs, qui sont assis au bas; on lit à l'exergue: DE GERM. Sur une autre un tas d'armes enlevées aux ennemis; la légende de l'exergue est la même que la précédente, excepté ces mots: DE GERMANIS, qui y sont écrits tout au long. Les deux dernières médailles sont relatives à la victoire que Commode s'est flatté d'avoir remportée sur

(1) Tristan dans son histoire générale des Empereurs. tom. 1. pag. 686.

les Germains, parce-que dans cette expédition il avait accompagné Marc-Aurèle, son père. (1)

Deux autres de Commode trouvées dans ce même dépôt, sont rares, mais un peu endommagées. L'une représente au revers une figure à demie-nue, mais telle que l'on a coutume de représenter le génie du peuple Romain; elle tient de la main gauche une corne d'abondance, et de la droite une patère avec laquelle elle fait des libations sur un autel dressé devant un arbre, auquel sont suspendues les dépouilles d'un Lion. La légende, qui est presque fruste, porte: P. M. TR. P. XVI. COS. VI. HERC. COMMODIANO. (2) On voit sur le revers de l'autre, Commode ayant la tête voilée comme souverain pontife; il a dans la main gauche le bâton augural, et de la droite il tient une patère qu'il verse sur un trépied. Vis-à-vis de lui, il y a deux figures dont une tient un Bœuf par les cornes, l'autre a une masse levée pour frapper la

(1) Lampridius in vita Commodi ait: *Profectus est cum patre ad Germanicum bellum.* Item *triumphavit cum patre*, *etc.*

(2) Voyez le Cabinet de la reine Christine. pag. 133.

victime. La légende est: VOTA SOL. PRO SAL. P. R. Antoine Pagi fait voir que cette médaille a été frappée l'an 187 de Jésus-Christ. (1)

La médaille d'Helvius Pertinax est à fleur de coin. On lit sur la face: IMP. CAES. P. HELV. PERTINAX AVG. Le revers représente une femme debout, tenant des balances et une corne d'abondance. La légende est: AEQVIT. AVG. TR. P. COS. II. (2) Les antiquaires connaissent la rareté des médailles d'Helvius Pertinax en grand bronze.

On voit au revers de la médaille de Didius Julianus une femme debout, tenant un gouvernail, posé sur un globe et une corne d'abondance. La légende est fruste. La médaille d'Albin représente au revers une femme assise tenant une patère et une corne d'abondance. La légende est: CONCORDIA. Ces deux dernières médailles sont rares.

(1) Antonius Pagi, in Annalibus ecclesiasticis. tom. 1. pag. 182.

(2) Capitolinus in vita Pertinacis. cap. 2: *Extat oratio apud Marium Maximum laudes ejus continens.* Item, teste Dione, *eos qui contra jus fasque interfecti fuerunt, ignominiæ nota liberavit.*

Le revers d'une des trois médailles de Septime-Sévere représente deux esclaves enchaînés à un trophée. La légende est: PART. ARAB. PART. ADIAB. COS. II. P. P. C'est-à-dire : *Parthique Arabique*, *Parthique Adiabenique*, *Consul pour la seconde fois*, *père de la patrie*. Sévere prit ces titres après avoir ravagé l'Arabie et vaincu les Parthes et les Adiabeniens, comme le rapporte Spartien. (1)

Parmi les médailles de Julia Domna, épouse de Septime Sévere, une se distingue. Sur le côté principal on voit la tête de cette impératrice avec la légende: IVLIA PIA FELIX AVG. Sur le revers elle est représentée assise, une branche de Laurier dans la main droite, et une lance transversale dans la gauche. Dans la légende est cette inscription flatteuse : MAT. AVGG. MAT. SEN. M. PATR., *mère des augustes*, *mère du sénat*, *mère de la patrie*.

Quant à celles de moyen bronze, on voit sur la face d'une des médailles de Lucius Verus, la tête de cet empereur couronnée de Laurier, avec la légende: L. VERVS AVG. ARM. PARTH. MAX. Au revers est une Victoire

---

(1) Voyez le Cabinet de la reine Christine. pag. 160.

qui dresse un trophée de la main droite, et tient une palme de la gauche. La légende porte: TR. VI. IMP. III. COS. II.

Le revers d'une médaille de Commode représente les vases pontificaux, avec la légende: PIETAS AVG. On lit au revers d'une autre de Commode: PRIMI DECENN. P. M. TR. P. X. IM. VII. COS. IIII. P. P. S. C. dans une couronne. Le revers d'une troisième représente cet empereur dans un quadrige; et on voit sur le revers d'une quatrième deux *Bœufs* attelés à une charrue; la légende de ces deux dernières, qui sont rares, est fruste.

Il n'y a plus que trois médailles dans le dépôt découvert entre Bornhem et Hingene qui méritent l'attention des antiquaires.

Une est de Faustine la jeune; elle représente au revers Vénus et Mars debout, avec la légende un peu fruste: VENERI VICTRICI. L'autre est de Crispine, épouse de l'empereur Commode; au revers on voit Junon debout, tenant une patère et une haste, avec la légende: IVNO. Ces deux médailles sont peu communes.

La dernière enfin est la superbe médaille de Pescennius Niger, dont voici l'empreinte.


P. 198.
ΠΕϹΚ ΝΙΓΡΟϹ ΔΙΚΑΙΟϹ ϹΕΒ
ΚΑΙϹΑΡΕΙΑϹ ΓΕΡΜΑΝΙΚΗϹ

La légende de la face est ATT. K. Γ. ΠΕCΚ ΝΙΓΡΟC. ΔΙΚΑΙΟC CEB. IMPERATOR CÆSAR CAIUS PESCENNIUS NIGER JUSTUS AUGUSTUS, *l'empereur César Caius Pescennius Niger Justus Auguste.* On voit au revers Esculape sous le symbole d'un Serpent, replié en contours, avec la légende: ΚΑΙCΑΡΕΙΑC ΓΕΡΜΑΝΙΚΗC, CÆSAREÆ GERMANICES ou GERMANICIÆ. (1) Cette effigie d'Esculape semble indiquer que cette ville, voyant que les autres villes de Syrie favorisaient les entreprises de cet empereur, voulut à son tour lui témoigner sa soumission et son dévouement; elle le regarda comme l'Esculape, le sauveur et le conservateur de la Syrie.

Pescennius Niger après la mort de Pertinax prit, en même-tems que Julien, le titre

(1) Je trouve bien dans Stephanus *de Urbibus*, pag. 206, edit. Amstel. 1725, qu'il y eut dans la Syrie Euphratésienne une ville nommée *Germanicia*, laquelle je crois avec Ortelius être la Césarée que Ptolémée met dans la Commagène, et celle que Théodoret, L. 2. cap. 25, fait limitrophe de Syrie et de Cappadoce, et de la jurisdiction Euphratésienne; mais aucun auteur ne l'appelle conjointement *Cæsareæ Germanices* ou *Germaniciæ*, dénomination que les médailles seules nous apprennent.

d'empereur que l'armée d'Orient lui déféra; mais malgré sa bravoure et son habileté, ayant été vaincu par Sévere à une bataille près de la ville d'Issus, située aux extrémités de la Syrie, (où Alexandre avait défait Darius) il fut tué en fuyant vers Cyzique, après un règne d'un an et quelques mois. Comme le règne de cet empereur fut de peu de durée, et qu'il ne fut pas universellement reconnu dans tout l'empire, ses médailles sont extrêmement rares dans tous les métaux, et surtout celles des villes avec des inscriptions Grecques.

Vaillant (1) observe, et après lui le Rédacteur du Catalogue des Médailles de Monsieur D'Ennery, (2) que les Pescennius avec le

---

(1) Vaillant in suis Numismatibus imperatorum, Augustarum et Cæsarum à populis Romanæ ditionis Græce loquentibus, pag. 78. edit. Amstel. 1700: *Observandum plurimos reperiri hujus imperatoris nummos cum verbo* ΙΟΥϹΤΟϹ, *quas omnes hactenus arte factos observavi.*

(2) Pag. 540 : Vaillant n'aimait pas les Pescennius avec ce surnom de ΙΟΥϹΤΟϹ. *Nummos cum verbo* ΙΟΥϹΤΟϹ *omnes hactenus arte factos observavi.* L'on peut s'en rapporter à un connaisseur aussi habile.

surnom de IOΥCTOC sont suspects, quoiqu'il soit possible d'en trouver de véritables avec cette inscription. Voyez le savant jésuite Eckhel. (1) La valeur donc d'un Pescennius avec le mot ΔΙΚΑΙΟC, selon la remarque de ces mêmes auteurs, est très-grande. Spanheim (2) dit qu'il s'en trouve un dans le cabinet de l'empereur à Vienne, ayant au revers Esculape sous la figure d'un Serpent

---

(1) *Doctrina numorum veterum conscripta a Josepho Eckhel thesauro Cæsareo numorum gemmarumque veterum et rei antiquariæ in universitate Vindobonensi docendæ præfecto.* Parte secunda, *de moneta Romanorum.* vol. 7. pag. 156 et 157. Vindobonæ 1797. *Ut rarissimi sunt numi Pescennii ipsius authoritate signati, et inscripti Latine, ita numi urbium cum ejus capite hos adhuc pretio superant.... qui usque nunc probæ fidei comperti sunt, in antica, cum Græci sunt, inscriptum habent* ΔΙΚΑΙΟC, *non* IOΥCTOC..... *at notavit etiam jam pridem Vaillantius eos sese omnes arte factos observasse. In iis, quos mihi ejus generis adhuc videre licuit, hic Vaillantii in hac causa idonei judicis, canon non fefellit. Nolim tamen plane adfirmare non posse occurrere genuinos Pescennii numos cum scriptura* IOΥCTOC, *etc.*

(2) Spanheim *de Præstantia numismatum.* edit. Amstel. 1717. vol. 2. pag. 242. in-fol.

comme le nôtre. Vaillant à l'endroit cité, produit la même médaille, mais en petit bronze.

Il serait superflu de vouloir déviner en quel tems ces médailles y ont été enfouies: il suffit d'observer que la moins antique est celle qui marque la dix-huitième année de la puissance Tribunitienne de Caracalla et son quatrième Consulat, époque que le célèbre antiquaire Mediobarbus place sous l'année 215 de l'Ère chrétienne. (1)

S.T AMAND.

VILLAGE à une lieue et demie de Termonde.

Un cultivateur y a déterré une médaille Romaine d'Antonin le Pieux en grand bronze. On voit sur le revers la Louve allaitant *Rémus* et Romulus. M. Benau, demeurant à Gand, en est possesseur.

---

(1) Mediobarbus in libro, cui titulus: *Imperatorum Romanorum numismata*, pag. 294.

APPELS.

Village à une demi-lieue de Termonde et à une lieue de Mespelaere.

Sur la fin du dix-septième siècle, un laboureur de cet endroit trouva dans son champ une chaîne et plusieurs pierres luisantes. La chaîne lui servit de crémaillère pour les menues marmites, et les pierres de jouets à ses enfans. Un jour que ceux-ci s'en amusaient, il passa un Juif ou autre personne inconnue, qui demanda à acheter ces objets; mais attachés à ces pierres, dont l'une fort grosse, les charmait particulièrement par son éclat, ils refusèrent de les vendre. L'inconnu s'adressa aux parens, qui cédèrent la plus grande et prirent, en échange de la crémaillère, une autre de fer, et une quantité de draps qui suffit pour les habiller eux et leurs enfans. Cette avanture fit certain bruit dans le pays; le laboureur disait qu'il avait déterré ce dépôt en telle partie de son champ; mais rien n'en pouvait faire soupçonner la valeur.

Deux ou trois ans après, on apprit par les feuilles publiques que l'empereur turc avait fait l'acquisition d'un diamant incomparable et d'une valeur au-dessus de l'expression; le vendeur était un Juif hollandais, qui assurait l'avoir acheté dans la Flandre. Le gouvernement général des Pays-Bas, à cette nouvelle, et se rappellant ce que le bruit public en avait répandu dans le tems, ordonna à l'office fiscal de Flandre de prendre des informations juridiques à ce sujet sur les lieux. Le premier vendeur de ces objets, et ses voisins ont été appellés, et ont déposé le fait tel que je le raconte, ajoutant qu'ils avaient tous cru que la chaîne était de cuivre: tandis qu'en effet, probablement elle était d'or. Ensuite on sut avec certitude, par les ambassadeurs à Constantinople, que cette pierre acquise par le sultan pour plusieurs cents milliers de piastres, venait de la Flandre, et on jugea que c'était celle-là même que le cultivateur d'*Appels* avait découverte; mais on ne put rien savoir des autres pierres, ni de la chaîne. Le procès-verbal de ces dépositions existe en original dans les archives du ci-devant conseil en Flandre.

M. De Grave, chanoine et grand-chantre de l'Église Cathédrale de St. Bavon, très-zélé pour tout ce qui regarde les sciences et les arts, m'a communiqué tous ces faits, que M. Dirickx, devenu président du Conseil, après en avoir été fiscal, lui attesta, en présence de plusieurs témoins respectables, le 17 Mai 1796, comme les ayant vu consignés dans les actes originaux.

Quelques personnes ont soupçonné, je ne sais sur quel fondement, que ces monumens précieux pouvaient venir d'Attila, roi des Huns. Mais j'ai fait voir ailleurs (1) que ce fléau de Dieu et du genre humain, n'avait point mis le pied dans nos contrées.

J'observerai seulement que le village d'*Appels* est contigu à *Mespelaere*, où l'on a découvert un immense dépôt de médailles en or, et de pierres précieuses. (2)

---

(1) Voyez *Oudenbourg*, pag. 140 et 141.

(2) Voyez *Mespelaere*, pag. 206.

BEERLAERE.

Ce village est situé à trois lieues de Gand et à une et demie de Termonde.

On y a déterré en 1776 quelques médailles d'or frappées sous Postume, le plus illustre des tyrans qui s'élevèrent à l'Empire sous le règne de Gallien. L'abbé *Ghesquiere* en était le possesseur. (1)

MESPELAERE,

Village situé entre Alost et Termonde, est célèbre dans toute l'Europe, dit Lindanus, (2) par le trésor immense de pierres précieuses et surtout de médailles Romaines en or qu'on

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie de Bruxelles. tom. 4. pag. 359.

(2) David Lindanus de Teneræmunda. L. 3. cap. 6, N. 53.

y a découvertes au mois d'Avril 1607. Miræus (1) fait monter le nombre des médailles à 1600, et nomme plusieurs empereurs et impératrices dont elles portaient l'effigie. Quelques-unes étaient de Domitien et de Trajan, la plupart d'Hadrien, de Matidie, de Sabine, d'Ælius, d'Antonin le Pieux, de Faustine la mère, de Marc-Aurèle, de Faustine la jeune, de Lucius Verus et de Lucille. Une seule était de Commode encore jeune. Lindanus cité ci-dessus, donne les inscriptions de douze de ces médailles : mais comme il en a tronqué plusieurs, j'ai jugé à propos de n'en rapporter aucune. Nous avons, d'après la superbe collection du duc d'Arschot, (2) une description

---

(1) Miræus in chronico Belgico ad ann. 1607, dicit: *Inter Alostum et Teneræmondam Flandriæ oppida, in vico Mespelaer, homo rusticus* (Carolus Van der Hoeve) *mille sexcenta plus minus numismata aurea fodiendo repperit, etc.*

(2) Vide librum, cui titulus : *Imperatorum Romanorum numismata aurea ... ducis Croii et Arschotani ... industria Jacobi de Bie incisa .... Havercampus recensuit.* In præfatione circa finem habentur sequentia : *Numismata omnia tanti viri* (ducis Caroli Arschotani) *diligentiæ et generosæ elegantiæ debemus, exceptis*

plus exacte de quelques-unes, dessinées d'après les pièces originales dont voici les types et les légendes.

1.° MATIDIA AVG. DIVAE MARCIANAE F. La tête de Matidie. Au revers: PIETAS AVGVST. Matidie debout étendant ses mains sur ses deux filles (Sabine et Matidie la jeune.)

2.° HADRIANVS AVGVSTVS P. P. La tête d'Hadrien. Au revers: ROMVLO CONDITORI. Romulus revêtu du *Paludamentum* portant un trophée et une lance.

3.° La tête du même empereur et la même légende. Au revers: AFRICA. Une femme assise à terre, coiffée d'une tête d'Éléphant, portant sa main droite sur la tête d'un Lion,

tantum, quæ asterisco notata inseruimus, beneficio nobilissimi viri et litterarum amantissimi Nicolai Rocoxi equitis aurati et sæpius apud Antverpienses consulis, qui ea inter plurima, in agro MESPELARDENSI *apud Teneramondam à rustico casu reperta, pridem selegit operique nostro benigne concessit.*

et appuyée de la gauche sur une corbeille pleine d'épis.

4.° Même face que les deux précédentes. Au revers : RFSTITVTORI ACHAIAE. L'empereur revêtu de la toge relevant une femme prosternée. Entre les deux est un vase.

5.° IMP. CAESAR TRAIAN. HADRIANVS AVG. La tête d'Hadrien. Au revers: P. M. TR. P. COS. III. Dans le champ : HERC. GADIT. Hercule appuyé sur sa massue présente trois pommes de la main gauche. D'un côté est un fleuve couché, de l'autre la moitié d'un navire.

6.° HADRIANVS AVGVSTVS. La tête d'Hadrien. Au revers : COS. III. L'empereur à cheval, ayant à droite le *Parazonium*, et la main gauche élevée.

7.° SABINA AVGVSTA. La tête de Sabine. Au revers : VESTA. Vesta assise, la tête voilée, tenant de la main droite le *Palladium*, et de la gauche une haste.

8.° Même face que la précédente. Au revers: IVNONI REGINAE. Junon debout, tenant une patère et une haste; à ses pieds est un Paon.

9.° SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG. P. P. La tête de Sabine. Au revers: Vesta assise, la tête voilée, tenant de la main droite le *Palladium*, et de la gauche une haste; sans légende.

10.° L. AELIVS CAESAR. La tête d'Ælius. Au revers: PANNONIA. La Pannonie debout ayant une couronne de tours sur la tête et tenant une enseigne militaire.

11.° ANTONINVS PIVS. AVG. P. P. TR. P. COS. III. La tête d'Antonin. Au revers: PROVIDENTIAE DEORVM. La foudre.

12.° ANTONINVS AVG. PIVS. P. P. TR. P. XXIII. La tête d'Antonin. Au revers: LAETITIA COS. IIII. Deux personnes s'embrassent; l'une tient des épis, et l'autre une pomme, ou un globe.

13.° ANTONINVS AVG. PIVS P. P. COS. III. La tête d'Antonin. Au revers : LIBERALITAS AVG. III. L'empereur assis sur une estrade ; à sa droite se trouve la libéralité debout tenant une tessère et une corne d'abondance ; il semble verser quelque chose dans le pan de la robe d'une personne qui se présente comme pour recevoir.

14.° DIVVS ANTONINVS. La tête d'Antonin. Au revers : CONSECRATIO. Un bûcher.

15.° ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. La tête d'Antonin. Au revers : AVRELIVS CAESAR AVG. PII F. COS. La tête de Marc-Aurèle encore jeune, sans couronne.

16.° ANTONINVS AVG. PIVS P. P. La tête d'Antonin. Au revers : LIB. IIII. L'empereur assis sur une estrade, distribue des Congiaires ; à côté de lui sont deux autres figures.

17.° ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. La tête d'Antonin. Au revers : IOVI STATORI. Jupiter demi-nud et debout, tenant une haste d'une main, et une foudre de l'autre.

Cette dernière médaille ne se trouve pas dans la collection du duc d'Arschot ; mais Van Gestel, (1) qui en était possesseur, l'a fait graver dans son histoire de l'Archevêché de Malines.

18.° DIVA FAVSTINA. La tête de Faustine la mère. Au revers : VOTA PVBLICA. Antonin et Faustine, se donnant la main ; entre eux est la Déesse de la Concorde.

19.° Même face que la précédente. Au revers : PVELLAE FAVSTINIANAE. L'empereur est debout sur une estrade ; *vis-à-vis* est une femme assise à une *table*, et une autre debout ; dans le fond sont plusieurs

(1) Van Gestel in Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis. tom. 2. pag. 181.

figures dont deux portent dans les mains de jeunes filles.

Cette médaille, dit Vaillant, (1) qui est très-rare, soit en or soit en argent, ne laisse rien à désirer pour son fini.

20.° AVRELIVS CAESAR AVG. PII F. COS. La tête de Marc-Aurèle. Au revers: VOTA PVBLICA. Deux figures se donnent la main; entre elles est la Déesse de la Concorde.

21.° M. AVRELIVS CAESAR AVG. PII F. La tête du même empereur. Au revers: TR. P. III. COS. II. CLEM. Le type de la Clémence. La Déesse tient une patère et ouvre le pan de sa robe, comme pour offrir un asile aux opprimés.

22.° Même face que la précédente. Au revers: TR. POT. III. COS. II. Une figure vêtue d'une longue robe tient des épis de la main droite, et une corbeille de fruits de la gauche.

---

(1) *Hic nummus*, ait Vaillantius, *ex auro et argento omni elegantia et raritate insignis est.*

23.° M. AVREL. ANTONINVS AVG. ARMENIACVS P. M. La tête de Marc-Aurèle. Au revers: TR. POT. XIX. IMP. II. COS. III. L'empereur revêtu du *Paludamentum*, debout entre quatre enseignes militaires, une haste à la main.

24.° ANTONINVS AVG. ARMENIACVS. La tête de Marc-Aurèle. Au revers: P. M. TR. P. XVIII. IMP. II. *COS. III.* ARMEN. L'Arménie pleurant, son arc à ses pieds, et assise sur un trophée formé des dépouilles des Arméniens.

25.° IMP. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXV. La tête de Marc-Aurèle. Au revers: PRIMI DECENNALES COS. III. dans une couronne civique.

26.° FAVSTINA AVGVSTA. La tête de Faustine. Au revers: IVNONI LVCINAE. Junon tenant un enfant dans ses bras, et en conduisant deux autres.

27.° Même face que la précédente. Au revers : MATRI MAGNAE. Une figure de femme, la tête couronnée de tours, assise entre deux Lions, appuyant la main droite sur une cymbale.

28.° Même face que la précédente. Au revers : CONCORDIA. Une Colombe ou une Corneille.

29.° IMP. CAES. L. VERVS AVG. La tête de Verus. Au revers : SALVTI AVGVSTOR. TR. III. P. La Déesse *Salus* en habit de prêtresse, et un Serpent entortillé autour de l'autel.

30° Même face que la précédente. Au revers: CONCORDIAE AVGVSTOR. TR. P. COS. III. Marcus et Verus tous deux revêtus de la toge, se donnent la main en signe d'union.

31.° Même face que la précédente. Au revers : PROFECTIO AVG. TR. P. II. COS. II. Verus à cheval revêtu de sa cuirasse, et la lance à la main.

32.° L. VERVS AVG. ARMENIACVS. La tête de Verus. Au revers: TR. P. IIII. IMP. II. COS. II. Une figure équestre qui tombe avec impétuosité sur un ennemi déjà renversé, pour le percer de son javelot. Ce dernier a en tête un casque ou une tiare à l'Arménienne.

33.° Même face que la précédente. Au revers: TR. P. IIII. IMP. II. COS. II. REX ARMEN. DAT. L'empereur assis sur une estrade entre deux figures militaires, et avançant la main sur la tête de Soœmus, roi d'Arménie, debout.

34.° L. VERVS AVG. ARM. PARTH. MAX. La tête de Verus. Au revers: VICT. AVG. TR. POT. VI. COS. II. Une Victoire qui vole, ayant un diadême de pierres précieuses à la main.

35.° LVCILLAE AVG. ANTONINI AVG. F. La tête de Lucille. Au revers: CONCORDIA. La Déesse assise tient une patère et appuie sa gauche sur la Déesse emblême de l'Espérance, qui relève la queue

de sa robe; auprès de la dernière est une corne d'abondance.

36.° Même face que la précédente. Au revers: VOTA PVBLICA dans une couronne.

37.° COMMODO CAES. AVG. FIL. GERM. L'image de Commode encore jeune, du vivant de son père. Au revers: PRINC. IVVENT. La figure du même empereur revêtu du *Paludamentum*, debout, tenant une branche de Laurier de la droite, et de la gauche une haste; derrière lui est un trophée. Ce monument doit se rapporter à la fin de la première guerre Germanique, lorsque Commode n'était appellé que *princeps juventutis*, *prince de la jeunesse*. Ce titre appartenait depuis longtems aux fils des empereurs (1)

(1) Lampridius in vita Commodi, cap. 2: *Cooptatus inter tres .... principes juventutis cum togam sumpsit, adhuc in prætexta puerili congiarium dedit, atque ipse in basilica Trajani præsedit.* Et cap. XII. *Profectus autem in Germaniam cum patre XIV Kalend. Aelias, ut postea nominavit, togam virilem accepit, cum patre appellatus Imperator, quinto kalend. exuperatorias, Pollione iterum et Apro Consulibus, etc.*

Il est donc évident que cette médaille fut frappée du tems de Marc-Aurèle. Elle est aussi la moins antique, que je sache, de toutes celles qui appartiennent à ce dépôt. Les antiquaires (1) la placent en l'an 175 de l'Ère chrétienne.

Lindanus (2) croit comme une chose assez vraisemblable que ce trésor a pu y être placé par les troupes Romaines, après qu'elles eurent éprouvé une défaite vers l'an 445 ou 489; mais il n'est guère à croire que toute la solde de l'armée ait consisté uniquement en une monnaie frappée sous des empereurs dont les règnes sont antérieurs de trois siècles à cette époque.

Je préfère l'opinion, ou plutôt la conjecture de Miræus, (3) que ce dépôt a été

---

(1) Mediobarbus in libro, cui titulus: *Imperatorum Romanorum numismata.* pag. 241.

(2) Lindanus de Teneræmonda. L. 3. cap. 6. N. 58.

(3) Miræus in chronico Belgico ad annum 1607 ait: *Ex quo colligi datur, thesaurum illum, Marco Aurelio Philosopho imperante, ejusque filio Commodo Cæsarem agente, ibi defossum fuisse. Suspicari porro liceat, tot nummos aureos à quæstore, aut alio homine*

enfoui du tems de Marc-Aurèle : car il est probable, que du tems de cet empereur un corps de troupes Romaines a fait quelque séjour au village de Mespelaere; et que dans cet intervalle l'officier de la république Romaine, chargé du trésor militaire qu'il avait caché, aura terminé sa carrière.

En effet, la situation même de ce village semble confirmer cette opinion. L'Escaut d'un côté les garantissait, tandis que de l'autre, la rivière de Dendre, des marais comme des retranchemens naturels, des fossés larges de 190 pieds, que l'on y voit encore, faits en hémicycles selon l'usage des Romains, leur servaient de barrière contre les incursions de l'ennemi.

---

copioso (legione aliqua Romana hibernante illo in loco, Scaldim inter et Teneram fluvios, muniendis castris, quorum vestigia hodieque ibi visuntur, commodo) ibi occultatos, et morte interveniente relictos fuisse.

ALOST.

Ville de Flandre à cinq lieues de Gand. Meyerus, (1) Marchantius, (2) Sanderus (3) prétendent qu'Alost doit son origine à une forteresse que les Goths y ont établie. Gramaye (4) au contraire semble indiquer que l'an 870 est la première époque, où il soit fait mention d'Alost dans nos chartres.

On y a déterré deux médailles d'argent, une de Vespasien, qui est fourrée, et une de Domitien. Elles appartiennent à M. Somers, curé de Nazareth, chez qui je les ai examinées.

(1) Meyerus L. 1. Annalium. pag. 3.

(2) Marchantius Fland. descrip. L. 1. pag. 33.

(3) Sanderus Fland. illust. L. 4. pag. 139.

(4) Gramaye antiquitates Fland. art. *Alostum*, pag. 33. *Ad Alostum quod attinet ejus omnis antiquitas à re sacra meritò petatur, eo quod Rodolphus comes, Balduini Ferrei filius, et advocatus Cameracensis anno* 870 *tradatur ecclesiam in honorem divæ Virginis juxta castrum* Alost, *ejusdem tituli apud Cameracenses capitulo donasse, cujus ipse ejusque hæredes permansere soli et legitimi advocati.*

L'abbé Ghesquiere (1) possédait quelques pièces Gauloises d'or, trouvées dans le pays d'Alost. Quatre semblent représenter d'un côté un cheval sans selle et sans bride : les deux premières ont au revers quelques figures très-mal formées, une troisième porte Janus à double tête, et l'autre n'a qu'une seule empreinte. Tout y est si grossièrement exprimé, que l'on a toute la peine du monde à y distinguer les symboles. J'ai quelques monnaies semblables dans mon cabinet, trouvées à Oudenaerde. (2) Monsieur N..... en a une qui a été trouvée dans les environs de Gand. On en a aussi déterré à Tourcoin, gros bourg de la ci-devant châtellenie de Lille. Comme ces monnaies se trouvent assez communément dans la Belgique, et qu'on n'en découvre point de pareilles dans la Gaule Celtique, ni dans l'Aquitanique, on peut les regarder comme des espèces vraiment Belgiques, et comme nos plus anciennes monnaies d'or nationales. On a déterré une monnaie de ce genre en argent dans les environs de Bruges. (3)

(1) Ghesquiere, Mémoire sur trois points intéressans, etc. pag. 35.

(2) Voyez *Oudenaerde*, pag. 73.

(3) Voyez *Bruges*, pag. 153.

VLIERZÉLE ou VLIEDERZÉLE,

A deux lieues d'Alost. Miræus cite des chartres de l'an 864, (1) 976, (2) et 1003, (3) dans lesquelles il est fait mention de ce village, tantôt sous le nom de *Flithersala*, tantôt sous celui de *Fliethersele*.

En 1786, le curé de l'endroit m'a remis une médaille de Faustine la mère, qu'on y avait découverte. On lit autour de la tête voilée de cette impératrice : DIVA FAVSTINA. On voit au revers Faustine enlevée par un aigle, avec la légende : CONSECRATIO ; à l'exergue : S. C. Cette médaille représente l'apothéose de cette princesse.

(1) Miræus Oper. diplom. tom. 1. cap. 19. pag. 26.
(2) Le même. tom. 1. cap. 14. pag. 344.
(3) Le même. tom. 1. cap. 17. pag. 347.

On ne peut douter, d'après tous ces monumens que la Flandre recélait, que les Romains n'aient fait de fréquens séjours dans cette partie de la Belgique. On ne saurait donner trop de soin à recueillir et à réunir ces précieux restes d'Antiquité. On les déterre particulièrement dans les lieux où l'on voit quelques vestiges d'un camp ou d'autres ouvrages des Romains. Il ne faut pas cependant désespérer d'en découvrir en des endroits où rien n'indique le séjour de ces conquérans; on en trouve en effet; soit que les marques de leur demeure ou de leur passage aient disparu avec le tems, soit qu'ils n'en aient point laissé, contre leur coutume.

Si ce premier Essai de mes recherches en ce genre est reçu favorablement, je prie mes compatriotes de me communiquer ce qu'ils

savent des monumens que j'aurai omis; j'en ferai un supplément qui ne fera qu'ajouter beaucoup d'intérêt à ce Recueil.

Il serait à souhaiter que dans les autres Provinces ou Départemens de la Belgique, il y eût quelqu'un qui voulût traiter des médailles et autres antiquités Romaines, trouvées dans la circonscription de sa Province ou Département, en désignant les lieux où on les aurait découvertes. On parviendrait bientôt à avoir une collection importante des monumens que ces dominateurs de la terre ont laissés dans tous les endroits où ils ont porté leurs exploits militaires. Ceux qui se donnent à l'Histoire de notre pays pendant la période Romaine, y trouveraient des indications et des connaissances utiles pour leurs travaux.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

S.

T.

U.

V.

X

W.

ERRATA.

Il s'est glissé dans l'impression d'un certain nombres d'exemplaires quelques légères fautes.

Pag. 17 ligne 3, au lieu de *dès le*, lisez *du.*

Pag. 23, dans les remarques, lig. 3, au lieu de *morabitur*, lisez *morabatur.*

Pag. 29 lig. 10, au lieu de *sept*, lisez *dix.*

Pag. 43 lig. 13 et pag. 202 lig. 3, au lieu de *déviner*, lisez *deviner.*

Jusqu'à la page 49, dans les légendes et les inscriptions, au lieu de J, lisez I; et au lieu d'U, lisez V.

Pag. 86 dernière ligne, au lieu de *muse*, lisez *musei.*

Pag. 144 lig. 2, au lieu de (2), lisez (1)

Pag. 177 lig. 19, au lieu de *porten*, lisez *portent.*

Pag. 264 lig. pénult., au lieu de 179, lisez 176.





